HAL
open science

L'UEMOA : interrogation sur la pertinence économique en termes de zone monétaire optimale (ZMO)

Papa Gueye Fam

To cite this version:

Papa Gueye Fam. L'UEMOA : interrogation sur la pertinence économique en termes de zone monétaire optimale (ZMO). Economies et finances. 2012. dumas-00806616

HAL Id: dumas-00806616

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00806616v1

Submitted on 2 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DU SUD TOULON - VAR

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

MEMOIRE DE MASTER II

MACROECONOMIE FINANCIERE ER DEVELOPPEMENT

THEME

L'UEMOA : INTERROGATION SUR LA PERTINENCE ECONOMIQUE EN TERMES DE ZONE MONETAIRE OPTIMALE (ZMO)

Présenté par :

Mr Papa Gueye FAM

Directeur de recherche

Dr Yusuf KOCOGLU ***Maître de conférence à l'université du Sud Toulon – Var***

Année universitaire 2011 – 2012

DEDICACE

A mon cousin

Ben Mansour AÏDARA

REMERCIEMENTS

Je remercie mes parents dont à la tête je porte les noms de mes défunts père MAMADOU FAM et grand père AMET ABDOULAYE AÏDARA, que la terre leur soit légère. L'occasion est aussi de remercier ma mère MAME FATMA AÏDARA et ma tante FATOU YOUSSOUPH AÏDARA. Mention spéciale mon oncle MOUHAMED EL MANSOUR SEKHIR AÏDARA qui n'a ménagé aucun effort pour la continuité de ma formation.

Je remercie de tout cœur mon encadreur, le Dr YUSUF KOCOGLU qui ne cesse d'apporter sa contribution essentielle à la formation des étudiants d'une manière générale et ceux de l'UFR en particulier. En plus d'avoir accepté de coordonner ce travail, apporte remarques et suggestions importantes. Sa disponibilité, ses connaissances en la matière et son œil éclairé nous a été utile pour la réalisation de ce travail. A son nom et à celui du professeur PHILIPE GILLES, pour nous avoir donné la chance de suivre ce master Macroéconomie Financière et Développement, je remercie l'ensemble des enseignants de la faculté ainsi que tous les membres de l'administration. Je remercie aussi l'ensemble des camarades étudiants.
Que tantes et oncles, frères et sœurs, camarades et compagnons, enseignants et étudiants trouvent ici l'expression de toute ma gratitude.

SOMMAIRE

Dédicace……..……....2

Remerciements……..3

Sommaire……..……...4

Introduction Générale……5

PARTIE I : Revue de la littérature sur la théorie des zones monétaires optimales 7

Chapitre 1– Critères traditionnels de la théorie des zones monétaires optimales……...8

Chapitre 2 – Critères classiques de la théorie des zones monétaires optimales……18

PARTIE II : La zone monétaires UEMOA est- elle optimales ?.....37

Chapitre 3 – Situation macroéconomique des pays de l'UEMOA……38

Chapitre 4 – L'UEMOA : Une zone monétaire non optimale……...56

Chapitre 5 – Analyse de la convergence du PIB par tête au sein de l'UEMOA……77

Conclusion Générale……101

Annexe……..103

Bibliographie……..115

Table des illustrations et encadrés……...121

Table des Matières……...……125

INTRODUCTION GENERALE

La théorie des zones monétaires optimales fait l'objet de débat. En effet, depuis une décennie, des projets d'unification économique et monétaire ont suscité un intérêt important. Et, le renforcement de l'intégration économique et monétaire, en particulier européenne a induit un regain d'intérêt pour la création d'union monétaire dans d'autres régions du monde. Cette expérience d'intégration réussie de pays industrialisés a inspiré de nombreux pays en développement notamment d'Afrique. Ainsi, l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) crée en janvier 1994 par sept pays francophones d'Afrique[1] est vue comme une solution pour rapprocher le comportement des économies, afin de sortir de la crise et du sous-développement.

Au niveau académique, plusieurs chercheurs ont montré les paramètres justificatifs qui permettent de considérer que, des espaces monétaires nationaux ont intérêt à se rassembler et à ne former qu'une seule zone monétaire marquée par l'existence, soit d'une monnaie unique, soit d'une structure de parités fixes irrévocables[2]. Cette situation conduit à l'abandon la politique monétaire comme instrument de politique économique. Il s'en suit alors une perte de souveraineté qui peut engendrer des coûts pour les pays candidats et affecter ainsi l'avenir de l'Union, c'est-à-dire sa viabilité. La zone UEMOA est composée d'économies sujettes à des chocs spécifiques majeurs, généralement hétérogènes, rendant inadaptées et coûteuses la mise en place d'une monnaie unique et la politique monétaire commune. Cependant, l'union monétaire peut accroitre l'optimalité par la réduction des chocs asymétriques en augmentant les échanges commerciaux et le partage de risque entre pays.

La viabilité d'une zone monétaire dépend en partie du degré de convergence des économies. Ainsi, dans le but de rapprocher les niveaux de développement et les comportements des pays membres en matière de politiques économiques, l'UEMOA s'est doté d'un mécanisme de surveillance multilatérale dans sa nouvelle approche de l'intégration régionale. Cependant, après dix ans d'intégration économique et monétaire, les résultats de cette zone en termes de performances économiques restent mitigés. Ce qui, en conséquence, soulève de nombreuses questions sur l'avenir de la zone. On se pose alors la question de savoir, est-ce que la zone monétaire UEMOA est optimale ? Ainsi, les théories sur les zones monétaires optimales avec comme précurseurs Robert Mundell et les récents développements sur les conditions

[1] (Au départ l'UEMOA comptait 7 pays : le Benin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Aujourd'hui la zone compte 8 pays avec l'entrée de la Guinée Bissau depuis 1997

[2] BOURGUINAT. H (1992), *Finance internationale* 1ère éd, Paris : Presse universitaire de France

économiques de succès d'une intégration économique vont nous permettre d'apporté des réponses à l'optimalité de la zone monétaire UEMOA ? Et s'il y'a ou non un processus de convergence en terme de PIB pat tête ?

Partant, l'objectif de cette étude est dans un premier temps, d'apporter des réponses à ces questions. D'abord, dans une revue de la littérature de la théorie de Zones Monétaires Optimales (partie I), nous présenterons les critères traditionnels (Chapitres 1) et classiques (chapitre 2) garantissant l'optimalité d'une zone monétaire. Ensuite, il s'agira de voir si la zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest est optimale aux regards de ces critères (partie 2) en analysant la situation macroéconomique des pays membres (Chapitre 3). Même si l'UEMOA n'est pas une zone monétaire non optimale (Chapitre 4), l'évolution des écarts de développement entre les pays membres de la zone, mesurée la convergence du PIB par tête (chapitre 5) montre une certaine viabilité de la zone.

Partie I

REVUE DE LA LITTERATURE DE LA THEORIE DES ZONES MONETAIRES OPTIMALES (ZMO)

Chapitre 1 : CRITERES TRADITIONNELS DE LA THEORIE DES ZONES MONETAIRES OPTIMALES (ZMO)

INTRODUCTION

L'approche traditionnelle de la théorie des Zones Monétaires Optimales (ZMO) renvoie aux études initialement menées par R Mundell, dans son célèbre article publié en 1961 « A Theory of Optimum Currency Area » et élargit ensuite par Mc Kinnon (1963) et Kennen (1961). Ces auteurs ont cherché à monter les conditions dans lesquelles un groupe de pays ont intérêt à former une union monétaire par l'adoption d'un régime de change fixe ou d'une monnaie unique renonçant ainsi à l'utilisation du taux de change comme instrument de politique économique. Cette approche repose essentiellement sur une analyse coût-bénéfice de l'union monétaire. Ainsi, selon la théorie économique, la création d'une zone monétaire ne se justifie que si les avantages tirés de l'utilisation d'une monnaie unique et l'absence d'un ajustement sur le marché des changes se trouvent supérieurs aux coûts engendrés. « Deux pays ou régions bénéficieront de la formation d'une union monétaire s'ils sont caractérisés par une grande similarité des cycles économiques, ont de forts échanges commerciaux et disposent d'un mécanisme d'ajustement efficace susceptible de réduire les effets négatifs des chocs asymétriques » (Matei I, 2006).

Partant, dans l'étude des paramètres justifiant l'existence d'une zone monétaire nous développeront trois critères considérés comme socle de la théorie des zones monétaires optimales (ZMO) : la mobilité de la main d'œuvre de Mundell (1961), le degré d'ouverture de l'économie de Mc Kinnon (1963) et la diversification de la production de Kennen (1969).

Section 1 – la mobilité des facteurs de R. Mundell (1961)

Parmi les principaux critères d'une zone monétaire optimale se trouve à la base la mobilité des facteurs de production développé par Mundell en 1961.

En posant les fondements théoriques de l'union monétaire, Mundell tente de répondre en 1961 à la question suivante : « quels sont les critères économiques selon lesquels diverses régions du monde pourraient décider d'adopter une monnaie unique[3] ? » Pour répondre à une telle question, le prix Nobel (1999) adopte rationnellement une analyse coût-bénéfice de l'union monétaire.

Les avantages retenus son entre autres : la réduction des coûts de transaction, un gain en liquidité de la monnaie. Et, le principal inconvénient est la perte d'autonomie de la politique monétaire (taux de change fixe). Cet inconvénient traduit l'impossibilité à pouvoir utiliser le taux de change comme instrument de politique économique face à un choc asymétrique affectant les économies de la zone.

Au terme de cette analyse, il conclut que : l'intérêt pour deux pays A et B (ou n pays) de former une zone monétaire unique n'apparaît que si la mobilité des facteurs de production au sein de la zone constituée est plus élevée que celle vis-à-vis de l'extérieur[4]. Si tel n'est pas le cas, il sera plus avantageux d'adopter la formule des changes flexibles.

Pour justifier une telle conclusion, Bourguinat propose de prendre deux régions d'une espace fédérale ou deux régions-nations indépendantes qui décrètent l'union monétaire. Si un choc de nature exogène, c'est-à-dire un choc asymétrique, résultant par exemple d'un changement de préférence des biens produits par le pays A au profit des biens produits par le pays B, provoque un déplacement de la demande du pays A vers les produits du pays B. Ce choc aura des effets contradictoires dans les deux pays, si les facteurs de production restent immobiles entre les deux économies :

Au niveau du pays A (Figure 1-A) :

- On assiste à une baisse de la demande (D1A vers D2A) qui s'explique notamment par une sous utilisation des facteurs de production. Cette baisse de la demande entraine de suite une baisse de la production (Q1A vers Q2A) et une baisse du niveau général des prix dans le pays A (P1A vers P2A). Il s'en suit une hausse du chômage et un déséquilibre de la balance commerciale.

[3] ALEXANDRE SWOBODA (1999), Robert Mundell et les fondements théoriques de l'Union Monétaire Européenne, article, Paru dans le journal Le temps du 13 décembre 1999 sous le nom : « Robert Mundell, le nobel d'économie qui a fondé théoriquement l'Euro »

[4] BOURGUINAT. H (1992), *Finance internationale* 1ère éd, Paris : Presse universitaire de France

Au niveau du pays B (figure 1-B) :

- L'effet inverse se produit. En effet, on assiste à une hausse de la demande (D1B vers D2B). Ce qui justifie l'utilisation supplémentaire de main d'œuvre (surcharge de capacités de production) due à une hausse de la production (Q1B vers Q2B). D'où une baisse du chômage. Mais cela au prix d'une hausse de l'inflation (P1B vers P2B).

Figure 1 : chocs exogènes spécifiques

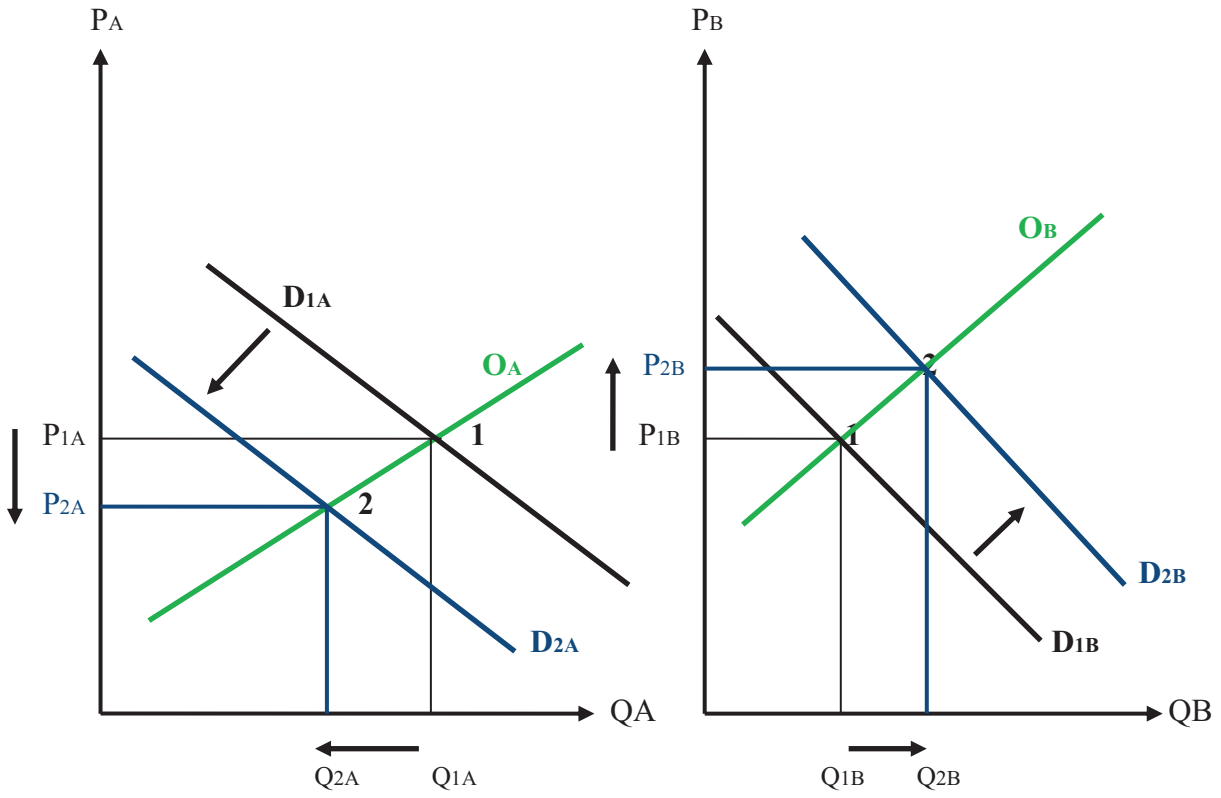

Figure 1-A ***Figuree 1-B***

La réponse à un tel choc nécessite une modification des prix relatifs. Autrement dit, pour retrouver l'équilibre antérieur, il faut forcément dévaluer la monnaie de A et réévaluer celle de B. Ce qui permettra de palier à la fois le manque de mobilité des facteurs et de rééquilibrer la balance commerciale. Cependant, le recours à une telle solution reste non pertinente voir impossible pour une zone à monnaie unique comme par exemple l'UEMOA de même que dans une zone à parité fixe irrévocable[5] (voire annexe : triangle d'incompatibilité). C'est la raison pour laquelle, Mundell « estime que la flexibilité du marché du travail est capital en cas de choc asymétrique en union monétaire. Et la décomposition idéale du monde

[5] Triangle d'incompatibilité de Mundell et l'impossible trinité (voire annexe)

en zone monétaire devrait se faire de sorte que les facteurs de productions soient mobiles au sein de chaque zone mais immobiles d'une zone à une autre. La flexibilité constitue donc un substitut important à l'ajustement de change » (A. O. OSSA, 2000).

Partant ; pour un retour à l'équilibre initial, la mobilité des facteurs de production, particulièrement ceux du travail constitue un mécanisme naturel. Si la main d'œuvre est mobile, susceptible de se déplacer de A vers B, alors le déséquilibre sur le marché du travail et de la balance des paiements se résolvent de suite. En effet, les capacités productives non employées dans le pays A (chômeurs) iront trouver facilement un emploi dans le pays B. Ce qui se traduit simultanément par une baisse du chômage dans le pays A et celle de l'inflation dans le pays B (voir ***figure 2***).

Figure 2 : déplacement de main d'œuvre de A vers B

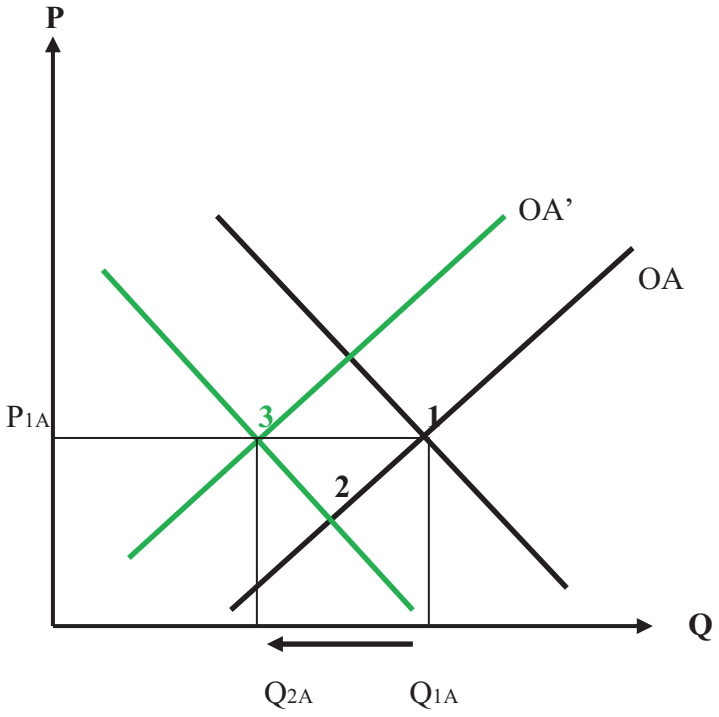

Le regroupement des pays en union monétaire est donc avantageux lorsque la zone est définie comme un bloc de facteurs. Ainsi en s'inspirant de Mundell, Jean-Marc SIROËN (2000) prend l'exemple de deux pays A et B dont chacun compte respectivement deux régions Région A1, Région A2 et Région B1, Région B2. Si nous admettons les suppositions suivantes que :

- la mobilité des facteurs entre la région A1 et la région B1 soit plus élevée que celle entre la région A1 et la région A2, notée :

[MF[6] (Région A1-Région B1) >[7] MF (Région A1-RégionA2)]

- la mobilité des facteurs entre la région A2 et la région B2 soit plus élevée que celle entre la région B1 et la région B2, notée :

[***MF (Région A2-Région B2) > MF (Région B1-RégionB2)]***

Figure 3 : La zone monétaire comme un bloc de facteurs

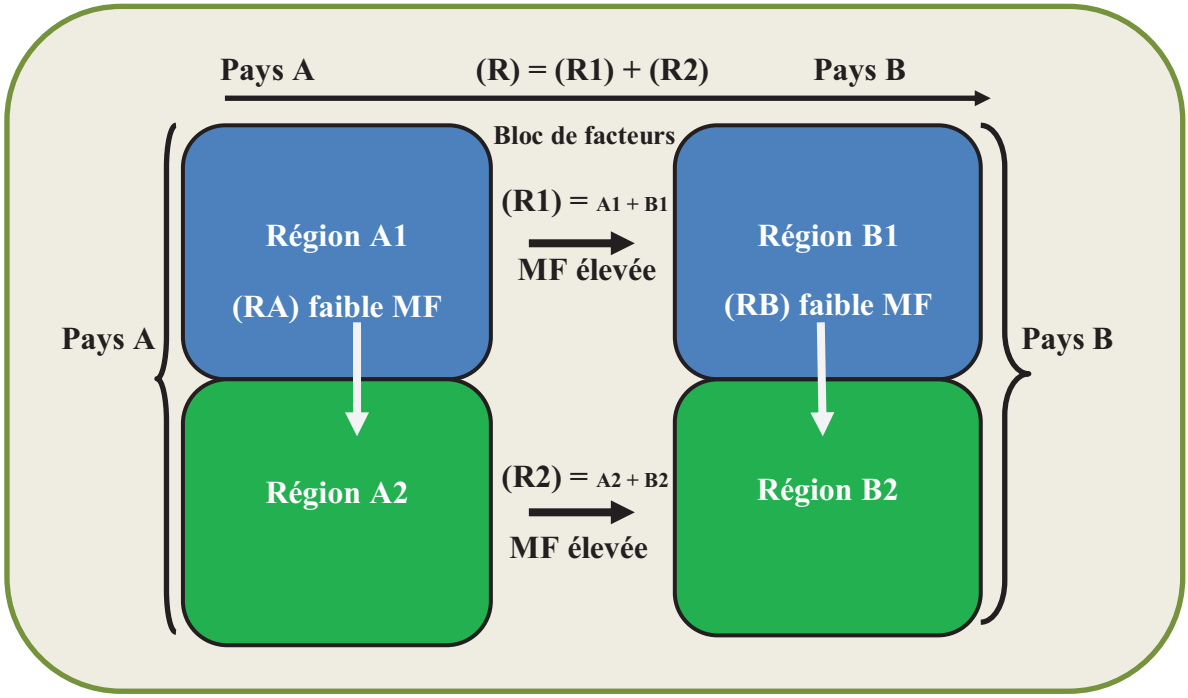

Il en résulte alors que :

(R1) est le regroupement des régions A1 et B1 mobilité des facteurs plus élevée par rapport au regroupement (RA) des régions A1 et A2 avec une faible mobilité de facteurs

(R2) désigne le regroupement des régions A2 et B2 avec une mobilité des facteurs plus élevée comparé à la faible mobilité des facteurs résultant du regroupement (RB) des régions B1 et B2 (faible mobilité des facteurs). (R) est le regroupement des deux pays (Pays A et Pays B) comme bloc de facteurs.

Ainsi, nous voyons qu'une bonne recomposition des régions est alors de regrouper les régions A1 et B1 **(R1)** d'une part et les régions A2 et B2 **(R2)** d'autre part. Cependant le

[6] **MF veut dire : Mobilité des facteurs**
[7] **> veut dire : plus élevé**

regroupement des quatre régions **(R)** formant un grand bloc de facteur serait certainement meilleur que toute autre configuration (voire ***figure 3*** ci dessus).

Par ailleurs, Mundell estime que, sans besoin de recourir au taux de change, la flexibilité des salaires peut résorber ce choc de demande. En effet, la baisse des salaires dans le pays A élèvera l'offre de production et renforce la compétitivité du pays. Cependant tout le contraire d'un tel processus se produit au niveau du pays B : hausse des salaires et baisse de la compétitivité.

Il en résulte de l'analyse de Mundell trois choses importantes à prendre en compte, conditions préalables pour mettre en place une zone monétaire optimale: la nature des chocs entre les pays, le degré de mobilité de la main d'œuvre et la flexibilité des salaires et des prix. Ainsi, la mise en place d'une zone monétaire nécessite à la fois l'absence de chocs asymétriques fréquents de grandes ampleurs sur des zones déterminées et une forte mobilité de la main d'œuvre. La flexibilité des salaires et des prix est aussi un stabilisateur automatique.

Cependant Mc Kinnon (1963), insistant sur le degré d'intégration commerciale comme garant de l'optimalité d'une zone monétaire, complète cette analyse en prenant en compte le degré d'ouverture des économies.

Section 2 – l'ouverture des économies de Mc Kinnon (1963)

Le deuxième critère développé par la théorie des zones monétaires optimales repose sur le degré d'ouverture des économies susceptibles de former une union monétaire. Ainsi Mc Kinnon (1963) considère que le gain résultant de la formation d'une union monétaire repose plus sur le degré d'ouverture des économies que sur la mobilité des forces laborieuses. Intuitivement, l'auteur laisse voire que le choix entre régime de change fixe / régime de flexible nécessite la prise en compte de l'intensité des relations commerciales. Il adopte une analyse coût-bénéfice fondée sur le degré d'ouverture qu'il définit comme étant le ratio entre biens échangeables et non échangeables.

$$\boldsymbol{Degr}\text{é } \boldsymbol{d'ounerture} \ (\text{é}\boldsymbol{conomie}) = \frac{\boldsymbol{biens} \text{ é}\boldsymbol{chaneables}}{\boldsymbol{biens\ non} \text{ é}\boldsymbol{changeables}}$$

Ainsi, les coûts découlant de l'abandon du taux de change comme instrument de change baissent en fonction du degré d'ouverture des économies et de l'importance de leurs échanges réciproques. Pour Mac Kinnon, plus une économie est ouverte (degré d'ouverture élevé), plus elle a intérêt à adopter un régime de change fixe. Et, lorsque la situation inverse se présente ($Degré\ d'ounerture$ faible), le choix d'un régime de changes flexibles reste plus bénéfique.

En adoptant une analyse en termes de sensibilité, l'auteur fait intervenir deux types de justifications[8] :

- ***Analyse en termes de sensibilité des volumes aux variations du change en fonction du degré d'ouverture***.

Pour rendre compte de l'importance du degré d'ouverture dans la formation d'une union monétaire, Henri Bourguinat (1991) reprend l'exemple numérique de Hallwood et Mac Donald (1984)[9]. Ils montrent facilement qu'un pays relativement ouvert compense plus facilement une baisse de la demande extérieure (bien échangeables) qu'un pays relativement fermé. En effet, ils considèrent deux pays A et B. Le pays A, relativement ouvert a un PNB composé de 40% de biens non échangeables et 60% de biens échangeables. Alors que le pays B, relativement fermé, voit son PNB composé de 90% de biens non échangeables et 10% de biens échangeables. Face à une telle situation, pour garder inchangé le PNB, le pays A aura besoin d'une hausse de 15% (6/40 * 100) de la demande de biens non échangeable pour compenser une baisse de la demande de biens échangeables de 10% due à l'appréciation du taux de change. Alors que le pays B aura besoin simplement de 1,1% (1/90 * 100) d'augmentation de la production de biens non échangeables pou maintenir contant le niveau de revenu. Au regard de cet exemple, on voit que la constitution d'une union monétaire paraissent plus rationnels pour les économies relativement ouverte.

- ***Analyse en termes de sensibilité des structures de prix relatifs au degré d'ouverture***

Pour Mac Kinnon, l'intérêt pour un pays de faire partir d'une union monétaire augmente avec son degré d'ouverture. En effet, l'adoption d'un régime de change fixe est nécessaire pour faire face aux fluctuations de prix relatifs entre biens échangeables et biens non échangeables. Les variations de change affectent fortement le rapport biens échangeables biens non échangeables et provoquent une instabilité des prix relatifs. Lorsque l'économie est ouverte, les agents rationnels prennent en compte les produits étrangers dans l'indexation des prix et des salaires. Cela du seul fait que toutes variations des prix étrangers résultant d'une modification du taux de change se répercuteront de manière certaine sur le niveau des prix internes. Ainsi la fixité du taux de change entre monnaies ou la mise en place d'une monnaie unique fait disparaître l'illusion monétaire.

Si l'économie est exposée fortement à l'extérieur, toute variation du taux de change (appréciation/dépréciation) se manifeste de manière importante sur le partage da la demande

[8] BOURGUINAT. H (1992), *Finance internationale* 1ère éd, Paris : Presse universitaire de France, p. 540

[9] P. Hallwood et R. Mac Donald (1984), International Money, Théory, Evidence and Institution, Basil Blacwell ; cité pat H. Bourguinat (1991)

locale/demande externe, traduisant de fait une forte perturbation des ressources. Ce qui justifie que les petites économies ouvertes, engagées pour un degré élevé dans le commerce international auraient tendance à former une zone monétaire contrairement aux économies relativement fermés où le secteur des biens non échangeables dominent.

L'union monétaire engendre donc des coûts et bénéfices. Une meilleure façon de visualiser leurs évolutions consiste à mettre en exergue un graphique qui établit les deux courbes de coûts et bénéfices suivant le degré d'ouverture de l'économie (cf. figure 4 ci-dessous).

Les coûts de l'union résultent en grande partie de la perte de l'autonomie monétaire c'est-à-dire de l'impossible utilisation du taux de change comme instrument d'ajustement des prix. Mais ces coûts diminuent avec le degré d'ouverture de l'économie. Autrement dit, plus l'économie est ouverte, plus le commerce s'intensifie (hausse) et moins les agents économiques éprouvent des problèmes à indexer les prix et les salaires à la monnaie étrangère. D'où la pente négative de la droite des coûts.

Les bénéfices d'une union monétaire ou d'un change fixe s'expliquent par la connaissance de la valeur de la monnaie nationale. Ainsi, plus l'économie est ouverte (hausse du volume d'échange), plus les gains résultant de la baisse de l'incertitude et la confusion du taux de change augmente. Ce qui explique la pente positive de la droite des bénéfices.

Figure 4 : droite des coûts et bénéfice en fonction du degré d'ouverture[10]

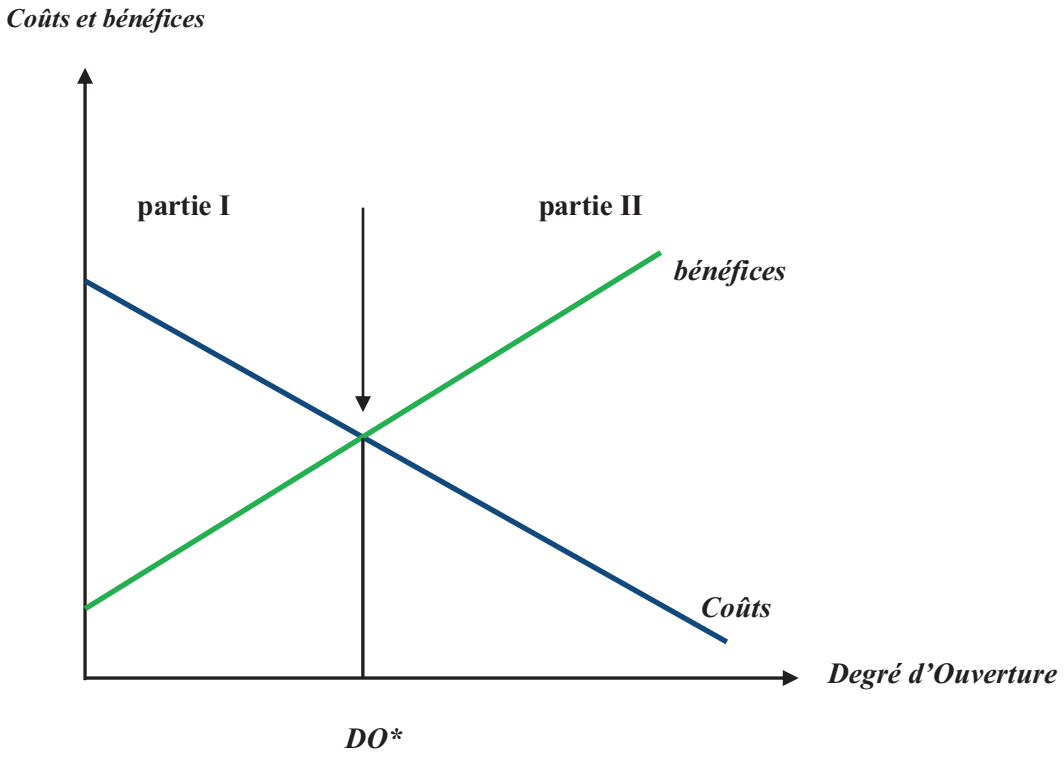

[10] Source: Paul de Grauwe et Lucas Papademos, The European Monetary System in 1990's, p.53. cite par Quyun-Van Tran

A l'équilibre, le ***DO**** désigne le seuil critique de l'ouverture, indicateur qui permet à chaque pays d'adhérer ou non à l'union. On voit que lorsque la droite des coûts est au dessus de la droite des bénéfices (partie I), le degré d'ouverture est considéré comme faible. L'intérêt du pays est donc de garder la monnaie nationale. Cependant, quand l'inverse se produit, droite des coûts au dessous de la droite des bénéfices (partie II); le degré d'ouverture de l'économie est considéré comme acceptable pour entrer dans l'union.

Section 3 – la diversification de la production de Kennen (1969)

Pour répondre aux initiateurs de la théorie des zones monétaires, Peter Kennen (1969) introduit la diversification de la production comme critères de décision de formation d'une zone monétaire optimale. Il défend intuitivement l'idée selon laquelle : plus la structure de production d'une économie est diversifiée, plus elle sera capable de faire face à un choc négatif sur un produit ou sur un secteur donné. Ainsi la diversification compense de fait, l'éventuelle immobilité externe de la main d'œuvre. Il en résulte de cette analyse que plus des économies ont des structures de productions diversifiées, plus elles ont intérêt à former une union monétaire. En effet, la diversification a un effet immédiat sur le niveau d'asymétrie des chocs. Cela se justifie par le fait qu'une économie diversifiée a les moyens de compenser les effets néfastes de l'instabilité de la demande de certains produits. On voit que seuls les chocs symétriques que Mundell juge nécessaire pour constituer une zone monétaire, auront des effets significatifs.

La figure 5 ci-dessous montre les courbes des coûts et bénéfices d'une économie ouverte. Les coûts résultent de l'existence de chocs asymétriques auxquels l'économie est appelée à faire face. La pente négative se justifie par l'importance de la compensation de la mobilité du travail par la diversification de la production. Cependant, les bénéfices restent liés aux chocs symétriques qui favorisent la formation de l'union. Sa pente positive s'explique ainsi par l'importance du degré de diversification de la production qui diminue les conséquences d'un choc sur l'emploi contrairement à une économie mono productive.

Figure 5 : droites des coûts et des bénéfices en fonction du degré de diversification[11]

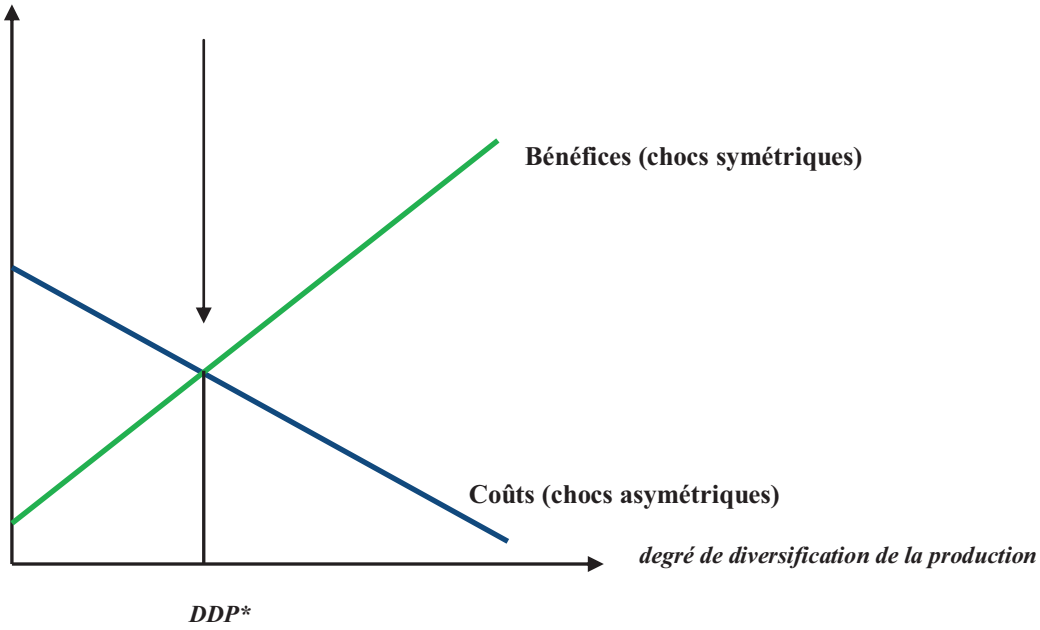

A l'intersection des deux courbes, nous avons le point critique (**DDP***)[12] du degré de diversification de la production prise comme indicateur d'adhésion à l'union. Une économie dont le degré de diversification se situe à gauche de ***DDD****, doit renoncer à toute tentative d'adhésion à une union monétaire. Cependant, un pays trouvera intérêt à faire partir d'une union monétaire lorsque son degré d'ouverture se situe à droite de ***DDD****.

La diversification de la production est donc importante et mérite d'être prise en compte. En effet, C. B. GILLES, J. BRASSEUL et P. GILLES (2010) soulignent que la diversification de la production est positivement liée à la capacité d'absorption d'un pays. Autrement dit, plus l'offre de production d'un pays est diversifiée, plus son absorption est importante. Partant, Michel BEINE (1998) montre que l'importance de ce critère réside dans le fait qu'il tend à être reconnu de manière assez uniforme dans la littérature (Masson et Taylor (1992), Bayoumi et Eichengreen (1992), Brociner et Levine (1992), Mélitz (1995)). C'est dans ce cadre que nous nous demandons si la structure de production da zone franc de l'Afrique de l'ouest est assez diversifié.

[11] Source (inspiré de la figure 1) : Paul de Grauwe et Lucas Papademos, The European Monetary System in 1990's, p.53

[12] DDP (degré de diversification de la production)

Chapitre 2 : CRITERES CLASSIQUES DE LA THEORIE DES ZONES MONETAIRES OPTIMALES (ZMO)

INTRODUCTION

Les critères traditionnels relatifs aux travaux de Mundell, Mc Kinnon et de Kinnen restent non vérifier dans beaucoup de zones monétaires, particulièrement dans la zone franc africaine. Ces conditions traditionnelles remises en cause par l'analyse moderne, souffrent d'une certaine incomplétude dans le sens ou elles ne prennent en compte que certains éléments présents dans le processus d'ajustement sous différents régimes de change (Bogdan 2004) et mettent de coté la composante financière dans une période marquée par la globalisation financière et les mouvements internationaux de capitaux. Avec les progrès réalisés par la science économique, le nombre de critères ne cesse d'augmenter. Scitovsky et Ingram (1969) insistent sur l'intégration financière. Johnson (1970) met en avant le fédéralisme budgétaire (intégration fiscale) comme critère essentiel d'une zone monétaire optimale en ce qu'il peut servir de stabilisateur automatique des déséquilibres entres les pays par l'existence de transferts budgétaires. Alors que les fondateurs de la théorie de l'endogénéité, Frankel et Rose (1997) mesurent les avantages associés à l'union monétaire par le degré de symétrie des cycles d'affaire et l'intensité des échanges bilatéraux c'est-à-dire du niveau d'intégration commerciale. La prise en compte de la nature des chocs macroéconomiques fait de l'étude des chocs asymétriques un élément d'analyse fondamental du niveau d'optimalité d'une zone monétaire. De plus, la soutenabilité de la zone et sa profitabilité pour chacun de ses membres nécessitent l'existence d'organe supranational capable de redistribuer les gains résultant de l'union et d'assurer le processus de convergence. Notons que la bonne marche d'un tel organisme dépendra en grande partie du niveau de solidarité entre les pays qui forment l'union et de sa capacité à contraindre les Etats à respecter certaines disciplines budgétaires.

Section 1 : Les prolongements théoriques

A la suite des travaux initiaux menés par Mundell, Mc Kinnon et Kennen sur la théorie des zones monétaires optimales, d'autres critères ont permis aussi de tracer les contours de l'optimalité. Scitovsky et d'Ingram (1969) insistent sur l'intégration financière. Alors que Frankel et Rose (1997 montrent après les critères usuels dans l'analyse de l'optimalité des zones deux autres critères : l'intégration commerciale et la corrélation des cycles d'affaires.

1)- L'endogénéité des critères d'optimalité

La thèse de l''endogénéité des critères de zone monétaire optimale développée par Frankel et Rose (1997) est l'une des principales critiques à l'égard de la théorie traditionnelle. Pour ces deux auteurs, le processus d'intégration monétaire est endogène dans la mesure où l'union monétaire renforce la symétrie des chocs et justifie *ex post* tout l'intérêt de créer une monnaie unique. Ils privilégient deux critères importants pour mesurer les gains résultant des unions monétaires : le degré d'intégration commercial évalué par le niveau du commerce bilatéral et la corrélation des cycles d'affaire. Ainsi, deux (n) pays auront intérêt à mettre en place une union monétaire lorsqu'ils ont un niveau d'échange bilatéral élevé et/ou une corrélation forte de leur cycle économique. L'idée sous-jacente est que, l'union monétaire renforce la corrélation des variables économiques en renforçant les liens commerciaux, réduisant par la même occasion les chocs asymétriques. Il en résulte des gains à l'union même si on prend en compte les coûts engendrés par la perte d'autonomie de la politique monétaire au niveau domestique.

En considérant le niveau d'intégration commercial, le degré de symétrie des économies et une frontière d'optimalité, on peut montrer de manière simple le caractère endogène des critères d'optimalité (voire ***figure 6*** ci-après). Des pays caractérisés par un niveau faible d'échanges bilatéraux, une faible synchronisation des cycles économiques (partie hachurée) n'ont aucun intérêt d'abandonner l'indépendance monétaire. Cela s'explique par l'absence de gains en cas d'union (figure 6-B : bénéfice < 0). Par contre, à droite de la frontière d'optimalité (exemple point C) : forte corrélation des cycles d'affaire et la forte intégration commerciale, l'union monétaire générerait des profits supérieurs aux pertes découlant de l'autonomie monétaire.

Figure 6 : Intégration commerciale et cycle des affaires

Figure 6-A

Symétrie des cycles d'affaire

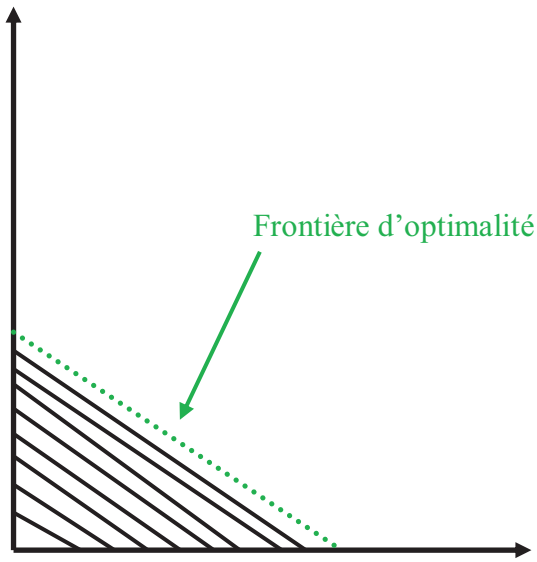

Intégration commerciale

Figure 6-B

Bénéfices net de l'union monétaire

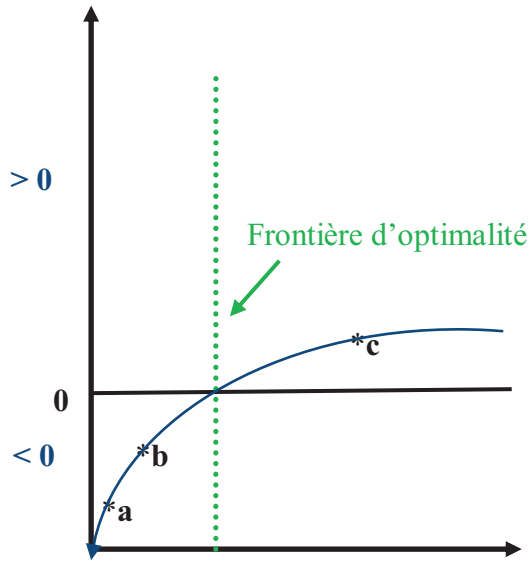

Intégration commerciale

Source : Manix W. Hédreville[13]

L'analyse simple de la figure 6-B montre le caractère endogène des critères d'optimalité. En effet, lorsque du point de vue traditionnelle, des pays ne sont pas aptes à créer une zone monétaire, ils se situeront au point **a**, (à gauche de la frontière d'optimalité). La formation d'une simple zone de libre échange amèneraient les pays au point **b** grâce à la hausse du niveau des échanges bilatéraux. Cependant, ils resteront toujours à gauche de la frontière d'optimalité. On voit donc qu'une zone de libre échange ne règle pas la situation. Il faut mettre de coté les critères traditionnels et entrer en alliance monétaire afin d'atteindre le point **c** caractéristique d'un niveau élevé d'intégration commercial et d'une forte corrélation des cycles (faible dispersion des grands agrégats économiques). Frankel et Rose (1997) soutiennent que, si ces critères traditionnels ne sont pas respectés par un pays au moment de la formation de l'union (*ex ante*), la hausse des échanges commerciaux c'est-à-dire l'augmentation de la corrélation des cycles d'affaire qui en découle le permettra après union (*ex post*).

[13] MANIX W. HEDREVILLE, « la théorie des zones monétaires optimales et la thèse de l'endogénéité des critères d'optimalité : les enseignements de l'union monétaire scandinave (1873-1914) », Université Paris X Nanterre

2)- L'intégration financière

La théorie traditionnelle des zones monétaires optimales a été considérablement remise en cause par la prise en compte, au-delà de la sphère commerciale, des critères financiers. Pour Scitovski (1967) et Ingram (1969), la simple considération des relations commerciales dans la détermination de l'optimalité d'une zone monétaire ne suffissent guerre. Ils y intègrent le degré d'intégration financière des pays appelés à former l'union. L'idée sous-jacente est que, plus les capitaux sont mobiles entre pays partenaires, plus ils ont intérêt à former l'union. La zone monétaire est alors optimale lorsque la mobilité des capitaux facilite le financement du déficit de certains par les excédents des autres. Ainsi, selon Michel Dévoluy (1996)[14] une zone monétaire, pour qu'elle soit optimale, doit être constituée de sorte que la fluidité des capitaux entre les pays excédentaires et les pays déficitaires soit assurée. Eu égard à cela, les transferts compensateurs assureraient l'équilibrage des balances des paiements internes. Les besoins de financement pourraient être couverts par les capacités de financement sans variation importante du change et des taux d'intérêt applicables. En fait, la forte intégration financière tend à égaliser les taux d'intérêt en vigueur dans les pays considérés par simple application du théorème de Modigliani-Miller (1985-1990) : « dans un monde sans taxe, sans coûts de transaction, la valeur de l'actif économique n'est pas affectée par le choix d'une structure de financement ». Donc, à taux directeurs inchangés ; sous l'effet de la concurrence et de la recherche de profits, le comportement rationnel des agents conduira à l'égalisation des coûts du crédit.

3)- Critère des préférences homogènes

Bourguinat (1973) et Kindlerberger (1986) pensent que, les critères traditionnelles et ceux d'Ingam et Scitovsky se fondent sur le simple arbitrage change fixe et change flexible et non sur les véritables paramètres nécessaires pour réaliser une union monétaire. Partant Bourginat[15] pondère deux critères à ceux de Mundell et Mc Kinnon dans le projet de création d'une zone monétaire : « celle de la circulation d'un actif acceptable partout sur le territoire de la zone concernée et d'une communauté (ou au moins d'une proximité) des préférences nationales en matière d'évolution significative » des agrégats macroéconomiques. L'idée est que, pour qu'une zone monétaire soit optimale, il faut que les préférences des agents économiques soient homogènes à la fois en matière de consommation, de salaires réels, de taux d'inflation, de productivités etc.… On voit donc, qu'en absence d'accords sur les

[14] Dévolu M (1996), « L'Europe Monétaire », Hachette Supérieur

[15] BOURGUINAT. H (1973), Des moyens de l'intégration monétaire européenne, L'actualité économique, Montréal, octobre-décembre

objectifs de politique économique, tout processus de monnaie commune ou de monnaie unique sera voué à l'échec. Dans le même ordre d'idée Cooper (1977)[16] trouve que l'union monétaire est avant tout un bien collectif qui exige une demande commune de chaque partisan. Pour Kindleberger (1986)[17] les critères traditionnelles : mobilité des facteurs, ouverture des économies et la diversification de la production sont les conditions nécessaires d'une union monétaire. L'existence d'un accord entre les pays membres sur les grandes préférences liées aux objectifs futurs serait la condition suffisante. La réalisation d'une telle condition nécessite une forte intensité des échanges et des préférences identiques ou proches à la fois sur les biens et services produits qu'ils échangent et ceux collectifs.

Section 2 : Chocs asymétriques dans l'union monétaire

Une zone monétaire est le résultat de l'application par plusieurs pays d'une monnaie commune ou d'une parité fixe irrévocable. Cependant, cette zone monétaire ne sera optimale que si la monnaie commune n'occasionne pas une perte de bien être. Selon Burda et Wyplosz (2009)[18], l'abandon du taux de change comme instrument d'ajustement est problématique dans la mesure où l'union monétaire souffre des chocs asymétriques qui ne touchent que certains pays membres. L'ajustement à un tel choc pèse lourd. Raison pour laquelle, la théorie économique s'est efforcée à trouver des critères pour rendre inutile un tel ajustement. En plus de la mobilité des facteurs, la théorie suggère l'absence de chocs asymétriques pour une bonne marche de l'union. Les chocs asymétriques constituent donc un problème majeur des unions monétaires. Ils engendrent des soucis de stabilisation macroéconomique en ce qu'ils ne touchent ni les même pays, ni dans des proportions similaires. Des pays auront donc intérêt à former l'union monétaire que si leurs structures productives sont similaires. Ce qui entrainera la symétrie des chocs et donc l'absence de problème d'ajustement. Ici, nous distinguerons deux types de chocs : les chocs exogènes causés par des évènements extérieurs, c'est-à-dire liés à la demande et à l'offre mondiale de biens produits au niveau local et ceux résultant de politiques internes.

[16] Cooper (1977), Worlwide versus Regional Integration. The optimum Size of the Integrated Area, in Economic Integration, Worldwide, Regional, Sectoral, Machlup, éd. Londre

[17] Kindleberger Ch (1986), « International Public Goods without International Government », *American Economic Review,* 76

[18] Burda M. et Wyplosz C. (2009), *Macroéconomie une perspective européenne,* 5ème éd. de Boeck, Bruxelles

1)- Effets des Chocs exogènes dans une union monétaire

En union monétaire le taux de change ne peut plus servir de variable d'ajustement macroéconomique en cas de choc. Cependant, pour que cette perte ne soit pas un coût, il faut que les chocs soient symétriques c'est-à-dire, touchent les pays de manière identique. Donc, les zones monétaires distinctes ne prévaudraient que si l'effet d'un choc varie d'un pays à un autre. L'optimalité de la zone monétaire résulterait de la possibilité des pays membre d'utiliser des politiques économiques communes en vue d'absorber le choc. Les chocs exogènes correspondent aux chocs de demande ou d'offre communs, touchant l'ensemble des pays membres. Pour notre analyse, nous utiliserons le cadre théorique[19] du modèle AS-AD.

a)- Choc asymétrique de demande

On part du point E (figure 7-A), équilibre de sous emploi. Un choc positif de demande étrangère à une augmentation de la consommation entraine une hausse des exportations. L'amélioration de la balance des transactions courantes qui en résulte se traduit par un déplacement de la courbe IS vers la droite (IS^0 vers IS^1). L'équilibre instable au point A (excédent) provient de la hausse du taux d'intérêt (r0 à r1). Il y'a alors appréciation du taux de change (baisse de er) et la banque centrale réagit en vendant de la monnaie domestique pour acheter des devises étrangères. La hausse des réserves de change entraîne un déplacement de la courbe LM vers la droite (LM^0 vers LM^1). A court terme, la courbe AD se déplace vers la droite (figure 7-B : AD^0 vers AD^1). La production augmente (y^E vers y^A) et induit une hausse des prix (figure 7-B : p_E vers p_A). Il en résulte une baisse du salaire réel qui stimule l'emploi. Cependant, la baisse du salaire réel et la hausse de l'emploi peuvent entrainer une pression à la hausse des salaires nominaux. De plus, à long terme, la rationalité des agents économiques les pousseront à anticiper cette hausse. La courbe AS est verticale à long terme (figure 7-C). Cela du fait qu'à long terme le niveau de production sera indépendant de celui des prix. L'économie revient alors à son niveau initial de production (y^E) mais au prix d'une nouvelle hausse des prix (P_A vers P_B).

[19] Le cadre théorique du modèle AS-AD est semblable à celui de Blanchard et Quah (1989), approfondi par des enseignements reçus dans le cadre du cours de master 1, macroéconomie financière et développement du docteur Yusuf Kocoglu, année universitaire 2010-2011 à l'Université du Sud Toulon-Var. Pour plus de détails (Voir annexe)

Figure 7: Choc exogène de demande

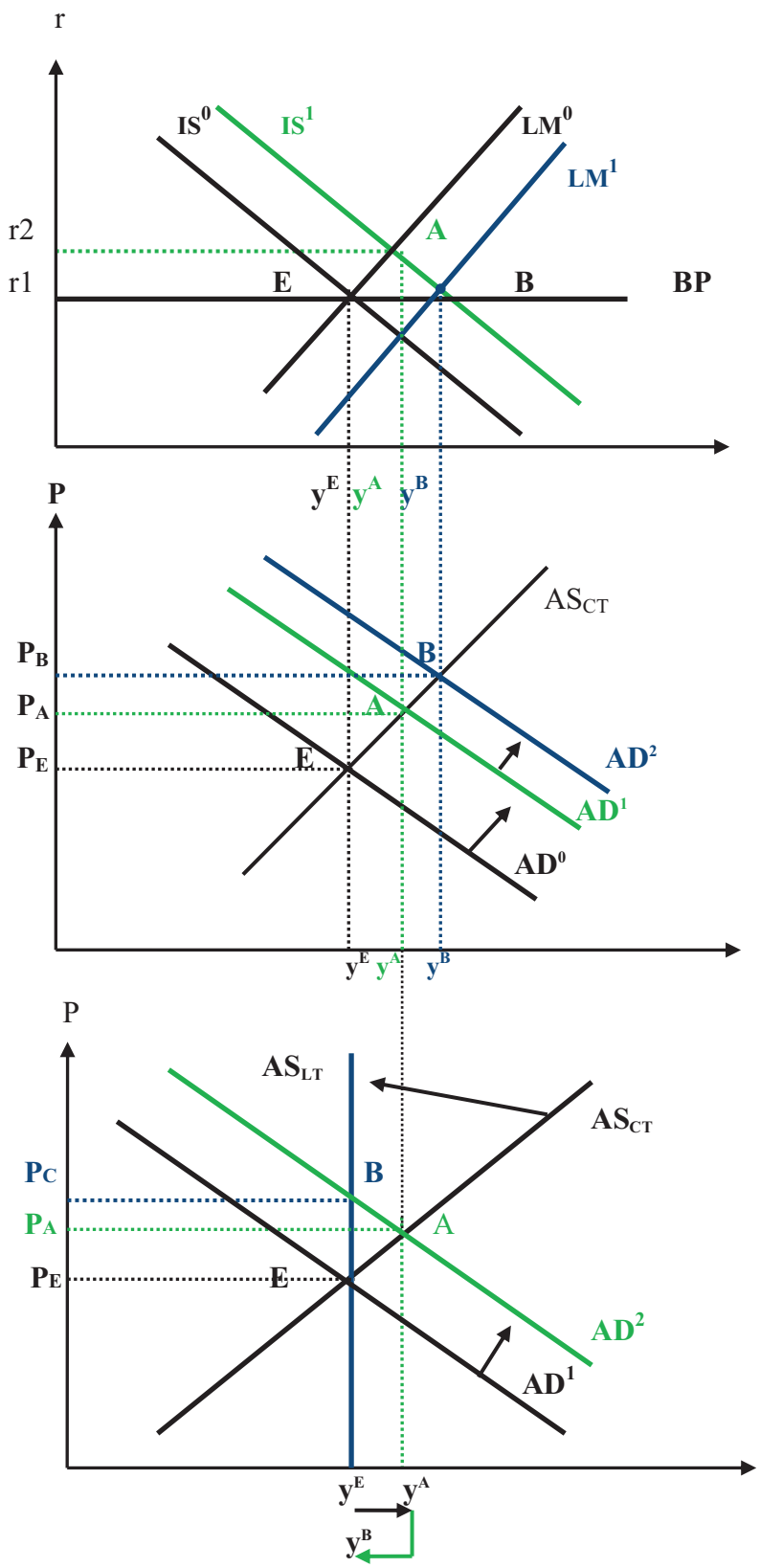

Figure 7-A

Figure 7-B

Effet à CT

Figure 7-C

Effet à CT

b)- Choc asymétrique d'offre

Suite à un choc positif d'offre (Figure 8) résultant d'une amélioration de la productivité permanente, la production augmente (y_E vers y_A). Il en résulte un déplacement de la courbe d'offre à court terme vers la droite AS_{CT}^0 vers AS_{CT}^1 (figure 8-A). Cette hausse de la production s'accompagne d'une baisse des prix (P_E vers P_A). A court terme, la production augmente et les prix baissent. L'augmentation de la production par unité de stock de capital (un choc d'offre positif de productivité) entraine à long terme (figure 8-B), une hausse plus importante de la production (y_A vers y_B) et une nouvelle baisse du niveau général des prix (P_A vers P_B) : déplacement de la courbe d'offre vers la droite (AS_{LT}^1 vers AS_{LT}^2).

Figure 8 : Choc exogène (offre globale)

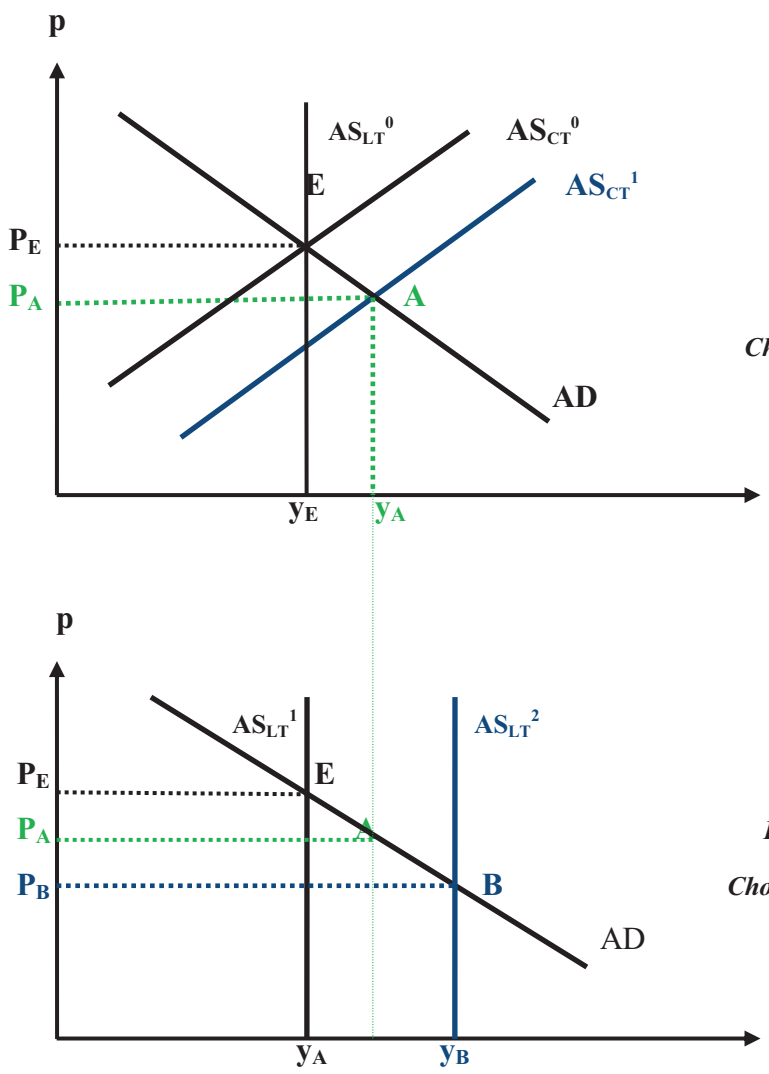

Figure 8-A

Choc d'Offre : effet à CT

Figure 8-B

Choc d'offre : effet à LT

La prise en compte de la capacité d'innovation des pays membres formant l'union est fondamentale pour l'optimalité d'une zone monétaire. En effet, plus les pays ont la capacité d'innover, plus les possibilités de générer de l'activité, de la croissance seront importantes. En effet, pour Saint-Etienne (2011)[20], « la croissance […] doit venir de l'innovation et des gains de productivité. Ces deux facteurs sont mesurés part l'importance des efforts de recherche et développement et d'investissement productif se traduisant par des capacités réelles à exporter ». La convergence[21] des performances des pays en termes de productivité, de la progression du produit intérieur brut par tête (PIB/h), des politique économiques est alors nécessaire.

2)-Effets d'un choc spécifique dans une union monétaire

a)- Externalité de politique budgétaire dans une union monétaire

Les chocs spécifiques désignent l'ensemble des chocs résultant des politiques internes. Ils sont consécutifs aux mesures de politiques des autorités nationales d'un pays. Ce dernier facteur peut être considéré comme un élément idiosyncratique des économies africaines en général et celles de l'UEMOA en particulier. Une politique budgétaire insoutenable dans les pays membres de l'union peut être une source d'instabilité monétaire dans l'ensemble du système.

Analysons maintenant les externalités de politique budgétaire dans une union monétaire (figures 9 et 10 ci-dessous) formée par deux pays A et B suite à une baisse négative et symétrique de la demande adressée aux deux pays par le reste du monde. Pour mieux comprendre, nous supposons deux situations possibles : soit aucun pays ne réagit de manière spécifique pour faire face à un tel choc (absence de politique budgétaire autonome) ; soit un pays réagit par une politique budgétaire active (politique budgétaire expansionniste)

- ***Absence de réaction : pas de politique budgétaire spécifique (figure 9)***

Si aucun pays ne réagit de manière spécifique pour un tel choc, les courbes IS (de chaque pays et de l'union) se déplacent vers la gauche (IS^0 vers IS^1). Cela s'explique par une baisse de la production (de y^0 à y^1) dans chaque pays, donc dans l'union. Cependant, la chute de la production reste limiter par une baisse importante du taux d'intérêt (i_0 à i_1).

[20] Christian Saint-Etienne (2011), *La fin de l'Eeuro,* 2ème éd. François Bourin éditeur, Paris
[21] Pour plus de précision sur la notion de convergence comme critère d'optimalité, voire (2.3.1.a)

Figure[22] 9 et 10 : Effets externes de politique budgétaire dans une union monétaire : modèle IS-LM[23]

Figure 9 - Absence de réaction : *pas de politique budgétaire spécifique*

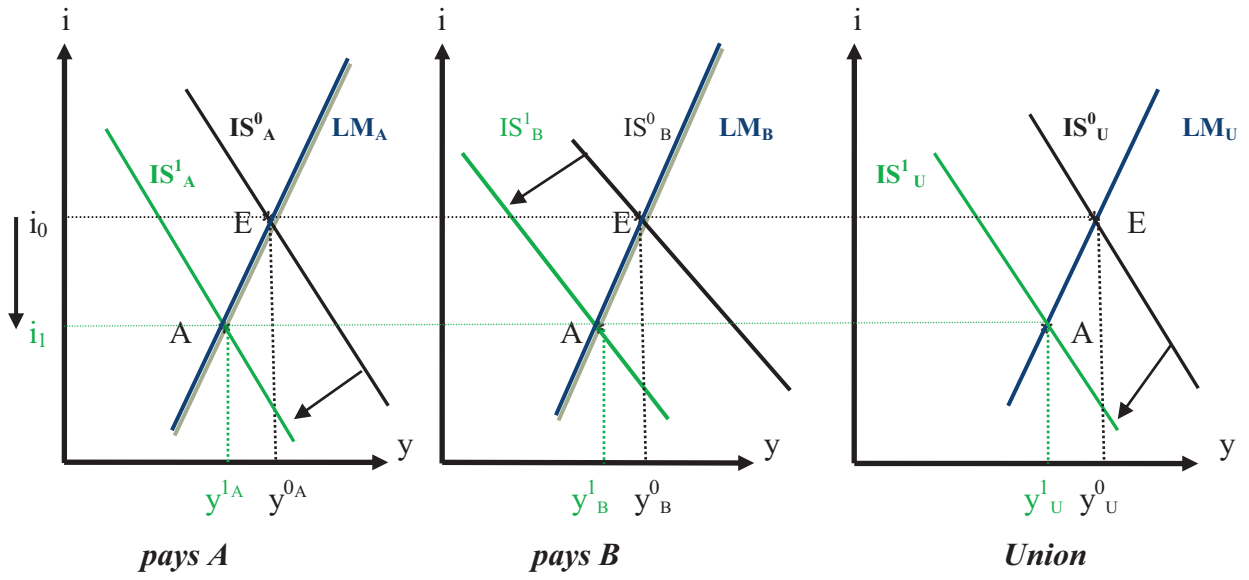

- ***Réaction au choc : politique budgétaire expansionniste (figure 10)***

Lorsque le pays A réagit au choc en une politique budgétaire expansionniste, sa production augmente de manière très importante (y^1_A vers $\mathbf{y^2_A}$). La hausse du taux d'intérêt n'est pas suffisante pour ramener à son niveau initial (i_1 à i_2 : équilibre B). Ainsi ; la courbe IS du pays A se déplace et revient à son niveau initial ($\mathbf{IS^1_A}$ vers $\mathbf{IS^0_A}$). Par contre les courbes IS du pays B et de l'union ne reviennent que partiellement vers la droite (équilibre B). Néanmoins, le pays B bénéficiera des importations du pays A par la relance des exportations. Mais tout dépendra des élasticités et des multiplicateurs. Par contre sa production ne revient pas à son niveau initial (y^{1B} vers $\mathbf{y^{2B}}$), d'où une baisse de la production totale dans l'ensemble de la zone (y^{1U} vers $\mathbf{y^{2U}}$) par référence à la situation initial (équilibre E). Le pays B souffre de la moindre remonté du taux d'intérêt (i_1 à i_2).

[22] Benassi-quere A. – Coeure B. – Jacquet P. et Pisani-Ferry J. (2004), *politique économique*, Bruxelles : 1ère éd, de boeck
[23] Voire modèle IS-LM –BP (annexe)

Figure 10 – Réaction au choc : *politique budgétaire expansionniste*

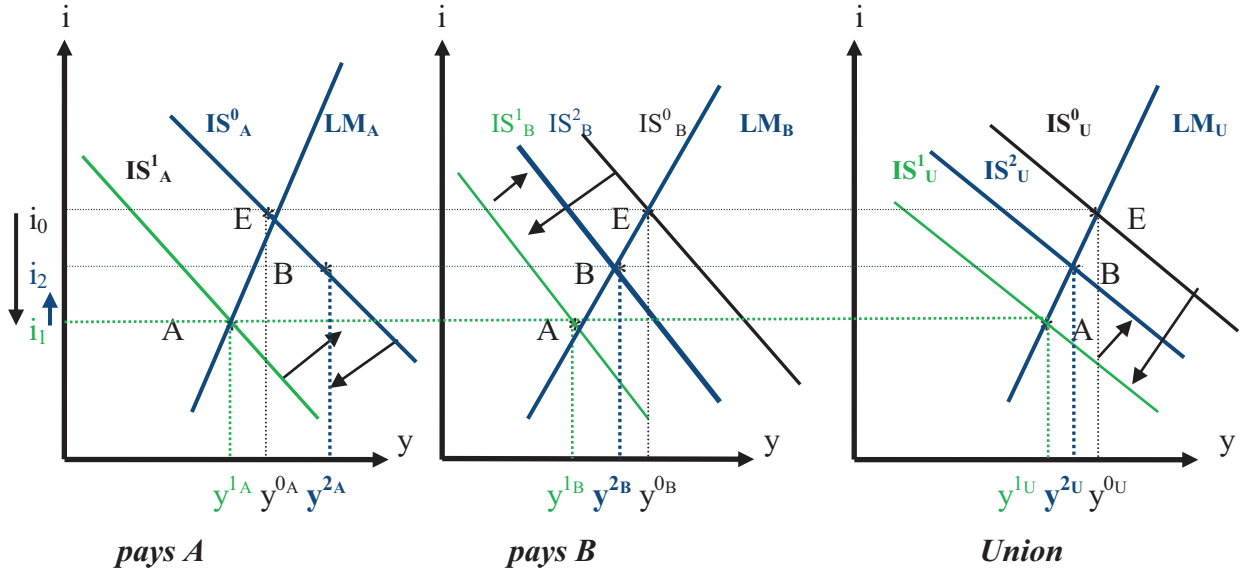

L'idée sous-jacente est que : « si l'externalité par le taux d'intérêt domine, le pays B risque de réagir également par une politique budgétaire expansionniste. L'activité sera alors stable, mais au risque de déficit budgétaires plus élevés, alors qu'une baisse du taux d'intérêt aurait au contraire été favorable aux finances publiques »[24]. Le problème est que dans une union monétaire, chaque pays a intérêt à pratiquer des politiques budgétaires autonomes. Ce qui peut entrainer une perte de valeur de la monnaie, d'où une nécessaire coordination des politiques économiques en général et celles budgétaires[25] en particulier.

[24] BENASSI-QUERE A. – COEURE B. – JACQUET P. et PISANI-FERRY J. (2004), *Politique économique*, 1ère éd, De Boeck, Bruxelles

[25] Coordination des politiques budgétaires

b)- Le fédéralisme fiscal : Intégration fiscale de Johnson (1970)

Les politiques fiscales sont souvent prises de manière individuelle pour ajuster les chocs asymétriques. Or sur le plan théorique, la pratique de politique budgétaire autonome rend sous-optimale l'union monétaire. C'est la raison pour laquelle, en réplique à la théorie traditionnelle des zones monétaires optimales, Johnson (1970)[26] propose un nouveau paramètre pour mesurer l'optimalité de l'union monétaire suite à la perte du taux de change comme moyen d'ajustement. Il s'agit de l'intégration fiscale. Cette dernière « se définit à travers la présence d'un mécanisme de stabilisation automatique des déséquilibres entre régions »[27]. La simple description d'un choc asymétrique de demande au sein de l'union permettra de mieux comprendre une telle stabilisation.

Supposons à présent une union monétaire composée de deux pays A et B (cf. figure 11 ci-dessous). Si la demande de produits adressée au pays B s'accroit (d_1^B vers d_2^B) au détriment du pays A (d_1^A vers d_2^A). La hausse de l'activité économique au niveau du pays B induit une révision à la hausse de sa contribution en impôt au niveau fédéral (CF_0^{A-B} vers CF_1^B). La baisse du nombre de chômeurs induit par la hausse de l'activité dans le pays B entraine une moindre sollicitation du budget national. Cependant, tout l'inverse se produit au niveau du pays A. Sa situation économique est caractérisée par une baisse de l'activité, expliquée par la chute de la demande (d1A vers d_2^A) et une réduction à la baisse en contribution d'impôt au niveau fédéral (CF_0^{A-B} vers CF_1^A). En absence de fédéralisme fiscale, la hausse du chômage au sein du pays A sera compensée par un emprunt pour financer l'allocation chômage. Par contre l'intégration fiscale facilitera les transferts fiscaux du pays B vers le pays A par le budget fédéral. Aussi, de manière automatique, les prélèvements fiscaux freineront l'activité au sein du pays B. « Au total, pour Johnson une forte intégration fiscale par le biais d'un budget fédéral est de nature à réduire les effets d'un choc asymétrique »[28].

[26] H. G. Johnson (1970) « Further Essays in Monetary Theory », Harvard University Press

[27] Cf. Dévolu M (1996), « L'Europe Monétaire », Hachette Supérieur ; cité par Jean-Claude Trichet (2003), Zones monétaires optimales et mise en œuvre des politiques économiques, 40ème anniversaire de la société universitaire européenne de recherches financières (SUERF) ? 24 octobre, Paris

[28] Jean-Claude Trichet (2003), « Zones monétaires optimales et mise en œuvre des politiques économiques », 40ème anniversaire de la société universitaire européenne de recherches financières (SUERF), 24 octobre, Paris

Figure 11 : contribution fiscale et activité économique dans une union monétaire avec gouvernement fédéral

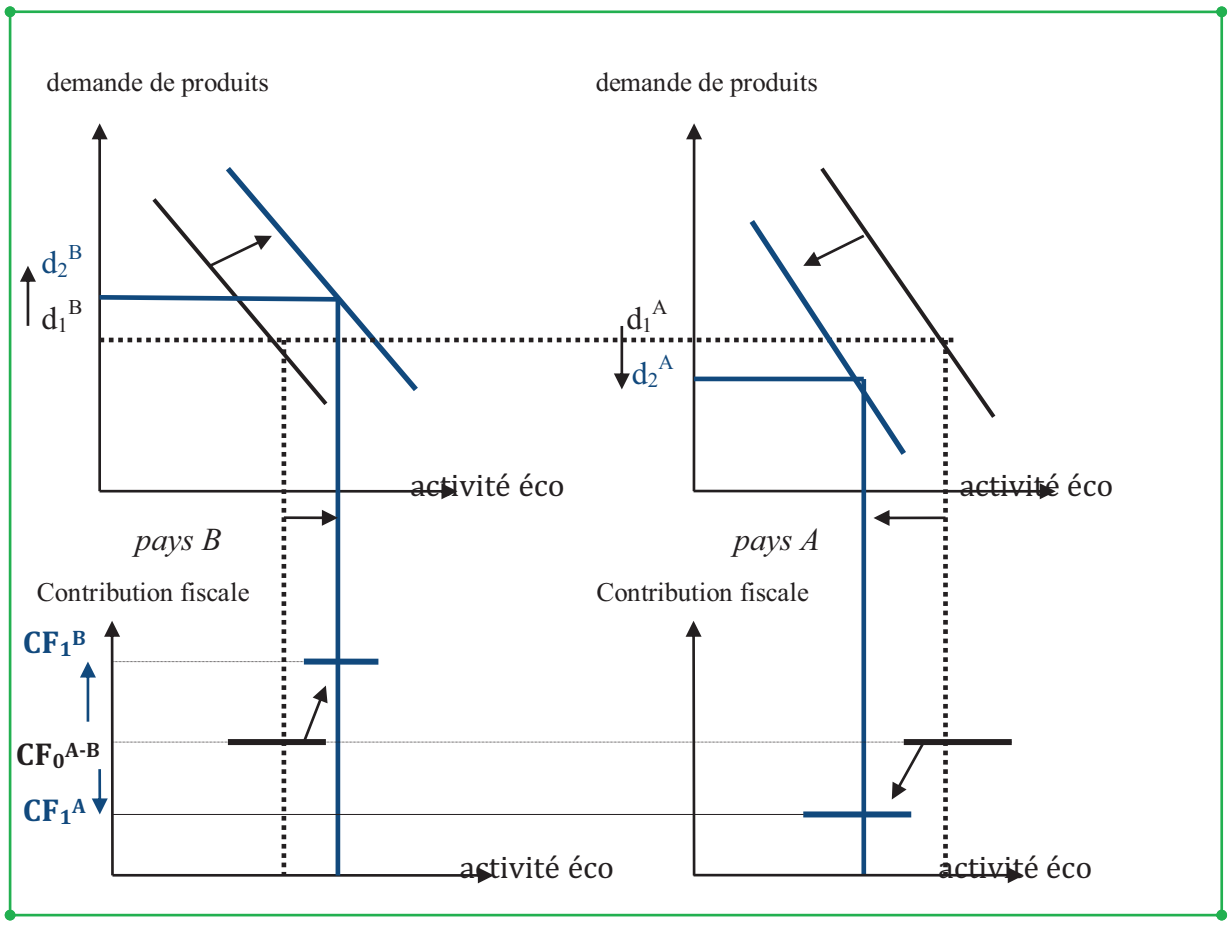

L'existence d'un gouvernement fédéral est alors fondamentale dans la définition d'une zone monétaire optimale. Plus l'activité se développe au sein d'un pays (déplacement de la demande d'un pays membre vers un autre pays), plus sa contribution (par un prélèvement fiscal) au budget fédéral sera élevée (voire figure 12 ci-dessous). Ce qui compensera les chocs asymétriques.

Figure 12 : Prélèvement fiscale par le gouvernement fédéral selon l'activité économique d'un pays de l'union

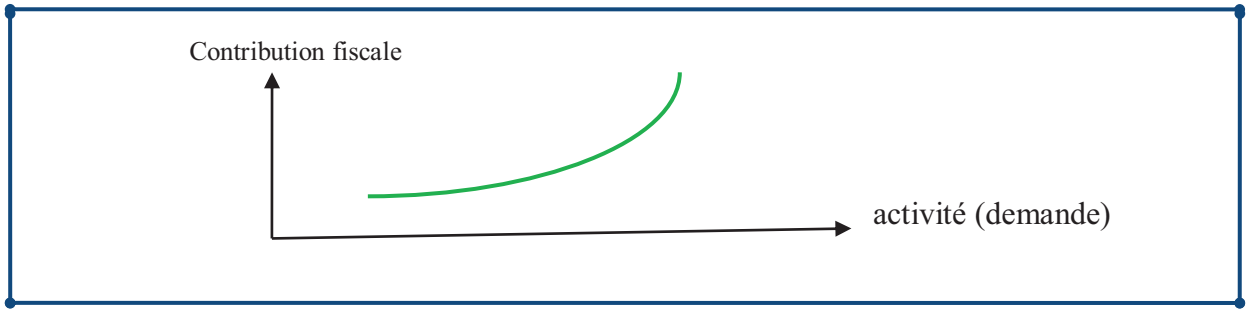

L'idée sous-jacente est la nécessité d'un transfert budgétaire par l'intermédiaire d'un budget fédéral au sein de l'union. Le " fédéralisme fiscal " compenserait la sous-optimalité de la zone monétaire par des mécanismes de transfert lorsque les critères traditionnels ne sont pas respectés au moment de la formation de l'union. En effet, « en cas de choc asymétrique favorable à certains membres de la zone et défavorables aux autres, les recettes fiscales prélevées par la structure fédérale augmenteraient mécaniquement dans les pays favorisés et baisseraient dans les pays défavorisés, tandis que les dépenses fédérales progresseraient au bénéfice des pays défavorisés et diminueraient (ou augmenteraient moins) dans les pays favorisés »[29].

Section 3 : Les critères récents d'une zone monétaire optimale

La profonde évolution de la théorie des zones monétaires optimales a permis de rejeter l'analyse traditionnelle *mundellienne*[30]. Ainsi, les critères récents prennent en compte la convergence réelle et nominale. En plus de la prise en compte de la crédibilité et de la cohérence temporelle, on essaie de voir la soutenablité d'une zone monétaire.

1)- Zones monétaires crédibles[31]

Le niveau de crédibilité d'une zone monétaire (banque centrale) peut être mesuré par le degré de convergence des économies qui la composent. Elle est aussi dépendante de la cohérence temporelle des décisions de politiques économiques annoncées par la banque centrale et leurs applications.

a) – Les critères de convergence

La convergence économique des nations composant une union monétaire est essentielle pour mesurer la taille optimale de la zone. La théorie traditionnelle se fonde sur une convergence réelle, objectif de long terme. Cependant, cette convergence réelle reste intimement liée à la convergence nominale. Cette dernière est déterminante et constitue un ensemble de règles que les pays doivent respecter pour atteindre les objectifs de stabilité, de croissance… L'idée sous-jacente est la volonté de mettre l'ensemble des pays membres de l'union sur une même trajectoire économique caractérisée par des taux de croissance, d'inflation (etc.) identiques (ou proches).

[29] Christian Saint-Etienne (2011), La Fin de l'Euro, éd. François Bourin Éditeur, Paris, pp. 19-20
[30] Relatif à la théorie des zones monétaire optimales selon R. Mundelle (mobilité des facteurs)
[31] Armand-Denis Schor. (2000) « La théorie des zones monétaires optimales : l'optimum, le praticable, le crédible et le réel », l'actualité économique, vol. 76, n° 4, 2000, p. 560 (http//id.erudit.org/iderudit/602337ar)

La viabilité de l'union, son optimalité reposent sur la stabilité monétaire qui exige la convergence des résultats économiques (inflation, chômage, croissance…). A défaut, les politiques individuelles augmenteront les chocs asymétriques et conduiront à l'éclatement du bloc.

Selon, Marie France Jarret[32] la convergence doit être analysée à trois niveaux : nominal, réel et structurel

- Au niveau nominal

La convergence nominale renvoie au taux d'inflation. L'analyse de la théorie de la parité des pouvoirs d'achat montre que la stabilité monétaire implique la convergence des taux d'inflation (voie encadré ci-dessous).

Encadré 1***: Illustration niveau nominal***

*Le taux de change nominal (**e**) mesure le prix d'une monnaie en fonction d'une devise étrangère. Il permet de convertir les prix étrangers en prix domestique.*

$$e = \frac{p}{p^*}$$

En théorie de la PPA, on aura : $\hat{e} = \hat{p} - \widehat{p^*}$ *ou* $\hat{e} = \pi - \pi^*$

Or la stabilité monétaire est garantie lorsque la variation du taux de change est nulle : $\boldsymbol{\hat{e} = 0}$. *Ce qui nécessite la convergence des taux d'inflation :* $\boldsymbol{\hat{p} = \widehat{p^*}}$

[32] Marie France Jarret Les théories de la zone monétaire optimale et les critères de convergence Université du Maine. http://ethique.perso.sfr.fr/ZMO.html

- Au niveau réel

La convergence réelle, mesurée par le taux de croissance indique qu'une forte dispersion des taux de croissance autours de la moyenne pourrait conduire à un changement de parité.

- Au niveau structurel

Au niveau structurel, la convergence dépendra de la qualité de la spécialisation et de la structure par produit des échanges (cf. encadré 2 ci-dessous)

Encadré 2: ***Illustration niveaux réel et structurel***

Soient

$X = x^a y^* + x^b er$; *la fonction d'exportation*; $M = m^a y - m^b er$; *la Fonction d'importation*

X: *exportations en volume* M: *importations en volume*

x^a: élaticité *revenu des exportations* m^a: élasticité *revenu des importations*

x^b: élasticité *prix des exportations* m^b: élasticité *prix des importations*

y^*: *revenu étranger* y: *revenu domestique*

$er = e * \frac{p}{p^*}$: *taux de change réel* e: *taux de change nominal*

p: *prix domestique du secteur exposé* p^*: *prix étranger du secteur exposé*

A léquilibre des écahnges $X = M$,

c'est à dire: $x^a y^* + x^b er = m^a y - m^b er$; *De cette relation, on tire*:

$$er = \frac{1}{x^b + m^b} * (x^a y^* - m^a y) = e * \frac{p}{p^*}, \quad d'ou \quad e = \frac{p}{p^*}\left(\frac{1}{x^b + m^b}\right) * (x^a y^* - m^a y)$$

En taux de croissance: $\hat{e} = \widehat{p^*} - \hat{p}\left(\frac{1}{X^2+m^2}\right) * (x^a \widehat{y^*} - m^a y$

L'évolution des taux de change dépend à la fois des différentielles d'inflation ($\widehat{p^*} - \hat{p}$), de croissance ($\widehat{y^*} - \hat{y}$) et de la nature de spécialisation c'est-à-dire des élasticités prix (x^b; m^b) et de revenu (x^a; m^a)

La mise en œuvre d'une union monétaire implique donc une convergence des performances économiques particulièrement en termes de taux d'inflation. L'écart d'inflation engendre un certain nombre de problèmes qui renvoient à deux types de difficultés d'ajustement, de développements structurels (long terme) et d'évolutions conjoncturelles (court terme). En effet, « l'écart d'inflation qu'enregistre un pays membre avec le reste de l'union peut refléter simultanément un processus d'adaptation de l'économie concernée à la modification de son régime d'équilibre de long terme, comme la réaction (plus ou moins lente) à une perturbation qui frapperait les conditions d'offre et de demande intérieures à court

terme »[33]. Plus la contrainte extérieure est faible (forte spécialisation dans des produits à faible concurrence), plus la stabilité monétaire sera garantie. Car, l'évolution des taux de change dépend à la fois des différentielles d'inflation ($\hat{p}* - \hat{p}$) de croissance ($\hat{y}* - \hat{y}$) et de la nature de spécialisation c'est-à-dire des élasticités prix ($x^b; m^b$) et de revenu ($x^a; m^a$)

2)- Zone monétaire solidaire et soutenable[34]

Les conclusions apportées par les théories traditionnelles et classiques ne parcourent pas tous les contours du problème de l'optimalité d'une zone monétaire. L'appréciation de l'optimalité d'une union monétaire par sa finalité repose sur la solidarité des pays membres et que sa soutenabilité passe par le bien être qu'elle génère pour chaque pays.

Si « la solidarité est une condition nécessaire et suffisante de l'optimalité[35] », la soutenabilité d'une zone monétaire passe les gains résultant de l'union en termes de bien être et de son partage entre les pays membres.

a)- la solidarité : un nouveau critère d'optimalité

La notion de solidarité renvoie aux responsabilités et intérêts communs et se traduit par l'ensemble des sentiments conduisant deux (ou *n*) pays décidant de former une union monétaire et à renoncer au taux de change comme moyen d'ajustement aux chocs à se porter assistance. Ainsi, « elle mesure l'aptitude d'un pays à accepter le coût de la gestion d'un autre[36] ». OSSA A. O. (2000) montre que des pays forment une zone monétaire optimale si et seulement si la solidarité à l'intérieur de la zone qu'ils constituent est plus forte que celle qui apparaît vis-à-vis de l'extérieur. A l'inverse, l'autonomie monétaire reste plus avantageuse. Partant, la condition nécessaire de l'optimalité sera remplie lorsque les pays qui forment l'union sont solidaires. De cette solidarité (condition suffisante), découle l'optimalité. L'idée sous-jacente est que, la mise en place d'une monnaie unique entre deux pays nécessite que les excédents de l'un puissent financer les déficits de l'autre. Ainsi, face à un choc positif affectant un pays au détriment de l'autre, la solidarité constitue un moyen d'ajustement automatique par l'intermédiaire des transferts de capitaux.

---

[33] Marc-Alexandre Sénéga (2010), « La théorie des zones monétaires optimales au regard de l'euro : Quels enseignements après dix ans d'union économique et monétaire en Europe ? », *Revue d'économie politique*, n° 2 Mars-Avril, pp. 237-420

[34] Cours de Philipe Gilles, Master 2, macroéconomie financière et développement, année universitaire 2011-2012

[35] OSSA A. O. (2000), « Zone monétaire et crise de change » : le cas de la zone franc africaine, *Revue Economie et Gestion* du Laboratoire d'Economie Appliquée (LEA) de Libreville (Gabon), pp. 8-17

[36] idem

b)- Partage du bien être et zone monétaire soutenable

La mise en place d'une zone monétaire ne se repose pas sur la seule définition des conditions permettant de la rendre optimale. Une zone monétaire soutenable exige que l'union génère des gains supérieurs à l'utilité autarcique des pays membre et que ces gains soient partager de manière équitable. L'idée sous-jacente est que, chaque pays doit profiter des avantages de l'union mais de la même manière pour que la zone puisse être durable et soutenable. Supposons que deux pays A et B forment une zone monétaire.

* Si la variation d'utilité totale après union est inférieure à la somme des variations d'utilités autarciques de chaque pays (avant l'union), alors A et B forment une zone monétaire sous-optimale.

Illustration :

$$Soit: U_u = U(\widehat{Y_u}\ ;\ \widehat{\pi_u})$$ La fonction d'utilité de l'union

cette fonction mesure le bien être de la populations totale de l'union par le taux de croissance et d'inflation moyen de l'union. *Soient deux pays A etB caractérisés par*:

$* \ Pay\ A$

$$U(A_{av}) = U(\widehat{Y_{av}}\ ;\ \widehat{\pi_{av}})$$

$U(A_{av})$ *utilité du pays A avant union*

$$U(A_{au}) = U(\widehat{Y_{au}}\ ;\ \widehat{\pi_{au}}) \quad (Au)$$

$U(A_{au})$ *utilité du pays A après union*

$* \ Pays\ B$

$$U(B_{av}) = U(\widehat{Y_{bv}}\ ;\ \widehat{\pi_{bv}})$$

$U(B_{av})$ *utilité du pays Bavant union*

$$U(B_{bu}) = U(\widehat{Y_{bu}}\ ;\ \widehat{\pi_{bu}})$$

$U(B_{bu})$ *utilité du pays Baprès union*

Si: $\partial U_u(\widehat{Y_u}\ ;\ \widehat{\pi_u}) < [\partial U(A_{av}) + \partial U(A_{bv})]$; alors la zone monétaire est sous-optimale

* Si la variation d'utilité totale après union est supérieure à la somme des variations utilités autarciques de chaque pays, alors A et B forment une zone monétaire optimale[37]. Ainsi, la zone monétaire pourrait être soutenable (l'optimalité une condition nécessaire à la soutenabilité d'une zone monétaire).

Illustration :

Si: $\partial U_u(\widehat{Y_u}\ ;\ \widehat{\pi_u}) < [\partial U(A_{av}) + \partial U(A_{bv})] > 0$; alors la zone monétaire est optimale

Cependant, deux situations possibles peuvent se présenter, mais l'optimalité demeure toujours :

$$[\ \partial U(A_{av}) >\ \partial U(A_{au}) > 0] > [\ \partial U(B_{bv}) >\ \partial U(B_{bu}) > 0]$$

$$ou\ \ bien \quad [\ \partial U(B_{bv}) >\ \partial U(B_{bu}) > 0]\ \ > [\ \partial U(A_{av}) >\ \partial U(A_{au}) > 0]$$

[37] Optimale signifie que, l'utilité qui découle de l'union est supérieure à la somme des utilités des deux pays lorsque l'union monétaire n'est pas mise en place

* Si A et B forment une zone monétaire optimale, alors ils appartiennent à une zone monétaire soutenable si leurs gains en termes d'utilité (bien être de la population) sont égaux (le partage égalitaire de l'utilité est une condition suffisante pour la soutenabilité de l'union monétaire).

Illustration :

$$Si : \partial U_u(\widehat{Y_u}\ ;\ \widehat{\pi_u}) < [\partial U(A_{av}) + \partial U(A_{bv})] > 0\ ;$$

$tel\ que\ [\ \partial U(A_{av}) >\ \partial U(A_{au}) > 0][\ \partial U(B_{bv}) >\ \partial U(B_{bu}) > 0]$; alors la zone monétaire est soutenable

La soutenabilité d'une zone monétaire nécessite donc l'existence d'un organe supranational capable d'assurer la redistribution de manière équitable.

Partie II

LA ZONE MONETAIRE UEMOA EST – ELLE OPTIMALE ?

Chapitre 3 - SITUATION MACROECONOPMIQUE DES PAYS DE L'UEMOA

INTRODUCTION

Avec l'internationalisation de l'ouverture des économies, on assiste à de profondes mutations de l'économie internationale par la mondialisation. Dans sa composante monétaire, la globalisation financière ; caractérisée par la déréglementation, le décloisonnement des marchés et la désintermédiation financière a entrainé l'intégration croissante des économies par la création des monnaies communes. Une zone monétaire est une zone marquée par une étroite solidarité entre les monnaies d'un ensemble de pays ou par une monnaie unique où certaines mesures sont mises en place pour organiser en commun la défense de la valeur monétaire. Ainsi, ce besoin de protection solidaire à l'égard de l'extérieur pousse les pays entretenant des relations économiques étroites à défendre l'intérêt commun en essayant entre autre de palier au déficit de la balance des paiements et des restrictions commerciales communes. La théorie économique nous enseigne que la mise en place d'une zone monétaire n'est rationnelle que si les gains résultant de l'utilisation de la monnaie unique au détriment d'une absence d'ajustement sur le marché des changes se trouvent supérieure aux coûts engendrés. La viabilité de la zone dépendra en grande parie de la situation économique des pays composant l'Union, du niveau de similarité des cycles économiques, de leur capacité à faire face aux chocs asymétriques, du niveau de convergence etc.…

Dans ce chapitre, nous présenteront l'union Economique et Monétaire Ouest Africaine en mettent en exergue le processus d'intégration, ses objectif et son fonctionnement (section 1). Ensuite, nous présenteront la situation macroéconomique des pays de la zone en décrivant aussi le processus de convergence (section 2).

Section : 1 Présentation de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

La zone franc est une coopération économique entre la France et quinze pays africains. Elle compte deux unions monétaires[38] juridiquement indépendantes dont l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). L'intégration régionale en Afrique de l'ouest résulte de la volonté politique manifestée par les pays membres depuis les indépendances pour assurer une meilleure opportunité à l'insertion des économies au marché mondial. La première partie de cette section présente sommairement l'intégration régionale en ressortant les différentes étapes historique er économique de la construction de l'UEMOA. Ses objectifs et son mode de fonctionnement seront traités dans la seconde partie.

1) L'intégration régionale et la Construction de l'UEMOA

La mise en place d'un vaste marché régional intégré offre beaucoup d'opportunités notamment la possibilité d'amortir les chocs extérieurs qui autrement auraient des incidences majeurs néfastes sur le plan individuel. Aussi, l'intégration régionale joue un rôle important dans la croissance et le développement. Partant, dans la recherche d'une plus grande autonomie vis-à-vis de la puissance coloniale française, sept pays d'Afrique noire notamment le Benin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo ont réaffirmé leur volonté d'intégration en créant l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) en 1962. Ils finiront avec la Guinée Bissau à mettre en place l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) en Janvier 1994.

Dans son évolution l'Union est d'abord monétaire : Union Monétaire Ouest Africain (UMOA), ensuite économique : Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA). A la recherche d'une plus grande efficacité de la politique monétaire commune, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) émet la monnaie unique (le franc CFA) à l'intérieur de la zone.

[38] La zone franc compte deux unions monétaires l'UEMOA et la CEMAC sous l'autorité de deux instituts d'émission respectivement la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque Centrale des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

a) L'évolution historique de l'Union.

La création des zones monétaires après la grande crise de 1929 exprime à la fois, le morcellement de l'espace économique mondial et une tentative de reconstruction partielle du système d'avant 1929. L'origine de la zone monétaire franc est ancienne. En effet, plusieurs variétés de monnaies ont permis d'assurer les transactions au sein du continent africain bien avant la colonisation. Ils s'agissent entre autre du cuivre, de la barre de fer. La garantie de la circulation fiduciaire avec l'imposition de nouveaux statuts aux organismes d'émission remonte en 1920 avec la création des premiers comptes d'opérations. La zone franc, issue de la seconde guerre mondiale fut créée officiellement en 1939 avec la mise en place du contrôle des changes. L'objectif était la libre convertibilité, avec la mise en place des règles de protection communes vis-à-vis de l'extérieur. Ce n'est qu'en 1945 avec la réforme monétaire que l'on aboutira à la création du franc des colonies françaises d'Afrique et la frappe de pièces propres. Dix ans plus tard (1955), dans le but de bien suivre les relations monétaires par la coordination des activités, l'institut d'émission d'Afrique Occidentale française fut crée avec la mise en place du compte d'opération monétaire.

b) La Création de L'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA)

La transformation des structures institutionnelles de manière générale et en particulier celles monétaires a fondamentalement marqué l'indépendance des pays de l'Afrique noire francophone. En effet, la plus part des pays d'Afrique ont décidé d'assurer une autonomie monétaire. Cependant, exception faite de la Guinée, d'autres pays d'Afrique noire ont choisi le maintien de la coopération monétaire avec la France. Cette volonté d'intégration de ces pays nouvellement indépendant s'est réaffirmée par la création de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) en 1962 tout en adoptant les mêmes principes instaurés à la période coloniale (centralisation des réserves de changes, libre circulation des monnaies, transfert libre...). La zone franc s'est profondément mutée passant d'une centralisation initiale à une diversité relative des aspirations de chacun des Etats. Ainsi, en donnant un élan nouvel à l'intégration régionale, ils signeront le nouveau traité de l'UMOA en 1973 marqué par la mise en place des instruments de coopération monétaire.

L'unique expérience d'intégration monétaire réussie entre des pays en développement, « la monnaie unique convertible a permis de consolider les tissus industriels des pays, source d'échanges, en réduisant l'instabilité des taux de change et en supprimant l'usage de dévaluation répétitive ; de réduire les coûts de transaction qui sont souvent élevés en Afrique

à cause des systèmes bancaire et de l'instabilité des monnaies[39] ». Cependant, la politique monétaire commune n'a pas pu empêcher l'accumulation d'arriérés de paiement et la surévaluation du franc CFA.

c) Contexte économique et la création de l'UEMOA

Sur le plan économique, plusieurs réformes ont été adoptées conduisant à la création de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

La signature du nouveau traité instituant l'UMOA en 1973 remplace celui de 1962. L'africanisation de la BCEAO fut effective en 1978 avec le transfert de son siège de Paris à Dakar. Ce nouveau cadre institutionnel aura permis aux autorités monétaires de favoriser le développement économique des Etats et de corriger les déséquilibres extérieurs. En effet, malgré les bons résultats économiques enregistrés après les indépendances, les pays membres de la zone vont subir des pertes de performances suite à la crise des années quatre vingt. Cette situation s'explique entre autre par la chute des cours des matières premières, d'un surendettement extérieur dû à la dépréciation du dollar et d'une perte de compétitivité des économies. Face à cette situation marquée par des disparités persistantes entres les pays membres au début des années 1990, la dévaluation était devenue incontournable. Partant, les pays membres ont renforcé le traité de l'UMOA en tenant compte des ces expériences passées afin de surmonter les blocages et de rendre plus efficace l'intégration régionale.

La réforme la plus importante fut donc celle de 1994. « En même temps que le franc CFA était dévalué de 50%, fut signé le traité de l'Union Economique et Monétaire (UEMOA) qui complète l'union monétaire de manière à transformer en union économique et monétaire[40] » avec comme objectifs la réalisation d'un marché commun et la surveillance multilatérale des politiques publiques. Dès son entrée en vigueur en janvier 1999, l'Euro vaut 6,55957 francs français. L'arrimage du franc CFA à l'Euro n'a pas changé la parité. La valeur du franc CFA par rapport à l'euro fut automatiquement fixée ; un Euro est désormais égal à 655,957 Franc CFA.

[39] Etude de l'impact de l'introduction de la réciprocité dans les relations commerciales entre l'UE et l'UEMOA, CERDI

[40] GUILLAUMONT S. (2006), « The west-African central bank's independency: an expected reform », *Revue d'économie du développement,* 2006/1, vol. 20

2) Fonctionnement et objectifs de l'UEMOA

Le principal objectif du traité de l'UEMOA est de faire face aux problèmes rencontrés par le traité de l'UMOA afin d'arriver à harmoniser les politiques économiques et de relancer l'intégration régionale après la dévaluation. Cependant, pour atteindre ces objectifs, il était nécessaire de mettre en place un cadre institutionnel adapté pour garantir son bon fonctionnement.

a) Le fonctionnement du nouveau cadre institutionnel

Inspiré de celui de l'Union Européenne, le nouveau cadre institutionnel compte quatre organes permettant d'assurer la bonne marche de l'Union. Ils s'agissent notamment:

des organes de direction composés de la ***conférence des chefs d'Etat et de gouvernement*** qui définit les orientation politiques de l'union et gère la volonté politique des Etats membres en matière d'intégration par la prise des décisions ; du ***conseil des ministres*** chargé de la définition de la politique monétaire et du crédit et la mise en œuvre des orientations générales définies par la conférence et de la ***commission de l'union*** chargée du bon fonctionnement de l'Union ;

des organes de contrôle juridictionnel constitués de la **cour de justic**e qui interprète à la fois les actes uniformes et juridiques du traité et applique la loi ; de la **cour des comptes** chargée du contrôle des comptes de l'Union et de la fiabilité des données et le **comité interdépendant** qui gère les différents entre Etats ;

de l'organe consultatif (chambre consultatif), lieu de dialogue entre l'UEMOA et les agents économiques dont son rôle est d'associer le secteur privé au processus d'intégration régionale ;

des institutions spécialisées et autonomes qui participent activement à la réalisation des objectifs de l'union. Ils s'agissent de la BCEAO qui gère la politique monétaire et de la BOAD[41] qui est chargée du développement des pays Ouest africains.

b) Les objectifs

Dans le but de renforcer l'union monétaire, l'UEMOA se fixe un certain nombre d'objectifs. Prenant en compte les expériences passées et les dispositions mises en place par le nouveau traité de l'UEMOA, les autorités veulent réduire les disparités entre les pays membres en assurant la convergence des performances macroéconomiques par l'instauration d'une procédure de surveillance multilatérale. Cependant, les divergences entre pays membres persistent. De plus, dans l'objectif d'augmenter le commerce intra-régional, l'UEMOA veut mettre en place un marché commun. Ce qui

[41] BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement (chargé du développement de tous les pays de l'Afrique de l'Ouest en finançant des activités économiques)

permettrait la libre circulation des biens, des services et des capitaux. Cet objectif vient renforcer la théorie mundelliènne[42] des zones monétaires optimales en ce que la libre circulation des facteurs puisse absorber les chocs asymétriques.

L'UEMMOA veut aussi favoriser l'avènement d'un cadre juridique adéquat, capable d'engendrer le développement des activités économiques. Ce qui peut renforcer la compétitivité dans les activités économiques et financières. Un autre objectif de taille est la mise en place et la coordination des politiques sectorielles communes. Cette volonté de politiques sectorielles communes dans les domaines prioritaires tels que l'agriculture, les ressources humaines, les infrastructures etc.… est d'une importance particulière dans le développement économique des États membres.

Section 2 : Cadre socioéconomique et Evolution de la situation macroéconomique au sein de l'UEMOA

L'étude de la situation économique de l'UEMOA depuis les indépendances permet d'avoir une vision globale des performances macroéconomiques afin de juger de manière plus appropriée de l'optimalité de la zone. En revisitant l'histoire, deux dates importantes marquent l'évolution de l'Union et permettent de prendre en compte trois grandes périodes. Il s'agit de la dévaluation du FCFA de 50% de sa valeur en 1994 et de son rattachement à l'euro en 1999.

Même si la situation économique des pays membres de l'Union est relativement performante juste après les indépendances, cette période avant dévaluation reste marquée par d'importants déséquilibres macroéconomiques. En effet, « la dévaluation était devenue nécessaire du fait de la perte de performance des économies de la zone[43] ». A titre illustratif, tous les pays de l'Union ont connu en 1993 des taux de croissance réel du PB négatif (-2,2%). Aussi, la part du déficit public global sur le PIB s'élève à plus de 7% alors que le déficit commercial (387,9 milliards de franc CFA) compte pour 5% du PIB.

Après la dévaluation, la situation économique des pays de l'union s'est fortement redressée. Et, il en a résulté une certaine opportunité de convergence. En effet, L'amélioration de la compétitivité prix et le redressement des finances publiques ont conduit à une hausse du taux de croissance pour atteindre dans l'ensemble un pic de 5,9% en 1996. A la même date, le déficit public s'est fortement réduit passant à 1,5% du PIB alors que le déficit du compte

[42] Relatif à la théorie des zones monétaires optimales selon Robert Mundell
[43] HUGON P (1997) « Les avatars de la Zone franc face à l'Euro », Professeur Paris X, ouvrage en cours avec J. Coussin

courant est ramené à 4%[44] du PIB. Cette situation se traduit aussi par une importante baisse du taux d'inflation de plus de 17 points pour s'établir à 10,3% en 1995 contre 27% en 1994.

La période récente qui débute avec l'avènement de l'euro est très importante pour juger de l'avenir de l'Union. En effet, elle reste marquer par la multiplication des crises sociopolitiques notamment en Côte d'ivoire en 2001 et en 2010. La répétition de telles situations risque d'affecter de manière néfaste les performances économiques de l'Union et d'accroitre les disparités. En effet, la Côte d'Ivoire est la vitrine de l'Union et produit à elle seule plus de 30% PIB total.

1) Cadre socioéconomique : Evolution de la population

La zone UEMOA s'étend sur une superficie de 3,5 millions de km^2 avec une population estimée en 2011 à plus de 100[45] millions d'habitants contre 97 millions en 2010; soit une progression de l'ordre 3,8%. Les caractéristiques démographiques sont presque identiques dans tous les pays membres. Cette population représente en 2008 11,24%[46] de la population de l'Afrique Subsaharienne. Elle est à majorité jeune. En effet, en 2009, plus de 40% de la population ont moins de 15 ans alors que la population en âge de travailler (15 à 65 ans) s'élève à hauteur de 50% [47](voire graphique ci-dessous).

Graphique 1

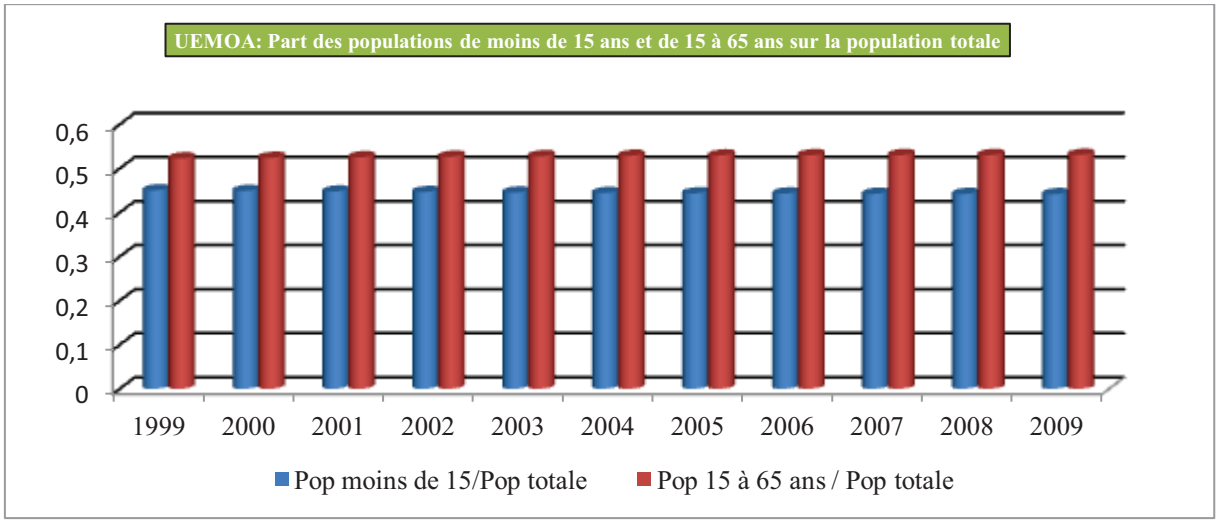

Source : BCEAO

[44] Source: FMI, World Economic Outlook Database, April 2012 et calcul de l'auteur

[45] Source : FMI, World Economic Outlook Database, April 2012

[46] World Development Indicators & Global Development Finance ,19 April, 2010 et calculs de l'auteur

[47] Source BCEAO (2011), Banque mondial, et calculs de l'auteur (pour plus de détails concernant la population, voir annexe, courbe d'évolution de la population total de L'UEMOA, parts des populations de moins de 15an et celles âgées de 15 à 65 ans sur la population totale).

2) Situation macroéconomique des pays de l'UEMOA

a) Evolution et Répartition du produit intérieur Brut de L'UEMOA

La répartition du produit intérieur brut (PIB) entre les pays membres de l'UEMOA laisse apparaître une disparité persistante au sein de la zone. En effet, deux pays la Côte d'Ivoire et le Sénégal produisent à eux seuls plus de la moitié du revenu de la zone depuis les indépendances. En moyenne annuelle sur 5 ans, ces deux pays ont produit durant la crise des années quatre vingt plus de 60% de la production. Et, la part de chaque pays dans la production totale reste pratiquement constante (Voire graphique ci-dessous).

Graphique 2

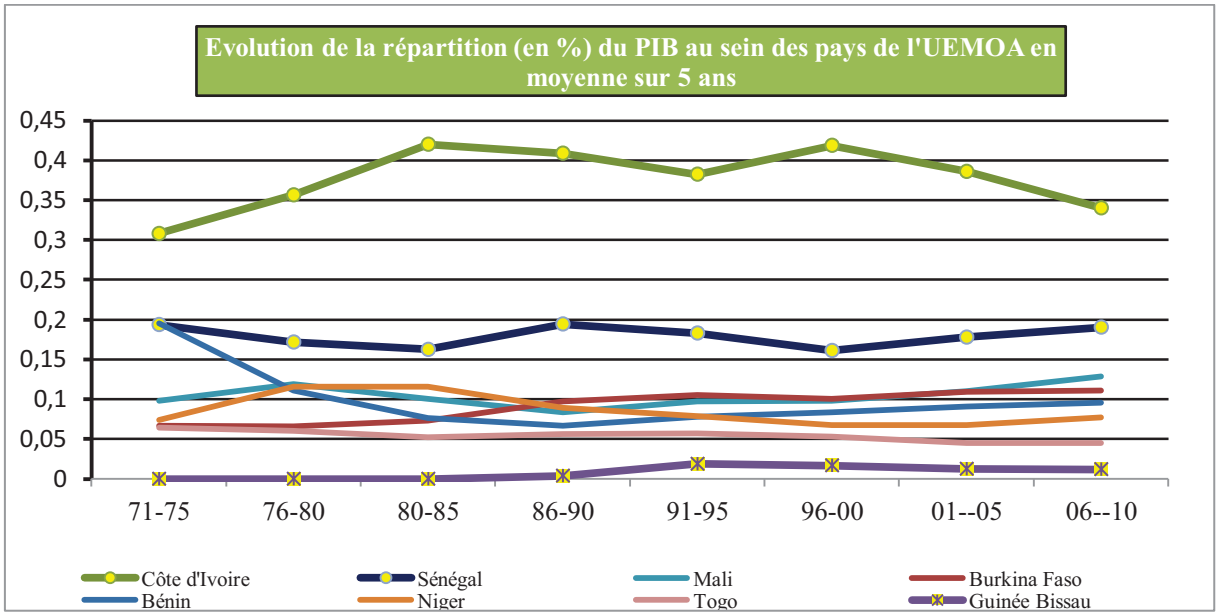

Source : BECEAO

En 2009 tout comme en 2010, la côte d'Ivoire occupe toujours la première place avec 34% de la production du PIB de l'Union malgré la crise sociopolitique qui a frappé le pays durant cette année. Elle est suivie du Sénégal avec 19% alors que la Guinée-Bissau ne participe qu'à hauteur de 1% (Voir graphique ci dessous).

Graphique 3

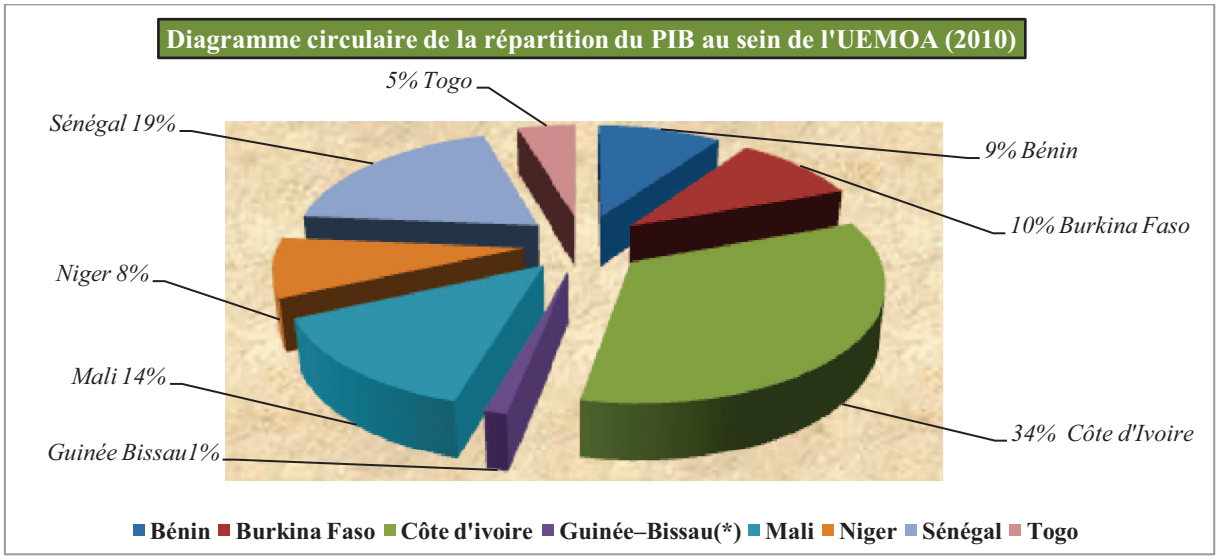

Source: FMI, World Economic Outlook Database, April 2012

L'évolution du PIB par habitant laisse aussi apparaitre des disparités surtout au début des années 1980. Mais ces écarts diminuent depuis le début des années 2000. En effet, selon les données du FMI, quatre pays membres de la zone ont vu leur revenu par tête augmenter. Cette hausse s'élève à 9,1% pour le Bénin, 9,7% pour le Burkina Faso, 33,5% pour le Mali et 20% pour le Sénégal entre 1980 et 2012. Cependant, le PIB par habitant des autres pays membres a baissé au cours de la même période. Le revenu par habitant de la Côte d'Ivoire s'établit à 584 milliards de franc CFA en 1980 contre 365 milliards en 2012 soit une baisse de 37,5%. Cette baisse s'élève à 8%, 36% et 22,7% respectivement pour la Guinée Bissau, le Togo et le Niger (voir graphique ci-dessous).

Graphique 4

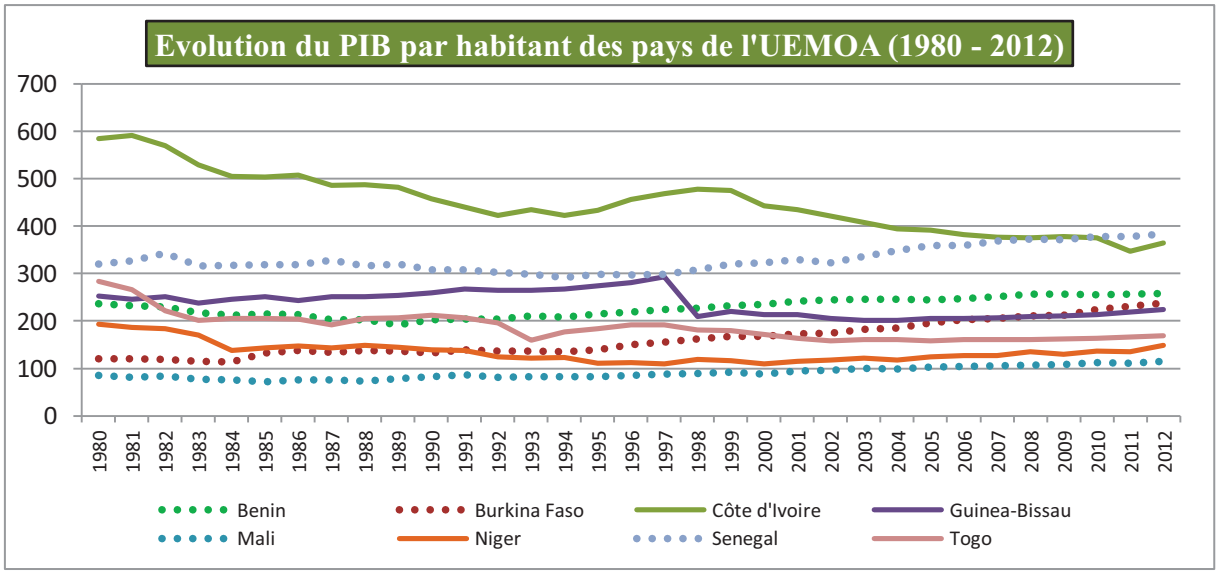

Source: World Economic Outlook Database, April 2012 et calculs de l'auteur

Néanmoins, ces disparités ont diminué. On assiste à un processus de convergence, de rattrapage et même de dépassement. Le revenu par tête du Sénégal et du Burkina Faso dépasse respectivement ceux de la Côte d'Ivoire et de la Guinée Bissau en 2010. On voit donc que, depuis le début des années 2000, la situation apparaît particulièrement favorable à une politique d'intégration régionale avec une réduction drastique des disparités (voire graphique ci-dessus).

b) Evolution des taux de croissance dans l'UEMOA

Le graphique ci-dessous laisse voire une évolution en dent de scie du taux de croissance du PIB réel de l'UEMOA. L'incapacité de maintenir une croissance continue peut s'explique en partie par la forte dépendance des économies à l'extérieur. « La répercussion de la crise dans les économies de l'UEMOA s'explique essentiellement par la baisse de la demande extérieure entraînant la détérioration des soldes de la balance des paiements[48] » et la chute des exportations. La zone enregistre son plus faible taux de croissance une année avant la dévaluation en 1993(-2,2%), traduisant de fait, l'impact négatif des crises passées et les déséquilibres macroéconomiques. Cependant, la dévaluation, en conjugaison avec les politique d'ajustement structurelles instauré par le FMI ont permis de redresser l'économie des pays membres permettant ainsi de renouer avec la croissance. En effet, la zone affiche son taux de croissance record (5,9%) en 1996.

Graphique 5

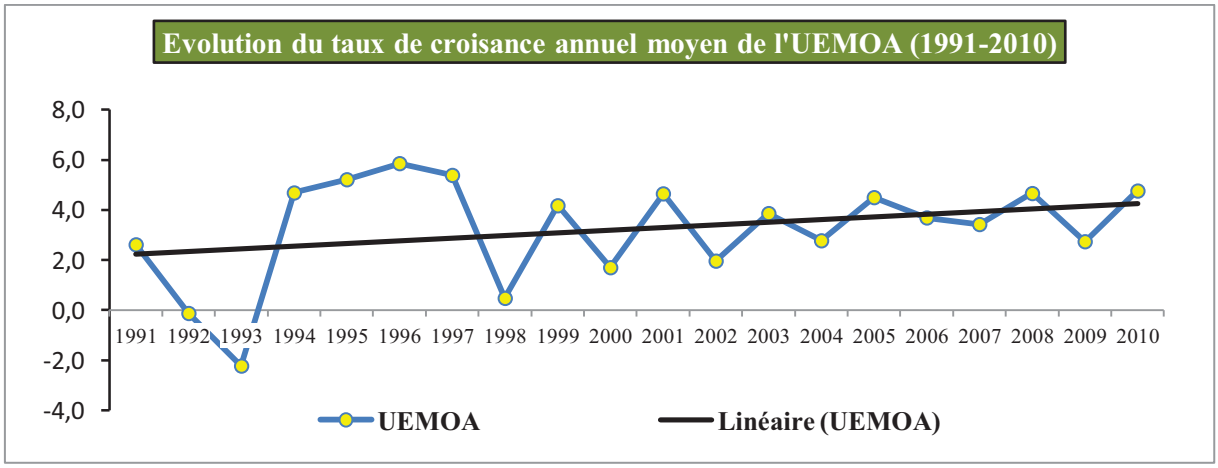

Source : BCEAO

[48] BANQUE DE France. (2009), l'Evolution Economique et Financière dans les Pays africains de la Zone franc : l'Evolution de la Situation Economique et Financière dans la zone UEMOA, Rapport annuel de la zone franc

Le faible taux de croissance du PIB enregistré par l'Union en 2000 (1,7%) s'explique en parti par la crise ivoirienne qui voit son taux de croissance s'établir à (-2,3%) la même année. Cependant on note une hausse environ de deux points du taux de croissance du PIB réel de l'Union passant de 2% en moyenne entre 1991-1995 pour s'établir à 3,9 % entre 2005-2010 (voire tableau n°1 ci-dessous).

Tableau 1: Taux de croissance du PIB réel des pays de l'UEMOA (moyenne sur 5 ans)

Années	*1991-1995*	*1996-2000*	*2001-2005*	*2006-2010*
Bénin	**4,2**	**5,1**	**4,1**	**3,7**
Burkina Faso	**2,9**	**5,3**	**6,2**	**5,4**
Côte d'Ivoire	**1,8**	**3,6**	**0,0**	**2,2**
Guinée Bissau	**0,0**	**-1,7**	**0,1**	**3,0**
Mali	**3,0**	**3,7**	**6,4**	**5,0**
Niger	**0,5**	**2,5**	**4,4**	**5,1**
Sénégal	**1,9**	**5,3**	**5,0**	**3,4**
Togo	**-0,1**	**2,8**	**2,1**	**3,1**
UEMOA	***2,0***	***3,5***	***3,6***	***3,9***

Source : BCEAO et calculs de l'auteur

En 2010, on note une nette amélioration de l'activité économique au sein de l'UEMOA avec une hausse du taux de croissance du PIB réel de l'union de plus de 2% points passant de 2,7% en 2009 à 4,8% en 2010. Cette situation s'explique par la hausse de la demande mondiale entrainant une augmentation des exportations. Ce qui confirme d'ailleurs la forte dépendance des pays vis-à-vis de l'extérieur. Cependant, exception faite de la Côte d'Ivoire et du Bénin qui voient leurs taux de croissance baisser respectivement de 1,4% et 0,1% ; la croissance de l'activité s'est accélérée pour tous les autres pays. Cette hausse va de 0,3% pour la Togo à 8,9% pour Niger. Elle s'élève à hauteur de 4,7%, 0,5%, 1,3% et 2% respectivement pour le Burkina Faso, la Guinée Bissau, le Mali et le Sénégal.

Le principal souci est que les résultats en termes de croissance des pays de la zone dépendent d'un niveau important à un seul pays : la Côte d'ivoire. Plongée régulièrement dans des crises sociopolitiques comme celle de 2001 et 2010, l'instabilité de la première puissance de l'économie risque de peser négativement sur l'économie des pays membres.

C) Evolution de l'inflation

L'inflation est le principal objectif de la politique monétaire dans une union monétaire. Le taux d'inflation de 3,5% de l'UEMOA en 2011 est en dessus du taux maximum de 2% fixé par la BCEAO. Le tableau ci-dessous montre qu'au cours des années 1980-1989, la moyenne annuelle de l'inflation a été de 5,7%. Cependant, à l'intérieur de l'Union, il existe des écarts d'inflation malgré l'application de la politique monétaire commune par la BCEAO. Entre 1990-1993, l'inflation reste contenue en dessous du taux fixé de 2%. Cette déflation qui s'est fait sentir dans tous les pays de l'Union n'a pas eu la même ampleur d'un pays à un autre. La baisse des prix a été de l'ordre de 2,1% pour la Côte d'Ivoire, tandis qu'au Bénin, la baisse a été de 5,4% en moyenne annuel entre 1992 et 1993. Cependant le taux d'inflation a augmenté de 1,3% au cours de la même période au Burkina Faso. Cette variabilité[49] s'explique d'une part, par les différences des conjonctures économiques des pays membres et d'autre part, par la dépendance à l'exportation limitée de produits de base variant d'un exportateur à un autre du point de vu de leur importance relative et de leur nature.

Tableau 2 : Evolution des taux d'inflation dans les pays de l'UEMOA

Années	*82-85*	*86-89*	*90-93*	*1994*	*95-99*	*00-04*	*06-10*	*2011*
Benin	**2,3**	**0,5**	**2,3**	**38,5**	**1,7**	**3,0**	**3,4**	**2,7**
Burkina Faso	**8,0**	**-0,4**	**0,0**	**24,7**	**2,5**	**2,4**	**2,9**	**2,7**
Côte d'Ivoire	**4,8**	**5,4**	**1,8**	**25,9**	**4,0**	**2,6**	**2,6**	**4,9**
Guinée-Bissau	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**- 0,7**	**3,0**	**5**
Mali	**8,5**	**-1,8**	**-0,8**	**24,2**	**1,9**	**1,9**	**3,1**	**3**
Niger	**4,8**	**-2,5**	**-1,6**	**35,5**	**0,2**	**2,3**	**2,5**	**2,9**
Sénégal	**13,4**	**0,1**	**-0,5**	**32,1**	**4,35**	**1,3**	**2,6**	**3,4**
Togo	**3,7**	**0,7**	**0,7**	**35,2**	**1,7**	**2,5**	**3,4**	**3,5**
UEMOA	***5,7***	***0,2***	***0,2***	***30,9***	***2,0***	***1,9***	***2,9***	***3,5***

Source: FMI, World Economic Outlook Database, April 2012

[49] En ce qui concerne les écarts d'inflation et la viabilité de la zone en liaison avec les critères de convergence, plus de détails seront apportés dans le chapitre 4

En baisse depuis 1980, le taux d'inflation moyen de la zone atteint un pic record (30,9%) l'année de la dévaluation 1994. Une légère appréciation est survenue les années après la dévaluation, mais elle laisse encore des gains de compétitivités par rapport à 1994. Le contrôle mené par la BCEAO sur la création monétaire[50] et la modération de la politique salariale ont empêché le déclenchement des spirales inflationnistes. L'inflation a été inférieure à ce qu'elle a été dans les autres pays en développement. Cela reste vrai dans la période 2000 à 2004 ou le taux d'inflation moyen a été de 1,9% dans l'UEMOA, la moyenne pour l'ensemble des pays de l'Afrique au sud du Sahara (hors Nigéria et Afrique du sud) ayant été dans le même temps de 16%[51].

Graphique 6

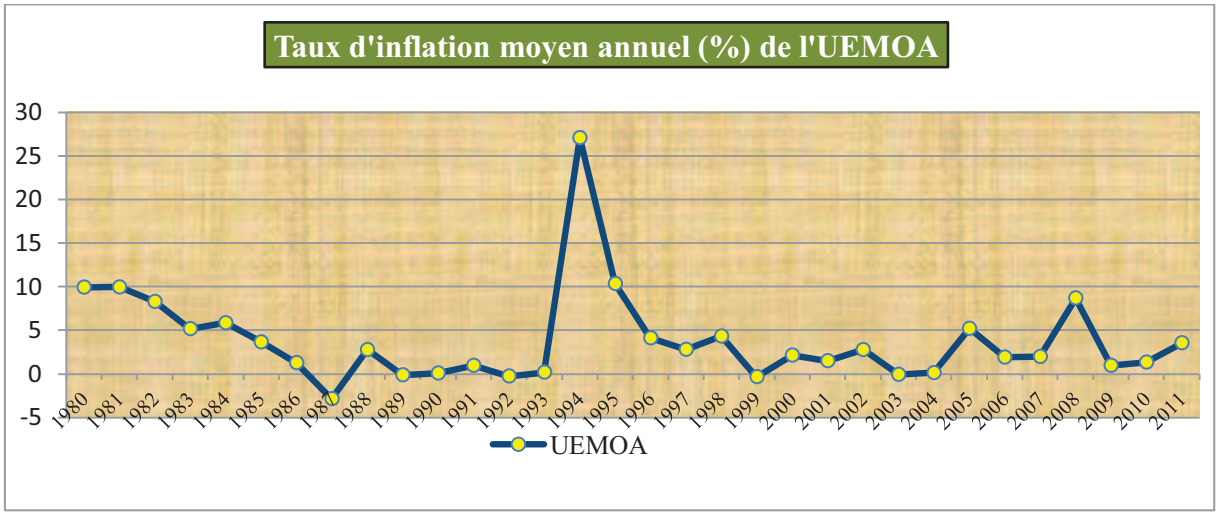

Source: FMI, World Economic Outlook Database, April 2012[52]

Le redressement économique juste après la dévaluation s'est accompagné aussi d'une importante baisse du taux d'inflation passant de 27% en 1994 à 10,3% une année après (voire graphique ci-dessous). Selon le FMI[53], on assiste à une légère reprise des tensions inflationnistes dans l'union allant jusqu'à 3,5% en 2011 après s'être établi en 2010 à 1,3%. L'inflation reste non contenue en dessous du seuil de 2%, maximum retenu dans le programme monétaire. Les divergences d'inflation des pays de la zone sur le long terme s'observent aussi en 2011 avec un écart maximal de 2,3%.

[50] Pour plus de détails sur la relation entre la politique monétaire commune, les fourchettes d'inflation et la convergence nominale, voir chapitre 4
[51] Banque mondiale
[52] FMI, World Economic Outlook Database, April 2012 (jusqu'en 1996, les calculs n'intègrent pas la Guinée Bissau, du fait que ce pays a rejoint la zone en 1997)
[53] FMI, World Economic Outlook Database, April 2012, calcul de l'auteur

d) Situation des Finances publiques

Selon les données de la banque mondiale, l'encours de dette extérieure des pays membres de la zone est en hausse de plus de 3% passant de 23, 5 milliards de dollars en 2008 à 24,5 milliards en 2009. Elle représente 36,4% du PIB en 2009 contre 34,8% en 2008, soit une augmentation de 2,4%. Cependant, la part de la dette extérieure sur le PIB a chuté de plus de 25% entre 2007 et 2009 (voir tableau ci-dessous).

Tableau 3: Dette extérieure de la zone UEMOA (encours en millions de dollars)

Années	2006	2007	2008	2009
Dette à court et long terme	**217124,0**	**24591,3**	**23769,3**	**24521,0**
Dette à long terme	19823,2	21840,9	21322,7	23242,9
Dette à court terme	1654,3	2446,3	1970,0	410,4
Recours aux crédits su FMI	264,5	301,1	475,7	869,7
Dette extérieure / PIB (en %)	**129,9**	**134,2**	**106,5**	**108,9**

Source : Banque mondiale, BCEAO

L'analyse de l'évolution de la dette publique extérieure sur un horizon plus lointain montre, qu'exception faite du Burkina Faso et du Togo, tous les autres pays membres de l'Union ont vu leur encours de dette publique baisser de manière considérable depuis la dévaluation de 1994 (voir graphique ci-dessous). Cependant, sur la période 1991 – 2005, la part de la dette sur le PIB du Burkina Faso est la plus faible de la zone.

Graphique7

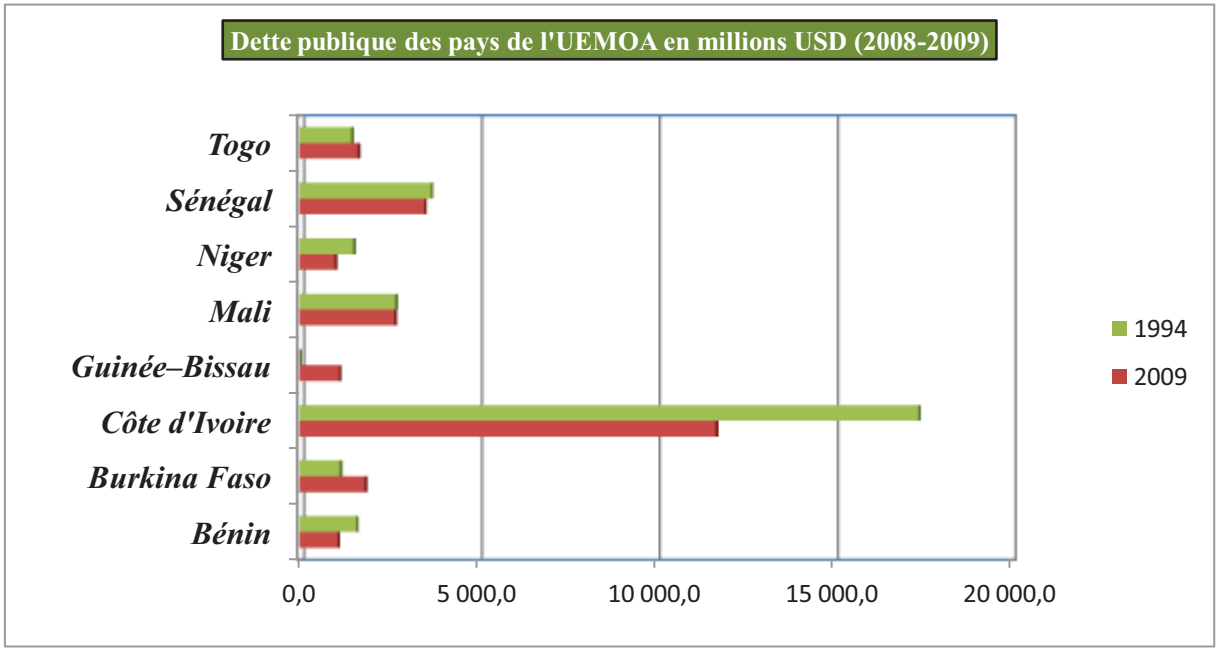

Source : Banque Mondiale, World Development Indicators & Global Development Finance April, 2010

Le graphique ci-dessous laisse voir une baisse importante de la part de la dette publique sur la PIB de tous les pays de l'UEMOA depuis 1994 après une légère hausse en 1993.

Graphique 8 :

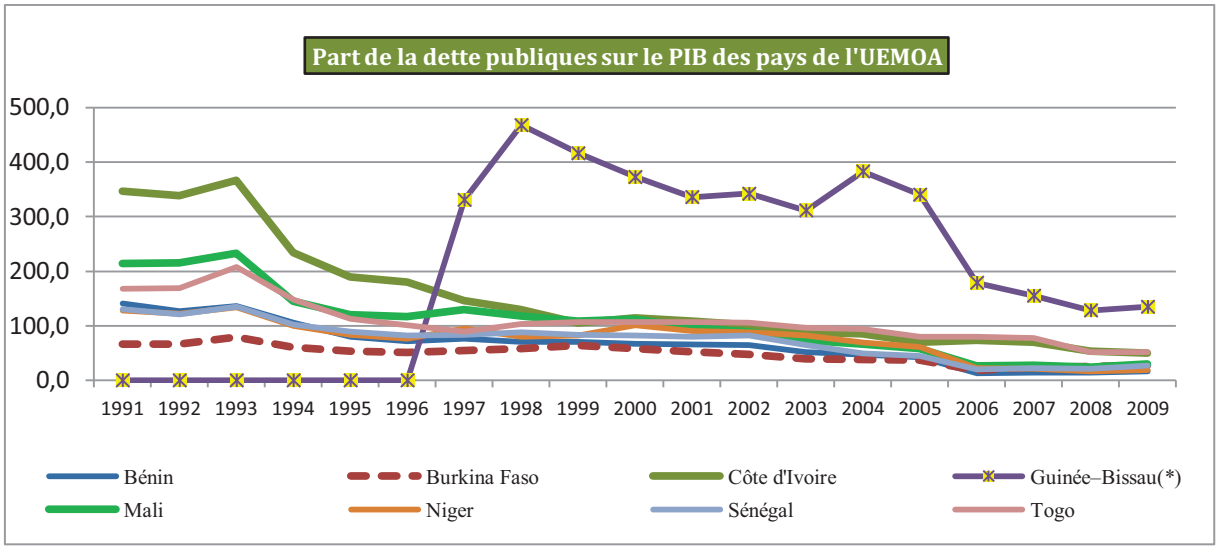

Source : Banque Mondiale

Cela confirme un certain niveau de convergence et garantie d'une certaine viabilité de la zone. La Guinée Bissau, entrée dans l'Union depuis 1997 s'inscrit aussi sur cette dynamique de baisse une année après même si elle affiche les chiffres les plus élevés avec 467% en 1998 et 134% en 2009. Ce qui reste sans biais dans cette dynamique de convergence d'autant plus que son poids dans l'union est le plus faible (produit seulement 1% du PIB de l'Union). Néanmoins, nous soulignons que « dans le prolongement de la décision du G8 en juin 2005, plusieurs pays ont bénéficié en 2006 d'annulation de dette vis-à-vis du Fond monétaire International, de la Banque Mondiale et de la Banque africaine de développement[54]». Ce qui explique en parti la baisse importante des ratios de dette sur exportation et sur PIB dans la sous-région.

e) Situation de la Balance des paiements de l'UEMOA

Concernant la balance des paiements ; en 2010, les transactions économiques et financières de l'UEMOA avec l'extérieur se sont soldées par un excédent global en nette diminution. Il s'est établi à 517,3 milliards de franc CFA en 2010 contre 688,3 milliards en 2009 soit une baisse de 33%.

[54] Banque de France -Rapport Zone franc (2008), L'Evolution Economique et Financière dans les pays Africains de la zone franc

Tableau 4 : Principaux soldes de la balance des paiements de l'UEMOA

Années	2007	2008	2009	2010
Transaction courante	**-1765,6**	**-2213,3**	**-1159,6**	**-1324,3**
Balance commerciale	-994,9	-1424,3	-134,6	-85,3
Balance des services	-1408,6	-1589,2	-1716,6	-1929,0
Balance des revenus	-587,7	-593,9	-787,3	-735,6
Balance des transferts courant	1225,6	1394,1	1478,9	1425,6
Compte de capital et d'opération financière	**2398,8**	**2191,2**	**1805,5**	**1921,5**
Erreurs et omissions	***49,8***	***14,8***	***-62,6***	***11,7***
Ajustement statistique	***147,7***	***126,5***	***105,0***	***-91,7***
SOLDE GLOBAL	**830,7**	**119,2**	**688,3**	**517,3**

Source : BCEAO

Cette évolution moins favorable du solde global est imputable à l'augmentation du déficit du compte courant, compensé seulement en parti par l'excédent du compte de capital et d'opération financière. La baisse des investissements directs étrangers (IDE) consécutive à la baisse des entrées de capitaux au Mali reste atténuer par les investissements étrangers dans les secteurs minier et pétrolier au Niger. Le déficit courant demeure persistant (voir graphique ci-dessous) malgré la baisse continue du déficit commercial de plu de 36,6%[55] passant de 134,6 milliards de franc CFA en 2009 contre 85,3 milliards en 2010. En effet, selon la banque de France (2010), cette baisse du déficit commercial est le résultat d'une moindre hausse des importions en valeur (3,9%) malgré le renchérissement des importations de produits pétroliers (+20,4%) et de la hausse de l'acquisition des biens d'équipement par rapport aux exportations (+4,5%) liée à la hausse des ventes de coton (+18,4%) et d'or (+40,7%).

Graphique 9:

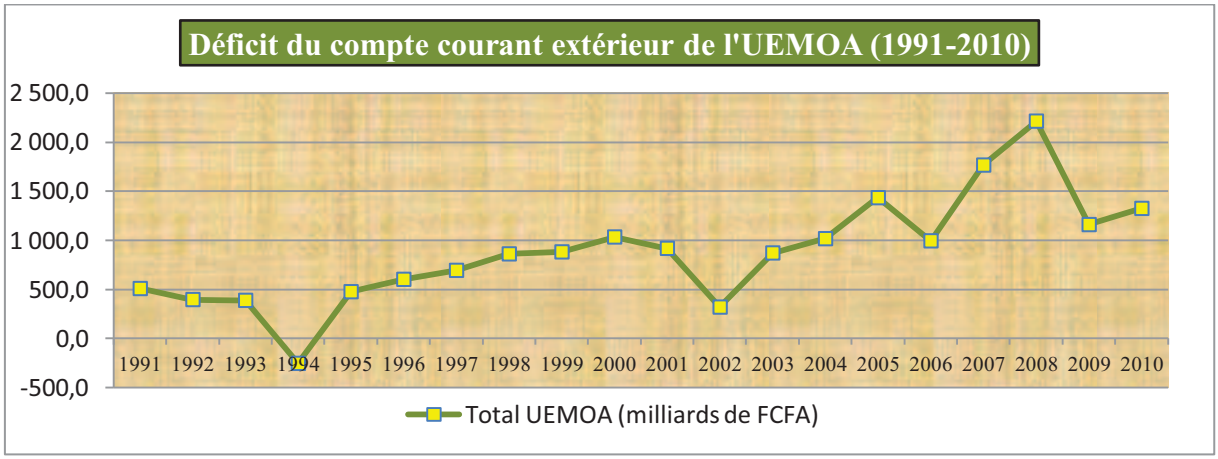

Source : BCEAO

[55] BANQUE DE France. (2009), l'Evolution Economique et Financière dans les Pays africains de la Zone franc : l'Evolution de la Situation Economique et Financière dans la zone UEMOA, Rapport annuel de la zone franc

Le déficit du compte courant extérieur atteint son niveau record en 2008 (2213 milliards de franc CFA) et explique la forte dépendance des économies de l'UEMOA vis-à-vis de l'extérieur. En effet, cette situation s'explique par la baisse de la demande mondiale liée à la conjoncture économique et de la détérioration des termes de l'échange « en liaison avec l'effondrement des cours internationaux des denrées alimentaires et énergétiques consécutif à la crise économique et financière internationale[56] ».

Graphique 10:

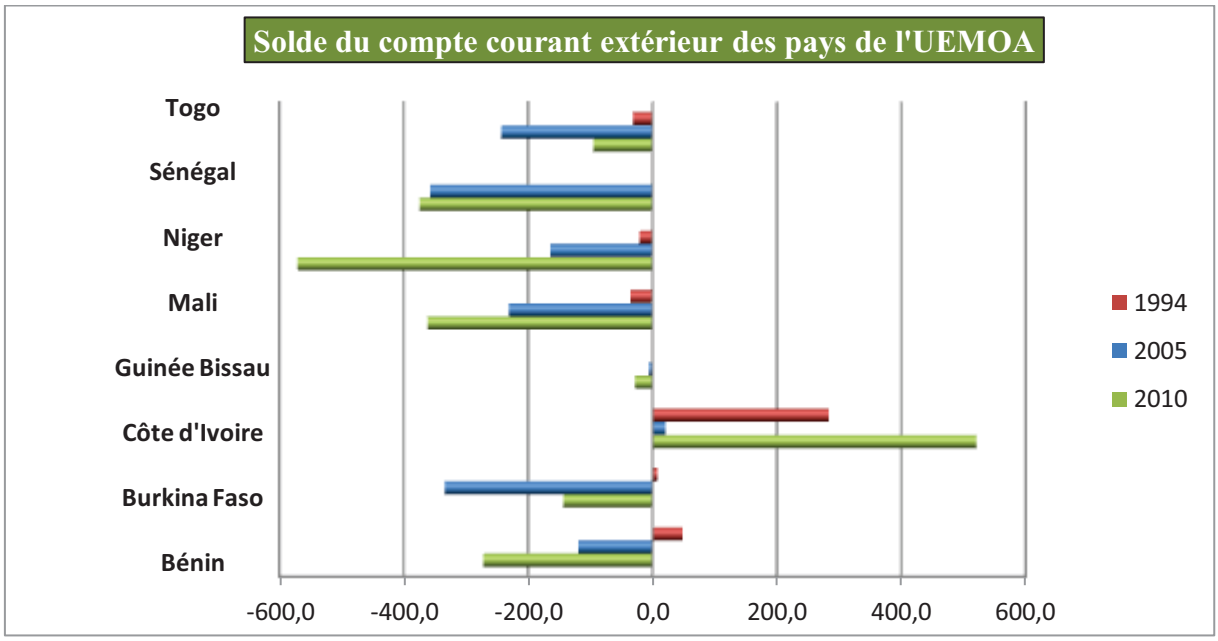

Source : BCEAO

Le graphique, ci-dessus montre le déficit courant avec l'extérieur sur le long terme de presque tous les pays de la zone. En effet le Bénin et le Burkina Faso sont excédentaires respectivement de 48,2 et 8,2 milliards de franc CFA uniquement sur l'année de la dévaluation (1994). Seule la côte demeure excédentaire. Ce qui confirme encore son le poids de leadeur au sein de l'Union.

4) Les critères de convergence

Pour la bonne marche de l'union et dans l'objectif de réduire les écarts entre pays membres, les autorités de l'UEMOA se sont engagés dans un processus d'intégration économique et monétaire en mettant en place depuis 1994 le pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. Il s'agit ainsi de renforcer la convergence des politiques et des performances macroéconomiques. Ce pacte de convergence se place au

[56] BCEAO (2009), La balance des paiements régionale de l'UEMOA au titre de l'année 2009, Département des Etudes économiques et de la monnaie : Direction de la recherche et de la statistique

cœur du processus d'union au même titre que la conduite de la politique monétaire. Cependant, le problème majeur est qu'aucun des pays n'arrive à respecter tous les principes. Néanmoins, en 2010, la situation en matière de convergence s'est améliorée. En effet, selon le rapport de la banque de France (2010) trois pays (le Bénin, le Mali et Niger) ont respecté les quatre critères de premier rang contre un seul pays (le Mali) en 2009, alors que les cinq autres pays ont satisfait trois critères (voir tableau ci-dessous).

Tableau 5: Critères du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'UEMOA

Critères de premier rang	Critères de second rang
(1) Solde budgétaire de base sur PIB doit ≥ 0% (critère clé)	**(5)** Masse salariale / recette fiscales inférieure ou à 35%
(2) Endettement sur PIB inférieure ou égale 70%	**(6)** Investissements financés sur ressources intérieures rapportés aux recettes fiscales ≤ à 20%
(3) Taux d'inflation moyen annuel inférieur ou égal à 3%	**(7)** Recettes fiscales / PIB ≥ 17%
(4) Arriérés de paiement intérieurs non cumulables	**(8)** Soldes des paiements courants hors dons / PIB ≥ à 5%

Source[57] : Rapport du comité de convergence de la zone franc (2011)

Tableau 6: Position indicative des Etats par rapport aux indicateurs de premier rang (décembre 2010)

Pays	Bénin		Burkina		C Ivoire		G Bissau		Mali		Niger		Sénégal		Togo	
années	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2009	2009	2010
(1)	-	+	-	-	+	+	+	+	+	+	-	+	-	-	+	+
(2)	+	+	+	+	+	+	-	-	+	+	+	+	+	+	-	+
(3)	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	+	+	+	+	+
(4)	+	+	+	+	-	-	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-
Nombre de critères respectés par pays																
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
	3/4	4/4	3/4	3/4	3/4	3/4	2/4	3/4	4/4	4/4	2/4	4/4	3/4	3/4	2/4	3/4

Note : ( ) *= Critères de premier rang, + = respecté, - = non respecté*
Source : Rapport du comité de convergence de la Zone franc (août 2010 et août 2011)

Le non-respect de l'un des critères de premier rang se traduit par recommandations du conseil à l'égard de l'Etat. Si le non-respect par un Etat est lié à des circonstances exceptionnelles notamment d'un choc économique ; l'Etat peut être exonéré

[57] Extrait dans le rapport annuel de la banque de France sur la zone franc (2010) portant sur l'évolution économique et financière dans les pays africains de la zone (évolution de la situation macroéconomique et financière dans la zone UEMOA)

Chapitre 4 - L'UEMOA : UNE ZONE MONETAIRE NON OPTIMALE

INTRODUCTION

La complémentarité de l'ensemble des critères énoncés précédemment rend difficile, voir impossible la mise en place d'une zone monétaire optimale au sens économique du terme. Cependant, la prédominance de la logique politique sur celle économique a facilité la réalisation de multiples unions monétaires (Union Européenne, UEMOA). Généralement, c'est après la décision politique que l'on cherche à faire respecter aux pays membres les critères de convergence retenus. Partant, l'évolution des variables macroéconomiques jouent un rôle important dans le processus à la fois de développement (d'un pays) et d'intégration économique et monétaire d'une zone. Une évolution favorable (baisse des écarts) de ces variables pour tous les pays formant l'union réduisent certainement les effets néfastes liés aux chocs exogènes. Ce qui, en conséquence pourrait rendre optimale la zone monétaire constituée. Ainsi « deux pays ou régions bénéficieront de la formation d'une union monétaire s'ils sont caractérisés par une grande similarité des cycles économiques, ont de forts échanges commerciaux et disposent d'un mécanisme d'ajustement efficace susceptible de réduire les effets négatifs des chocs asymétriques[58] ». On se demande alors dans quelle mesure la zone UEMOA, constituées de pays aux niveaux de développement différents est sur la voie de la zone monétaire optimale au regard des critères retenus précédemment ?

Une zone monétaire peut être définie aussi par la convergence des économies des pays membres de l'union, c'est-à-dire une évolution homogène de leurs économies de manière à favoriser l'émergence de structures économiques très proches. La question de la convergence interpelle tous les blocs régionaux regroupant des pays dans un processus d'intégration économique et monétaire profitable (optimale), pour chaque pays membre de la zone. Cette question d'intégration est d'autant plus importante qu'elle constitue pour la plus part des économistes la meilleure solution pour sortir du sous développement les pays africains. Théoriquement une intégration économique optimale suppose un niveau élevé de convergence des économies des pays membres. Partant, L'UEMOA a été ainsi mis en place en 1994 pour rapprocher le niveau de développement des pays et de rendre plus viable la zone en

[58] MATEI I, (2006), « Comouvement des prix et des productions : une investigation empirique », Centre d'économie de la Sorbonne

rapprochant au mieux les comportements en matière de taux de croissance, de taux d'inflation, c'est-à-dire accélérer la convergence à la fois réelle et nominale. C'est ainsi que certains critères[59] ont été adopté dans le cadre du pacte de stabilité, de croissance et de solidarité, renforcé par la surveillance multilatérale.

Ce chapitre est composé de deux sections. Dans une première section nous analyserons le niveau d'optimalité de la zone (UEMOA) après 50 années d'existence en référence aux critères de la théorie des ZMO. La seconde section fera l'objet de l'analyse des critères de convergence en matière des politiques (convergence nominale) et des structures économiques (convergence réelle).

[59] cf. chapitre 3 pour certains détail sur les critères (de premier et second rang) de convergence au sein de l'UEMOA [Les critères de premier rang sont ceux dont le non-respect entraîne la formulation de mesures correctives ou restrictives. Les critères de second rang, dont le non respect fait l'objet de recommandation de politique économique, sont des repères structurels déterminants pouvant permettre de garantir un niveau d'équilibre des économies des pays membres].

Section1 –L'UEMOA : Une zone monétaire non optimale

Généralement, il n'existe pas autant de ZMO. Les critères de la théorie des zones monétaires optimales ne sont pas respectés dans l'UEMOA. En effet, « sur la base des critères qui fondent l'optimalité d'une zone monétaire, il ne fait guerre de doute que l'UEMOA n'en est pas une [60]»

1) La mobilité des facteurs au sein de l'UEMOA

a) Mobilité du facteur travail

L'étude de la mobilité de la main d'œuvre au sein de l'UEMOA reste difficile notamment à cause d'un manque de données significatives sur les mouvements migratoires. Néanmoins, selon les enquêtes menées par le réseau migratoire urbain en Afrique de l'Ouest (REMUAO) entre 1989-1992 sur les pays de l'UEMOA les migrations intra zone représente environ 57% de la migration total. Ce qui pourrait à priori attester d'une relative mobilité dans la zone. Cependant, ces « mouvements migratoires semblent être plus liés aux déterminants historiques et culturelles qu'aux ajustements économiques ». En effet, la mobilité de la main d'œuvre reste très faible même avec la libre circulation et le droit d'établissement des personnes garanti par le traité de l'UEMOA. Cela s'explique en partie par les difficultés de la Côte d'Ivoire (répétition des crises sociopolitiques) pays leader de la zone sur le plan économique qui plombent les mouvements des travailleurs vers ce pays. Il apparait donc qu'il n'y a pas d'avantage de mobilité intra zone que vis-à-vis de l'extérieur. « Même en Europe, la faible mobilité de la main-d'œuvre contredit les critères habituels d'une ZMO[61] ». Cette faible mobilité est apparente aussi bien sur le plan des forces laborieuses qu'en ce qui concerne les flux financiers ou d'investissement direct étranger vers la zone qui restent généralement modeste (cf. graphique n°11 ci-dessous).

[60] NUBUKPO K. (2010), Instauration d'une monnaie unique dans l'espace CDEAO et Développement d'un marché régional intégré en Afrique de l'Ouest : quelles liaisons ?, *Revue Eenda tiers-monde*, Passerelles entre le commerce et le développement durable, International Center for Trade Sustainable Developpement (ICTSD), p.8

[61] ARTUS J. H. (1997), *Economie des taux de change*, Economica

b) Mobilité du facteur capital

Concernant, la mobilité des capitaux, Les flux d'investissement direct étranger net[62] à l'intérieur de la zone UEMOA restent positifs sur la période récent. Cependant ils restent très faible en comparaison à la zone CEMAC. Ce qui laisse apparaître à priori une faible mobilité des capitaux. En effet, L'investissement direct étranger net restant à l'intérieur de la zone est évalué seulement à 1797,4 millions de dollars en 2010 contre 563 millions en 1999, soit une progression moindre de 2,3% alors que ce taux s'élève à plus de 9,8% au CEMAC sur la même période, traduisant une hausse en valeur des IDS à l'intérieur de la région de 4425,2 millions de dollars (4877,4 millions de dollars en 2010 contre 450,2 million en 1999). (cf. graphique ci-dessous)

Graphique 11

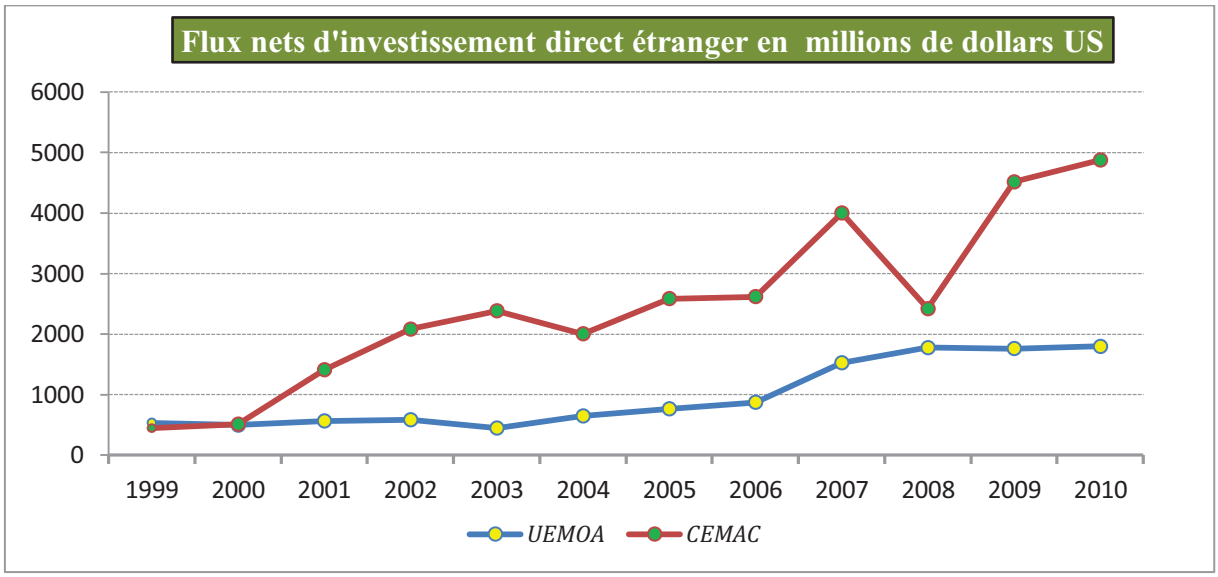

Source : Nations Unis (UNCTAD STAT), calcul de l'auteur

Exception faite de la Côte d'Ivoire et du Mali, l'investissement direct étranger net en direction de certain pays de la CEMAC tel que le Cameroun sont largement supérieur (plus de 6 fois en 2002) que ceux en direction des autres pays de l'UEMOA. Néanmoins, la crise financière mondiale de 2008 n'a pas empêché la hausse des IDE vers la zone UEMOA en 2007 même si ces valeurs baissent en 2008 sauf pour le Sénégal qui maintient une dynamique de hausse depuis 2005. Cependant, les écarts restent importants entre les pays membres de l'UEMOA. Selon les données de la banque mondiale (cf. graphique ci-dessus), les flux d'investissement direct étranger nets vers le Sénégal en 2008 (7060 millions de dollars US) fait 47 fois ceux vers la Guinée Bissau (150 millions de dollars US)) .Cette situation pourrait

[62] Flux d'investissement direct étranger (IDE) net = flux d'IDE entrant – flux d'IDE sortants (IDE restants à l'intérieur de la zone)

être liée au marché à la fois étroit, non dynamique mais aussi à la hausse des coûts de transports à l'intérieur et avec l'extérieur

Graphique 12

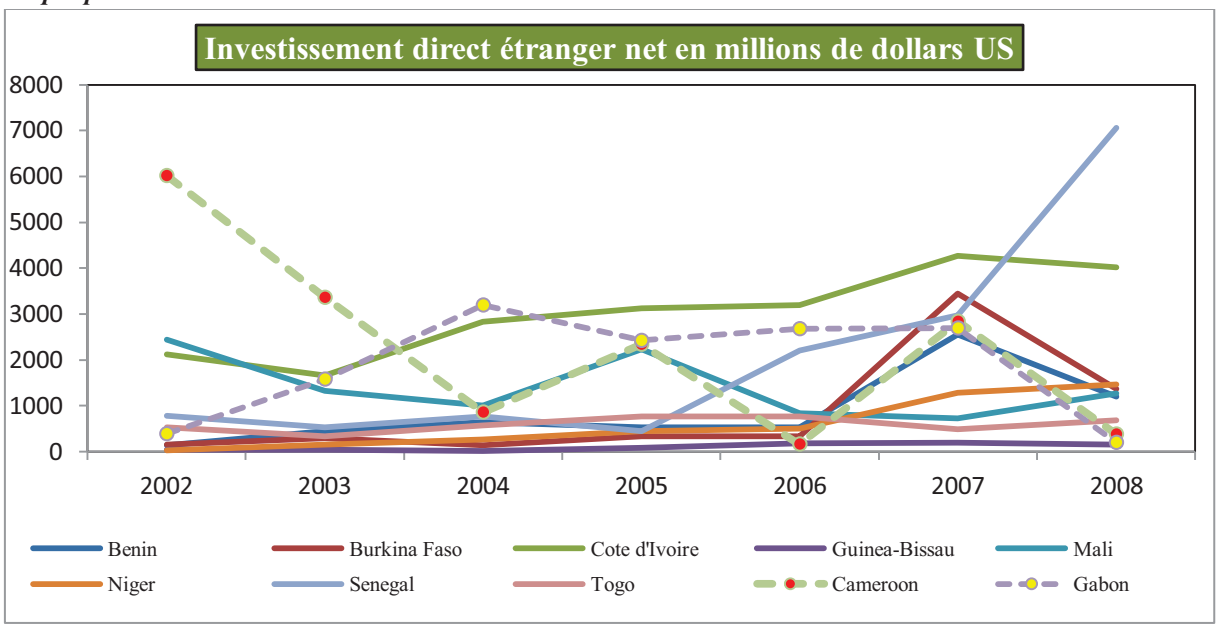

Source: World Development Indicators & Global Development Finance

«L'immobilisme du point de vue de la transformation de l'UEMOA en une zone monétaire optimale » au sens de Mundell s'explique aussi par une faiblesse à trois niveaux. D'abord, on assiste à une allocation inefficace des ressources. En effet la théorie économique nous enseigne que l'expression clé du marché libre est « l'ajustement par les prix ». Ainsi, tout déséquilibre, qui affecterait tant le marché des biens que les facteurs, pourrait être réduit par une variation des prix. Cependant, les prix relatifs ne sont pas flexibles dans ces économies. Ce qui en conséquence rend les salaires non flexibles. Ensuite, la zone dispose d'un marché financier régional non profond, qui réduise les transferts entre pays. Sur ce point même l'union européenne ne dispose à ce jour d'un mécanisme d'assurance spécifique, ni plus largement d'un budget communautaire suffisant pour opérer ce genre de transfert, a fortiori la zone UEMOA. En fin, La faiblesse des fonds structurels auquel s'ajoute un niveau d'épargne faible tend à bloquer la mise en place de politique macroéconomique susceptible sur le plan sectoriel d'encourager la convergence des pôles régionaux. Ce qui pousse à conclure que la zone franc de l'Afrique de l'Ouest n'est pas une zone monétaire optimale au sens de Mundell.

2) L'UEMOA : des économies relativement ouvertes au commerce mondial

Le degré d'ouverture des économies (Mc Kinnon 1963), critère traditionnel d'optimalité d'une zone monétaire, qui analyse la perte du taux de change comme moyen d'ajustement à l'intensité des relations commerciales semble être non vérifié dans l'UEMOA.

L'indicateur de base de la structure des échanges est l'indicateur d'ouverture calculé comme le ratio du commerce total (la somme des exportations et importations) sur le PIB. L'indice i représente le pays en cours d'analyse. Le taux d'ouverture serait nul dans un pays qui n'a pas de commerce international, mais peut dépasser l'unité.

$$\boldsymbol{Ouverture(i)} = \frac{\boldsymbol{Exportations(i) + Importation(i)}}{\boldsymbol{PIB(i)}}$$

Le tableau 7 ci-dessous donne le taux d'ouverture des pays membres de l'UEMOA dans la période récente (1999-2009). Il laisse voir, qu'exception faite du Burkina Faso avec un niveau d'ouverture en moyenne de 29% dans la période considérée et dans une moindre mesure la Guinée Bissau qui s'ouvre à hauteur de 31% ; l'ouverture des pays de l'UEMOA reste relativement élevée. Elle est en moyenne sur la période 69%, 51%, 54% et 70% respectivement pour la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal et le Togo.

Tableau 7: Taux d'ouverture des pays de l'UEMOA en pourcentage (1999-2009)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moy
Bénin	36	30	31	34	32	28	27	26	35	44	40	33
Burkina	**26**	**26**	**25**	**22**	**25**	**24**	**29**	**37**	**37**	**40**	**37**	**29**
C-d'Ivoire	59	56	55	61	58	70	79	83	80	78	79	69
G-Bissau	**21**	**26**	**32**	**28**	**28**	**34**	**40**	**37**	**31**	**34**	**31**	**31**
Mali	47	50	56	56	51	47	47	54	52	60	47	51
Niger	**25**	**30**	**32**	**30**	**30**	**34**	**36**	**36**	**33**	**37**	**41**	**33**
Sénégal	54	52	53	53	52	53	56	54	57	64	50	54
Togo	**37**	**39**	**46**	**51**	**65**	**75**	**91**	**104**	**102**	**71**	**87**	**70**

moy = moyenne

Source : *World Development Indicators & Global Development Finance, BCEAO, calculs de l'auteur*

Ceci traduit une ouverture relative élevée de ces économies vis-à-vis du reste du monde. En effet, cette hausse du niveau d'ouverture reste relativement importante dans la période récente (1999-2009) où presque tous les pays membres de la zone enregistrent une hausse de leur commerce au niveau mondial (cf. graphique n°13 ci-dessous).

Graphique 13

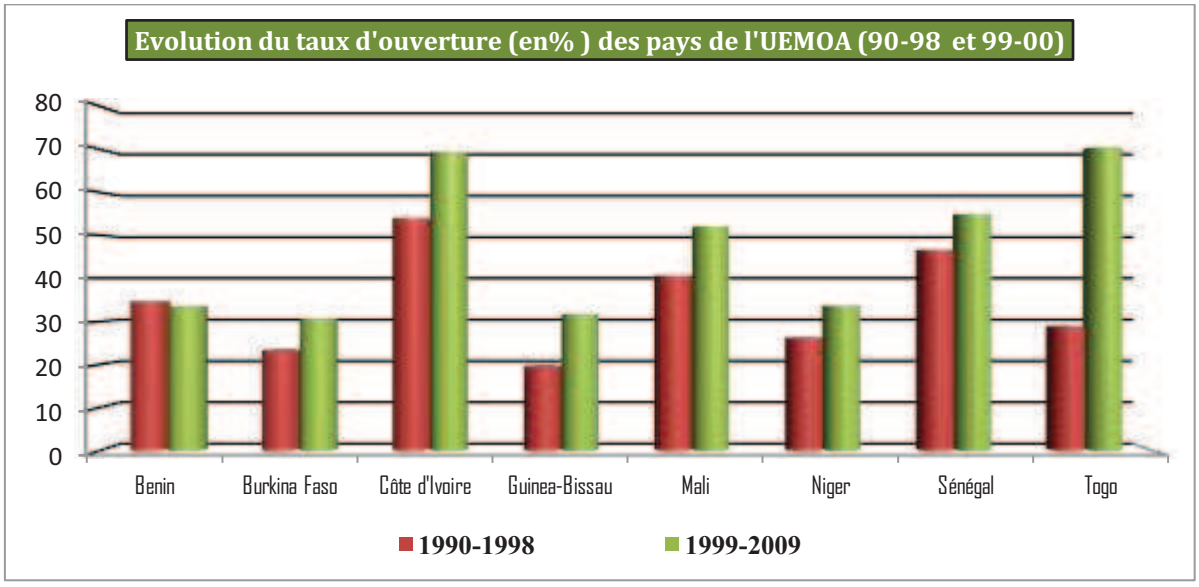

Sources : World Development Indicators & Global Development Finance, BCEAO, calculs de l'auteur

En effet, si nous faisons exception au Bénin où le taux d'ouverture baisse de 1,2% ; l'ouverture commerciale est en hausse dans les autres pays de l'UEMOA. Cette hausse du degré d'ouverture va de 7% pour le Burkina Faso (30% entre 1999-2009 contre 23% entre 1990-1998) à plus de 41% pour le Togo (70,3% entre 1999-2009 contre 28,7% entre 199-1998).

En ce qui concerne le commerce des biens et services, cette volonté d'ouverture s'est concrétisée par une augmentation sensible de la part du commerce extérieur dans le PIB depuis 2000 pour tous les Pays de l'UEMOA mêmes si elle reste en dessous de celle de l'Union européenne et de l'Afrique Sub-saharienne au cours de cette période (cf. graphique n°14 ci-dessous). En effet, même si le niveau de participation de la zone dans le commerce mondial reste faible, l'UEMOA fait des efforts depuis l'avènement de l'euro en matière d'ouverture. En effet, le graphique ci-dessus laisse apparaître une évolution positive du degré d'ouverture de la zone passant de 22% en 2000 à plus de 32% en 2007.

Graphique 14

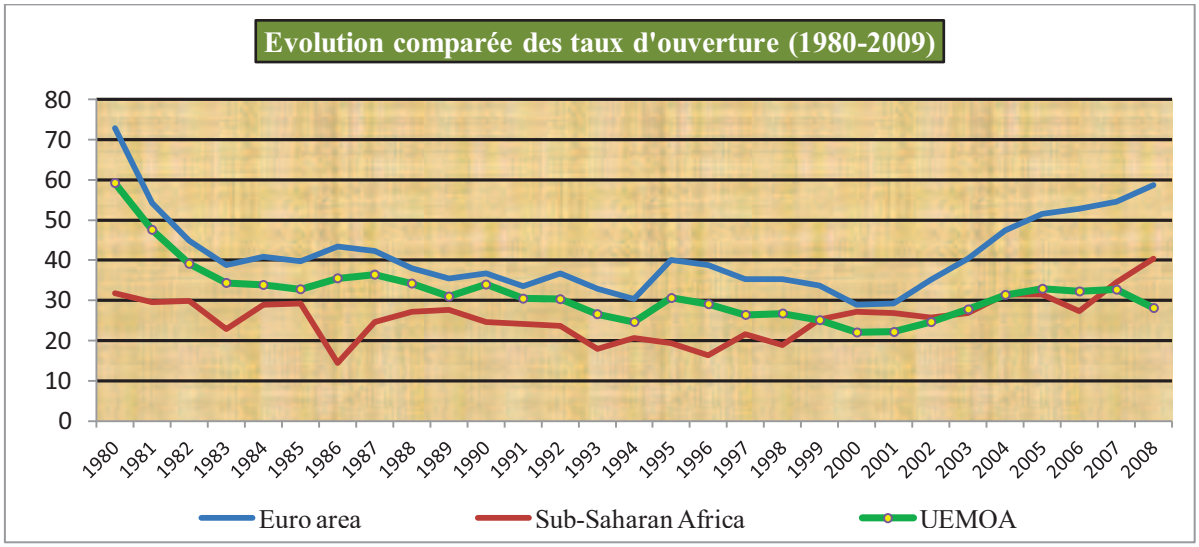

Sources : World Development Indicators & Global Development Finance, BCEAO, calculs de l'auteur

Malgré une baisse à 28% en 2008, cette constante évolution se confirme aussi en 2009 avec plus de 43%[63]. Selon certains auteurs, cette situation est en liaison avec les réformes économiques et commerciales entreprises au sein des l'union après la dévaluation qui semble avoir stimulé les échanges.

Cependant, cette ouverture au commerce extérieur reste inquiétante dans la mesure où la part des importations[64] dans le commerce extérieur reste largement supérieure à celle des exportations. En effet, seule la Côte d'Ivoire a vu ses exportations dépasser ses importations. Ce qui traduit la forte dépendance des économies de la zone vis-à-vis de l'extérieur.

Graphique 15

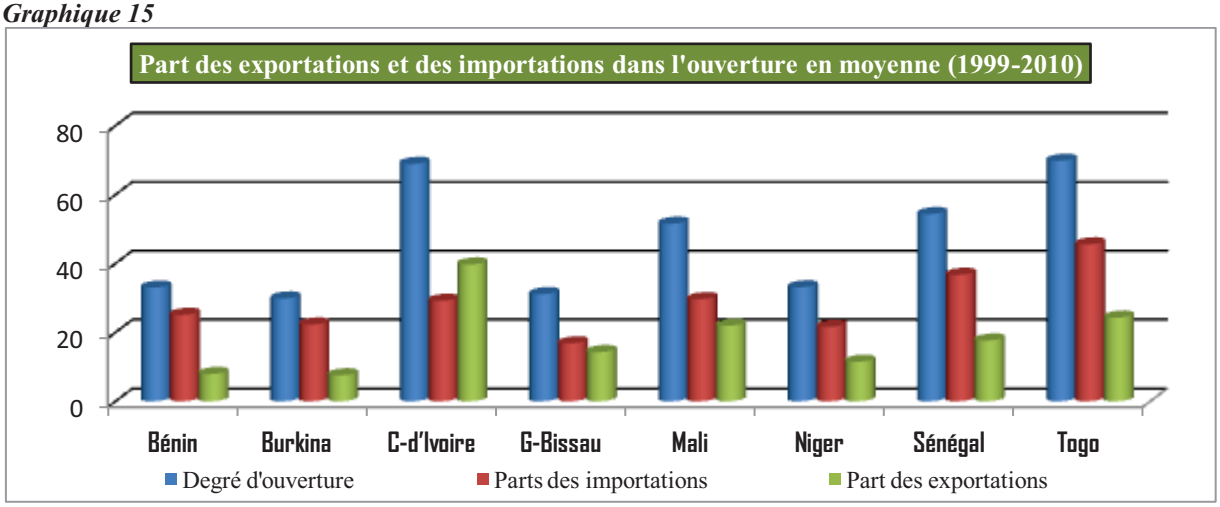

Sources : World Development Indicators & Global Development Finance, BCEAO, calculs de l'auteur

[63] Selon les donnés de la BCEAO et calcul de l'auteur

[64] Pour plus de détails sur la part des exportations et des importations sur le degré d'ouverture des pays de l'UEMOA, cf. annexe (les tableaux n°14 et n°15 qui retracent sur 11 années (1999-2009), la part des importations et des exportations pour chaque pays membre de l'UEMOA sur l'ouverture commerciale).

3) Relations commerciales et caractéristiques des échanges de l'UEMOA

Selon la théorie économique l'une des avantages de la monnaie unique est le renforcement de l'intégration économique par l'augmentation du commerce intra-zone. En référence à la théorie de Linder (1961) sur le commerce sous régionale, on s'attend à une hausse du commerce entre pays ayant les mêmes caractéristiques économiques. Il démontre que l'existence d'une demande représentative importante permet une baisse des coûts ; ce qui dégage des possibilités d'exportation vers des pays présentant la même demande.

a) Des échanges intra régionaux faibles

L'UEMOA regroupent des pays à faibles revenus, caractérisés par des structures économiques extraverties à dominance d'exportation de produits agricoles entre autre le café, le coton, le cacao et miniers tels que l'ors, le phosphate. L'essentiel des échanges se font avec l'extérieur notamment l'Union européenne et particulièrement la France. Aussi pour satisfaire la demande intérieure les pays membres son obligés du fait de la faiblesse de leur secteur industriel d'importer des produits manufacturés en provenance du reste du monde. Cette structuration a certainement favorisé des échanges du type inter branche (nord-sud). En effet, la part des échange intra-UEMOA reste très faible en 2009 (environ 12%) en comparaison aux autres zones d'intégration régionale. En effet, le commerce intra régional au sein de l'Union européenne et à la zone de libre échange nord américain s'élève en 2009 respectivement à 70% et 50%[65] de leurs échanges totaux.

En effet, l'analyse détaillée du commerce intra-UEMOA (cf. tableau n° 9 ci-dessous) permet de voir que les échanges régionaux restent très faibles et que certains pays en profitent au détriment d'autres. En effet, la Côte d'Ivoire et dans une moindre mesure le Sénégal, sont les véritables bénéficiaires de l'intégration régionale en fournissant respectivement 47% et 23,2% des importations intra-UEMAO de leurs partenaires en 2009. Alors que leurs importations en provenance de l'UEMOA s'élèvent seulement à 2% et 5,9% respectivement pour ces deux pays. Ce tableau laisse aussi voir qu'exception faite de la Guinée Bissau, les pays qui se fournissent le plus à partir de leurs partenaires de l'UEMOA sont le Burkina Faso, le Mali et le Niger[66]. En effet ces trois pays s'approvisionnent auprès de leurs partenaires régionaux (Côte d'Ivoire et Sénégal) pour satisfaire leur demande intérieure respectivement de 24,2%,

[65] Balance des paiements de l'UEMOA (2009)

[66] Cette hausse du niveau de la demande de ces trois pays à l'égard de leurs partenaires régionaux reste en partie lier à leur enclavement (non ouverture sur la mer).

29,4% et 10%. Cette situation peut être expliquée par deux raisons. D'une part, parce que les deux pays leaders de la zone disposent d'un secteur manufacturier qui prédomine dans la sous la sous région. Ce qui explique en partie la grande disparité des économies de la zone. D'autre part, parce que la position géographique de ces trois pays n'est pas très favorable au commerce. En effet, ces pays sahéliens, enclavés et non ouverts à la mer dépendent fortement de la côte d'Ivoire par où passe l'ensemble de leurs flux commerciaux.

Tableau 8: Commerce intra-régional en 2009 (valeur en millions de franc CFA)

	Bénin	Burkina	C-d'Ivoire	G-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total (X_U)
Bénin	**0**	**5034**	**7509**	**0**	**2830**	**5486**	**798**	**5963**	**27620**
Burkina Faso	**6203**	**0**	**10247**	**1**	**31809**	**12562**	**1286**	**2732**	**64840**
Côte d'Ivoire	**51579**	**182959**	**0**	**3164**	**128107**	**28306**	**72266**	**38081**	**504462**
Guinée Bissa	**0**	**0**	**198**	**0**	**0**	**0**	**2015**	**0**	**2213**
Mali	**3167**	**14996**	**16346**	**14**	**0**	**1339**	**47986**	**811**	**84659**
Niger	**448**	**1264**	**4001**	**0**	**234**	**0**	**25**	**198**	**6170**
Sénégal	**5758**	**10066**	**26810**	**21477**	**171565**	**4751**	**0**	**8798**	**249225**
Togo	**43927**	**39503**	**10196**	**4**	**11058**	**23401**	**3851**	**0**	**131940**
Totale (M_U)	**111082**	**253822**	**75307**	**24660**	**345603**	**75845**	**128227**	**56583**	**1071129**

Exportations en ligne et importations en colonne ; X_U = exportations vers l'UEMOA ; M_U = importations en provenance de l'UEMOA
Source : BCEAO, calcul de l'auteur

Tableau 9: Part des exportations et des importations sur Commerce intra-régional en 2009

	Bénin	Burkina	C-d'Ivoire	G-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total (X_U)
M_T	**1002405**	**1046048**	**3593018**	**81085**	**1173754**	**758067**	**2141667**	**896841**	**10692889**
X_T	**259908**	**462440**	**5077175**	**40573**	**841305**	**272615**	**890731**	**407681**	**8252428**
M_U/M_T (%)	**11,0**	**24,2**	**2,0**	**30,4**	**29,4**	**10,0**	**5,9**	**6,3**	**10,0**
X_U / X_T (%)	**10,6**	**14,0**	**9,9**	**5,4**	**10,0**	**2,2**	**27,9**	**32,3**	**12,9**

X_T = exportations totales ; M_T = importations totales
Source : BCEAO, calcul de l'auteur

Cette faiblesse du commerce pourrait être expliquée par la conjugaison de plusieurs facteurs. D'abord l'étroitesse du marché et la moindre productivité du capital. Ensuite le niveau élevé du commerce avec les autres pays de le sous région motivé par des raisons ethnique et culturelle. « Les échanges entre le Togo et le Ghana, ou entre le Bénin et le Nigéria, ou encore entre le Niger et le Nigéria, le Sénégal et la Gambie, au sein desquels les proximités ethniques, historiques et culturelles jouent un rôle-clé, sont de loin supérieurs en volume à ceux qu'on peut noter entre la plupart des pays membres de l'UEMOA » Nubukpo (2010). En fin les obstacles non monétaires liés à la faiblesse des infrastructures de transports qui explique la hausse des coûts limitant de fait l'attractivité commerciale.

b) UEMOA : Evolution des échanges avec l'extérieur

L'analyse de la structure des échanges des pays de la zone UEMOA révèle une forte dépendance vis-à-vis de l'Union Européenne même si elle tend à se réduire au cours de ces dernières années. En effet, la dépendance accrue des exportations des pays membres de la zone aux marchés européens se traduit par le fait que la plus importante part des exportations de l'UEMOA est destinée à l'Union Européenne (33,0% en 2009 contre 43,5% en 2001). Au même moment les exportations des pays de l'UEMOA vers la zone demeure faible et accuse une baisse de prés de 2% passant de 13,9% en 2001 à 12% en 2009 (cf. tableau n°10 ci-dessous).

Tableau 10: Part des exportations des pays de la région selon les destinataires (2001et 2009)

	UE (%)		UEMOA (%)		USA (%)		Autre (%)		Total (%)	
	2001	2009	2001	2009	2001	2009	2001	2009	2001	2009
Bénin	**16,0**	**10,0**	**5,0**	**11,0**	**0,0**	**0,0**	**79,0**	**79,0**	**100**	**100**
Burkina	37,7	21,0	17,0	14,0	0,3	4,0	45,0	61,0	100	100
Côte d'Ivoire	**46,4**	**45,0**	**15,2**	**10,0**	**7,4**	**7,0**	**31,0**	**38,0**	**100**	**100**
Guinée Bissau	5,5	6,0	2,6	5,0	0,0	0,0	91,9	89,0	100	100
Mali	**71,6**	**6,0**	**11,9**	**10,0**	**2,2**	**0,0**	**14,3**	**84,0**	**100**	**100**
Niger	36,3	50,0	4,5	2,0	12,5	25	46,7	23,0	100	100
Sénégal	**33,0**	**20**	**11,2**	**27**	**0,2**	**1,0**	**55,6**	**52,0**	**100**	**100**
Togo	7,6	4,0	26,9	32,0	1,9	0,0	63,6	64,0	100	100
Total UEMOA	**43,5**	**33,0**	**13,9**	**12,0**	**5,1**	**6,0**	**37,5**	**49,0**	**100**	**100**

Source : BCEAO, calcul de l'auteur

Cette dépendance à l'égard de l'Europe et particulièrement de la France[67] tend à se réduire au cours de ces dernières années du fait notamment de l'avènement en force de la Chine sur le commerce mondiale (premier exportateur mondial). En effet la part des exportations de l'UEMAO vers la Chine sur ses exportations totales est évaluée à hauteur de 1,6% en 2009 contre 0,2% en 2001. Cette hausse s'élève en valeur à plus de 11% entre 2001 et 2009 en passant de 10937 millions de franc CFA à 138621 millions au cours de la même période. Aussi, le commerce chinois avec certains pays de la région comme le Bénin à considérablement augmenté. La part des exportations du Bénin vers la Chine sur ses exportations totales passe de 0,2% en 2001 à plus de 14%[68] en 2009 soit une hausse en valeur de plus de 112%. Cette situation pourrait être liée au port de Cotonou qui constitue un passage obligé des importations chinoises en provenance du continent.

Au même moment, la part des importations de la zone en provenance de l'Europe se stabilise à 33,6% en 2009 contre 44% en 2001 (cf. tableau n°11 ci-dessous)

[67] Cf. annexe tableau n°16 (14% des importations de la zone proviennent de la France en 2009 contre 22,3% en 2001)
[68] Cf. annexe, tableau n°17

Tableau 11: Part des importations des pays de la région selon les destinataires (2001et 2009)

	UE (%)		UEMOA (%)		USA (%)		Autre (%)		Total (%)	
	2001	2009	2001	2009	2001	2009	2001	2009	2001	2009
Bénin	**41,8**	**45,8**	**13,5**	**12,7**	**4,3**	**2,1**	**40,4**	**39,4**	**100**	**100**
Burkina	38,6	30,9	26,8	22,3	3,9	6,3	30,7	40,5	100	100
Côte d'Ivoire	**44,1**	**28,5**	**1,0**	**1,5**	**5,2**	**3,4**	**49,7**	**66,8**	**100**	**100**
Guinée Bissau	60,1	56,5	22,9	13,2	1,1	0,0	15,9	30,3	100	100
Mali	**36,6**	**22,0**	**32,2**	**34,2**	**5,4**	**2,9**	**25,8**	**40,9**	**100**	**100**
Niger	27,0	27,1	18,9	8,4	13,2	4,8	40,9	59,7	100	100
Sénégal	**55,2**	**41,8**	**3,3**	**3,3**	**4,4**	**3,0**	**37,1**	**51,9**	**100**	**100**
Togo	42,9	43,2	8,7	10,1	2,8	1,3	45,6	45,4	100	100
Total UEMOA	**44,0**	**33,6**	**10,5**	**9,8**	**5,2**	**3,3**	**40,3**	**53,3**	**100**	**100**

Source : BCEAO, calcul de l'auteur

Cependant, ce ratio très élevé pour la Côte d'Ivoire est en baisse. Ce pays qui approvisionnait son secteur manufacturier de produits en provenance de l'Union Européenne à hauteur de 53,6%[69] en 1997. En 2009, la part des importations de ce pays en provenance de l'UE s'établit à 28,5% contre 44,1% en 2001.

Il ressort de cette analyse que les pays membres de la zone franc de l'Afrique de l'Ouest ont un degré d'ouverture relativement élevé au commerce mondial. Cependant, le commerce intra-communautaire est resté faible et que les échanges avec l'extérieur notamment l'Union européenne et particulièrement la France sont beaucoup plus importants. Ce qui fait que, la zone UEMOA ne peut être optimale au sens de Mc Kinnon. En outre, cette faiblesse du niveau commercial au sein de l'UEMOA malgré l'application du tarif extérieur commun (TEC) laisse voir que, le caractère endogène pris comme un des critères d'optimalité au sens de Frankel et Rose n'est pas encore vérifié au sein de la zone, même si cette dernière demeure viable. Cette situation résulte du fait que la corrélation des cycles d'affaires n'a pas encore suivi l'intégration à cause notamment du quasi stagnation des échanges intra régionaux. . Néanmoins, le niveau du commerce joue un rôle important sur la corrélation des cycles d'affaires. En effet, « un doublement de l'intensité commerciale impliquerai approximativement un triplement de la synchronisation moyenne au niveau de l'UEMOA[70] ».

[69] Cf. Etude de l'impact de l'introduction de la réciprocité dans les relations commerciales entre l'UE et l'UEMOA, p. 48, Tableau 4.1 : importations des pays de la région selon les origines

[70] TAPSOBA S. (2009), « Union monétaire en Afrique de l'Ouest : Quelles réponses à l'hétérogénéité des chocs ? », Etudes et Documents, E 2009.12, CERDI

3) Des économies non diversifiées fortement exposées aux chocs exogènes

Les économies des pays membres de l'UEMOA sont très peu diversifiées et fortement exposées aux chocs exogènes asymétriques. Ce qui constitue un obstacle majeur à l'optimalité de la zone monétaire. En effet, les structures économiques sont extraverties. Les exportations sont centrées sur les produits de base. Ils s'agissent entre autre des produits agro-alimentaires comme le sucre, le café, le cacao ; des minéraux et d'autres. En effet, l'agriculture et l'élevage demeurent l'activité majeure dans presque tous les pays. La pêche occupe une part non négligeable dans la plupart des pays côtiers notamment au Sénégal. L'activité minière se développe fortement au Mali, en Côte d'Ivoire, au Niger, au Burkina, et au Benin. Cette situation traduit la faiblesse des infrastructures et la moindre exportation de produits industriels.

L'hétérogénéité des structures économiques des pays membres de la zone s'explique par la cohabitation de trois types d'économies qui explique en grande partie l'exposition accrue aux chocs exogènes asymétriques et la « faible hausse du caractère symétrique des chocs dans la zone ». En effet nous trouvons des économies sahéliennes de rentes fortement dépendantes des aléas climatiques autours de trois pays le Burkina Faso, le Mali et le Niger ; des économies plus industrialisées que les autres mais dont l'activité de service prédomine autours des deux géants de la zone la Côte d'Ivoire et le Sénégal et des économies côtières plongées spécialement dans une dynamique de commerce import export le Togo et le Bénin

La faible corrélation des chocs à cause des termes de l'échange s'explique aussi par l'absence accrue de complétude due à la forte spécialisation dans la production et d'exportation de matières premières. En effet, la faible part de l'industrie manufacturier dans la production de tous les pays (20% au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Sénégal et inférieure ou égale à 10% partout ailleurs[71]) traduit la faible diversification de l'appareil productif. Ce qui limite dans une certaine mesure le niveau faible du commerce intra-communautaire. Exception faite de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, les autres pays de la zone dépendent au plus de deux matières premières pour engendrer des devises. Ainsi, une baisse de la demande mondiale en situation de conjoncture comme celle de 2007, réduit les exportations de la zone. Ce qui en conséquence impacte négativement la production et l'emploi. Ces économies qui restent à la fois très dépendantes vis-à-vis de l'extérieur et aux facteurs exogènes tels que l'évolution du cours des matières premières, les aléas climatiques ou le protectionnisme des économies industrialisées (PAC en Europe) devraient accroitre leur capacité d'absorption,

71 Source : base de données afristat et UEMOA 2009

« négativement liée au degré d'hétérogénéité de la distribution macroéconomique (i.e. plus un pays est inégalitaire et moins sa capacité d'absorption est importante […], consommations « occidentales », des oligarchies dominantes » [Gilles C. Brasseul J. et Gilles P. 2010] afin d'accroitre la diversification de l'appareil productif et de réduire leur degré d'exposition aux chocs externes asymétriques.

Section 2: L'analyse de la convergence au sein de l'UEMOA

La convergence économique peut être définie comme la réduction des écarts entre des ensembles d'indicateurs économique relatifs à plusieurs pays. La littérature sur la théorie des zones monétaires optimales distinguent principalement la convergence réelle et la convergence nominale. La première qui porte sur le rapprochement des comportements des économies en matière d'évolution les variables réelles notamment la croissance du PIB par habitant est coûteuse et pourrait mettre à l'écart les pays les plus pauvres. La seconde plus facile à réaliser et moins couteuse portant sur les variables nominales (des taux d'inflation, par exemple) a été adoptée par l'Union. Ainsi, les autorités de l'UEMOA ayant pris conscience du processus d'intégration économique et monétaire, se sont inspirés de l'Union Européenne (du Traité de Maastricht) en mettant en place un certain nombre de critères de convergence d'ordre monétaire, budgétaire et financier dans le pacte de stabilité, de croissance et solidarité. Cependant, la plupart des études portant sur les unions monétaires optimales ont montré qu'au sein de l'UEMOA les efficiences attendues de l'intégration économique et monétaire ne sont pas encore atteintes même si l'on peut noter une « évolution globalement favorable[72] ». « Pire les disparités persistent entre les économies[73] ». Qu'en est-il alors de l'Etat de la convergence au sein de la zone ?

72 Plane P. et Tanimoune N. A. (2005), « Performances et convergence des politiques économiques : La zone franc en Afrique de l'Ouest », *Document de travail, E 2005.03, CERDI*

73 Ndiaye B. O. (2007), « Respect des critères de convergence vs harmonisation des critères de convergence : étude comparative des performances des indicateurs de convergence économique dans la zone franc en Afrique (UEMOA et CEMAC) », Revue *Africaine de l'intégration*, Vol 1, N° 2 / Ndiaye B. O. (2005), « Optimalité et dynamique de convergence économique dans les unions monétaires de la Zone franc en Afrique (UEMOA et CEMAC) », *Thèse de doctorat d'Etat, UCAD, FASEG*

1) Convergence des politiques économiques ou convergence nominale

La convergence nominale devrait causer moins de soucis dans la zone franc ouest africaine dans la mesure où les pays membres de l'Union partagent la même monnaie bien avant la mise en place du pacte de stabilité et de croissance. Le respect des critères du pacte devrait permettre une évolution plus harmonisés des économies membres de la zone. Sur le plan nominal[74] nous étudierons principalement l'évolution des taux d'inflation.

a) Convergence nominal et préférences homogènes dans l'UEMOA

Les préférences homogènes basées sur la stabilité des prix notamment à travers la politique monétaire de la BCEAO qui accorde, à l'image de la BCE une importance majeure à la convergence des critères d'inflation vers la norme fixée (2%). Le principal objectif de la BCEAO demeure donc la stabilité des prix. Les principaux instruments utilisés pour la réalisation de tel objectif est la masse monétaire et le taux directeur. Théoriquement, la stabilité des prix réduirait les incertitudes en facilitant à la fois les calculs et décisions des aux agents économique. Ce qui certainement devrait rendre optimales les investissements et améliorer la compétitivité extérieure des économies de l'union. Dans le cadre du processus d'intégration économique, les actions entreprises dans chaque Etat membre ont des répercussions sur la réalisation et la performance des objectifs communs de l'ensemble de l'union. Il est important d'entretenir la solidarité et d'organiser la conduite des politiques économiques de manière à permettre la réalisation d'un équilibre global, meilleur à celui qui résulterait des seules décisions décentralisées des Etats membres.

b) UEMOA : l'évolution de la masse monétaire et les écarts d'inflation

Théoriquement une parfaite maitrise de la croissance de la masse monétaire est synonyme d'une bonne politique de stabilité des prix. La masse monétaire a augmenté considérablement ces dix dernières années en passant de plus de 4155 milliards de franc CFA en 2000 à près 12000 milliards en 2010, soit une augmentation en valeur de 188,8% (cf. tableau n°12 ci-dessous). Cette hausse s'accompagne d'une forte volatilité dans la période récente traduisant une faible maîtrise de l'inflation par les autorités de la BCEAO

[74] Sur la convergence nominale, cf. chapitre pour ce qui concerne l'évolution de la dette publique et du compte courant extérieur

Tableau 12: Masse monétaire (milliards de Franc CFA) et taux de croissance (en %) dans l'UEMOA

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Masse monétaire	4 155	4 605	4 959	5 545	5 856	6 330	7 093	8 381	9 06	10 396	11 976
Taux de croissance	7,1	10,8	7,6	11,8	5,6	8,0	12,0	18,1	8,12	14,7	15,1

Source : BCEAO, calcul de l'auteur

En dépit des bonnes performances, on ne peut nier durant les années 1970 que l'UEMOA a connu une croissance excessive de la masse monétaire[75] qui atteint en moyenne annuel 14,3% entre 1967 et 1973 et près de 29,2% entre 1973 et 1978. Ce qui a conduit au politique d'ajustement des années 1980. Mais le relâchement de cette politique explique le taux record de 15,7% en 1984. Cependant, elle semble être renforcée au début des années 1990 avec une croissance de la masse monétaire en moyenne annuelle nulle entre 1988 et 1993. Ce qui n'a pas réussi à empêcher la dévaluation de 1994. Après cet épisode, la croissance de la masse monétaire revient à un rythme plus raisonnable de 7,5% en moyenne de1995 à 1999. Dans les années récentes, elle a été irrégulière, relativement forte en 2006 (12%), en 2009 (14,7%) et surtout en 2007 et 2010 où elle a atteint respectivement 18,1% et 15,1%. Cette situation pourrait être expliquée par le contexte économique international variable en plus du fait que l'intégration monétaire et l'appartenance à la zone franc n'a pas suffi à la maîtrise permanente de la masse monétaire et par conséquent de l'inflation. La stabilité des taux de change réels entre les pays membres de l'Union n'est pas automatiquement réalisée par l'usage d'une monnaie unique même si incontestablement celle-ci la favorise.

Malgré la politique monétaire commune, les différentielles d'inflation existent encore. Dans l'UEMOA, ces différences ne s'expliquent certainement pas par des différences de croissance de productivité mais résulte aussi des chocs exogènes asymétriques et de la politique budgétaire demeurant de la responsabilité des Etats.

Tableau 13: Fourchette des taux d'inflation annuel dans les pays de l'UEMOA (%)

1995	1996	1997	1998	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
5,6	4,4	6,9	4,8	3,1	4,9	2,2	2,7	2,9	2,2	3,8	6,2	5,6	6,5	3,5

NB : hors Guinée sur la période 1995- 2004
Source BCEAO, FMI, calcul de l'auteur

Prenant en compte la fourchette des taux d'inflation annuelle (cf. tableau n°13 ci-dessus), l'écart maximal des taux d'inflation des différents pays a évolué entre 2,2% et 5,6% sur la période 1995-2004. Ainsi, cet écart semble avoir tendance à se réduire.

[75] Cf. annexe, tableau n°18, pour suivre l'évolution de la masse monétaire au sein de l'UEMOA de 1962 0 1999

Néanmoins, l'UEMOA n'est pas forcément un bon facteur de stabilité des taux de change bilatéraux entre pays de l'Union. En effet, cet écart reste important dans les années récentes en passant de 3,8 points de pourcentage en 2006 à 6,5 en 2009 avant de s'établir 3,5 en 2010

La Politique monétaire commune n'a donc pas forcément réduit les écarts d'inflation[76]. Cette moindre convergence nominale pourrait être liée en partie aux canaux de transmission, premiers limites d'une politique monétaire unique dans une union monétaire regroupant des Etats aux structures économiques différentes. En effet, ces canaux ne fonctionnent pas de la même ampleur selon la trajectoire des variables économiques de chaque pays. Cette situation s'explique par deux facteurs essentiels mais divergents. Il s'agit d'une part d'un niveau de développement des structures financières différentes et d'autre part d'une dépendance à l'exportation des produits primaires différents dans leur nature et dans leur importance dans les économies. Cette divergence réduit les chances d'une plus grande intégration des économies de l'Union par les distorsions provoquées par la politique monétaire. A titre illustratif, des résultats empiriques montrent une évolution divergente des taux d'inflation au début des années 1980 et un processus de convergence relativement lent dans les années 1990-2000 (Ndiaye 2007) dans l'UEMOA alors qu'au CEMAC l'ensemble des pays retrouvent le sentier de la convergence à partir de 1995, une année après la dévaluation.

Aussi, sur le plan nominal, le choix du taux d'inflation comme critère de convergence obéit à deux logiques précises. Il s'agit d'une part de corriger le taux de change réel et d'autre part de réaliser un différentiel d'inflation favorable à l'UEMOA par rapport à l'économie mondiale et plus particulièrement de la zone euro. Partant, « La zone enregistre un différentiel d'inflation de 1,8 point vis-à-vis de ses partenaires commerciaux. Ces différentiels d'inflation sont évalués à 18,2 et 11,3 points respectivement pour le Ghana et le Nigéria. Ce qui est favorable pour la zone. Cependant il reste défavorable par rapport à la zone euro ou le différentiel d'inflation s'élève à 0,8%[77] »

[76] Cf. chapitre 3, l'évolution des écarts d'inflation entre pays de l'UEMOA

[77] FAM P. G. (2011), « Politique de change et compétitivité économique internationale du Sénégal », mémoire de mater 1, UFR des sciences économiques et de gestion, Université du Sud Toulon-Var

2) Convergence des structures économiques ou convergence réelle

Le rôle du Pacte de convergence est d'assuré une meilleure discipline budgétaire en appui à la politique monétaire commune, afin de créer les conditions propices à la stabilité des prix et à une croissance forte et durable.

a) L'évolution de la croissance du PIB au sein de l'UEMOA

On voit donc que si la maîtrise de l'inflation constitue un objectif essentiel de la politique monétaire de la BCEAO, une saine croissance[78] réelle et soutenue en est l'objectif final. La gestion de la dévaluation à impulsé la croissance dans tous les pays membres et à réduit les déficits budgétaires. Cependant, La croissance économique demeure faible au sein de l'Union. Cette situation pourrait être liée par les mauvaises performances économiques de la Côte d'Ivoire à cause des crises sociopolitiques récurrentes au sein de ce pays leader qui contribue à plus de 33%[79] du PIB de l'union.

En matière d'évolution du PIB, seule le Côte d'Ivoire converge durablement vers la moyenne de la sous région dans les années 1980. Cependant, les résultats empiriques montrent une convergence vers la moyenne de l'UEMOA durant la période 1994-2000 pour tous les pays à l'exception du Mali et du Togo alors que la dévaluation a été favorable à l'évolution de la convergence des taux de croissance du PIB dans le CEMAC (Ndiaye 2007).

Face à cette situation, la défense du taux de change ne doit plus être le seul objectif prioritaire de la BCEAO dans la mesure où l'inflation n'est pas d'origine monétaire au sein de la zone. Ainsi, l'arbitrage inflation croissance devrait se baser sur les potentialités économiques de chaque économie et les canaux de transmission entre les secteurs réel et monétaire.

Partant l'analyse des critères de convergence devrait intégrer les chocs exogènes et l'évolution des cycles économiques. Un tel procédé se justifie à deux niveaux. D'une part, parce que les pays membres subissent défavorablement les fluctuations de la parité euro/dollar et d'autre part celles des prix des matières premières (cf. graphiques n°16 ci-dessous). Ce qui explique le fait que ces pays ne parviennent pas maintenir une croissance régulière[80]

[78] Pour plus certains éclairages sur la croissance du PIB et du PIB/habitant, cf. chapitre 3

[79] cf. Chapitre 3, graphique n°3, Diagramme circulaire de la répartition du PIB au sein de l'UEMOA (2010)

[80] cf. annexe, Faits stylisés : graphiques n°24 au n°31, des taux de croissance (exception faite de la Côte d'Ivoire, les autres pays de la zone ont des taux de croissance qui évoluent en dent de scie)

Graphique 16

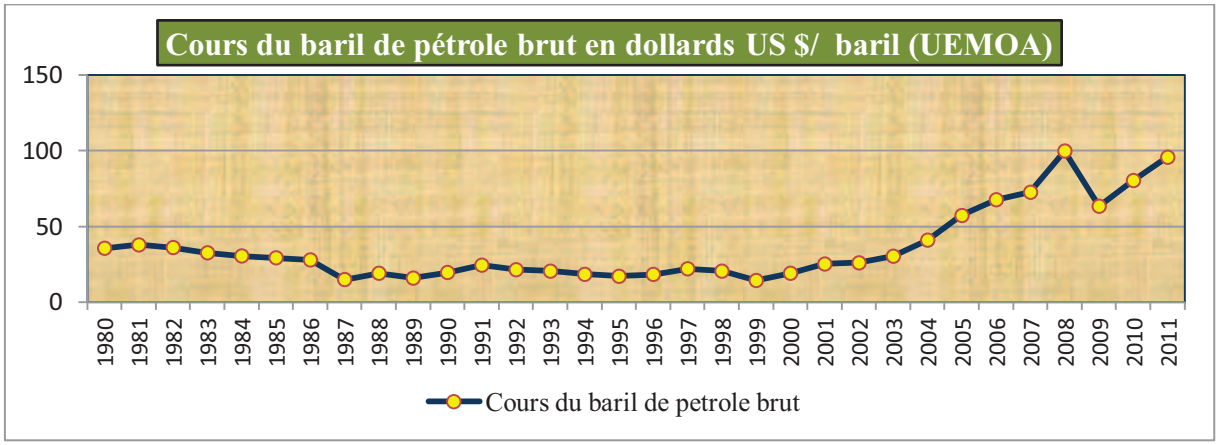

Source : BCEAO

Graphique 17

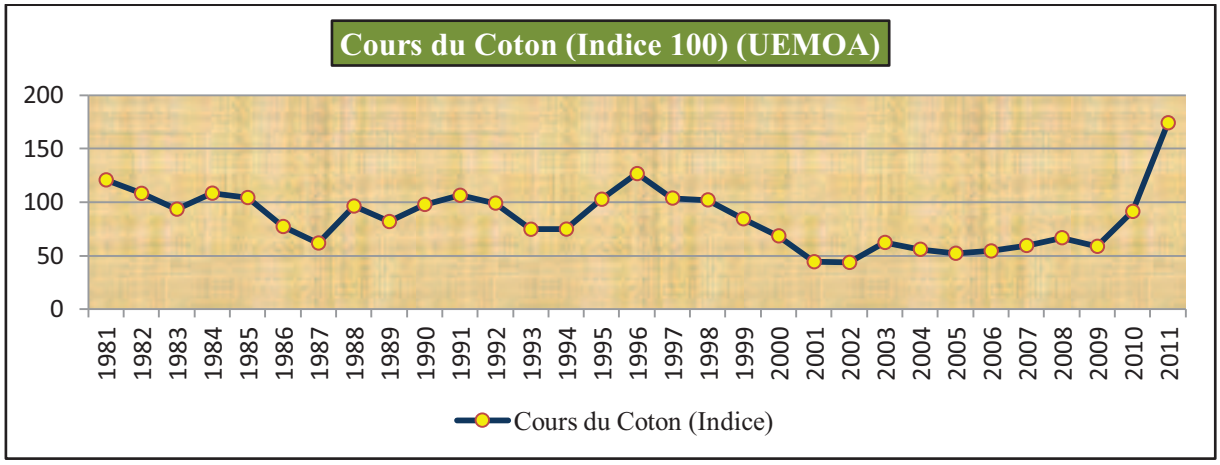

Source : BCEAO

La seule hausse des prix du pétrole est à la fois source de récession et d'inflation sur les économies nationaux. Ce qui en conséquence plombe la croissance du PIB des pays membres sauf pour la Côte d' Ivoire. En effet, une appréciation du dollar par rapport à l'euro entraine une nette amélioration du critère de base de la côte d'Ivoire par une simple hausse de son PIB. Les cours des matières premières destinées à l'exportation et du pétrole importé sont fixés en dollars sur les marchés internationaux par la loi de l'offre et de la demande, tandis que ses importations en produits manufacturés viennent principalement d'Europe. Cette croissance faible et disparate, liée à un niveau d'asymétrie élevé au sein de la zone peut être expliqué par une double dépendance (à l'intérieur et à l'extérieur) qui exclut toute concurrence et favorise une spécialisation verticale des économies moins développés.

D'une part, à l'intérieur de la zone, les pays membres dépendent fortement de la Côte d'Ivoire. Ce qui favoris les échanges inégaux. D'autre part, on assiste à une relation du type centre périphérie des pays de l'UEMOA à l'égard de l'Europe. En effet les pays de la zone (périphérie) se spécialisent dans la production de biens primaires ou à faible valeur ajoutée et

l'Europe (centre) dans les produits à forte valeur ajoutée. Or, « à cela s'ajoute un échange inégal[81] favorable au centre»[82]. Cette zone monétaire asymétrique ne peut être optimale du fait de la divergence des intérêts communs à l'intérieur et avec l'extérieur.

b) L'évolution du niveau des arriérés de paiement

L'étroitesse du marché financier a certainement contraint les autorités publiques de chaque pays membre à financer leurs déficits budgétaires par la monnaie banque centrale. Ainsi, l'élimination des arriérés paiement à la fois intérieurs et extérieurs constitue un critère important et accorde une grande crédibilité à la politique monétaire. Néanmoins, certains pays notamment le Mali et le Niger n'arrivent ont pas encore à entamer un processus de convergence vers la norme de l'UEMOA de leurs arriérés de paiement. Seul Le Burkina converge régulièrement vers la norme de l'UEMOA entre 1980 et 2001. Aussi, face à une situation de croissance irrégulière[83] et moindre dans la période récente due au ralentissement de la demande mondiale, les pays membres de la zone ne peuvent drainer suffisamment de ressources pour subvenir aux besoins d'arriérés de paiement.

b) L'évolution de l'investissement et des taux de pression fiscale

Prenant en compte le taux de pression fiscale, certains résultats empiriques (Ndiaye 2005, 2007), (Bamba 2004) montrent une évolution divergente entre tous les pays de l'Union. Néanmoins, un début de convergence vers la norme de l'UEMOA était amorcé par les pays membres même si le taux reste en retrait des 17% attendus durant la période 1994-2002.

Cette différence en matière de pression fiscale dans la période actuelle se manifeste aussi sur le niveau d'investissement. En effet, la mise en place du pacte de stabilité et de convergence n'a pas permis de réduire l'instabilité et les écarts des taux d' investissements publiques financées sur ressources internes. Cette situation pourrait être liée d'une part la crise de la dette au milieu des années 1980 qui a réduit les capacités d'investissement de tous les pays en développement. D'autre part, la divergence de la quasi-totalité des pays par rapport à la norme de l'UEMOA reste, de manière singulière la conséquence des crises récurrentes qui frappent certains pays membres de l'Union. Partant, le respect du critère clé[84] par la Côte d'Ivoire malgré la crise socio politique de 2001 n'a pas favorisé la hausse des

---

[81] Ces échanges inégaux ont favorisé les déficits extérieurs persistants des pays membres de la zone sauf pour la Cote d'Ivoire (cf. graphique, chapitre 3, p.)

[82] SCHOR A-D. (2000), « La théorie des zones monétaires optimales : l'optimum, le praticable, le crédible et le réel », *l'actualité économique*, vol. 76, n° 4, 2000, p. 545-576 (http//id.erudit.org/iderudit/602337ar

[83] Le niveau de croissance des pays membres de l'UEMOA est irrégulière, moindre durant la période 2000-2010 (cf. graphique, p.)

[84] Le Critère clé est le solde budgétaire de base

dépenses d'investissement. En effet depuis 1999, le pays enregistre les taux d'investissement les plus faibles de la zone (cf. graphique n°18 ci-dessous).

Graphique 18

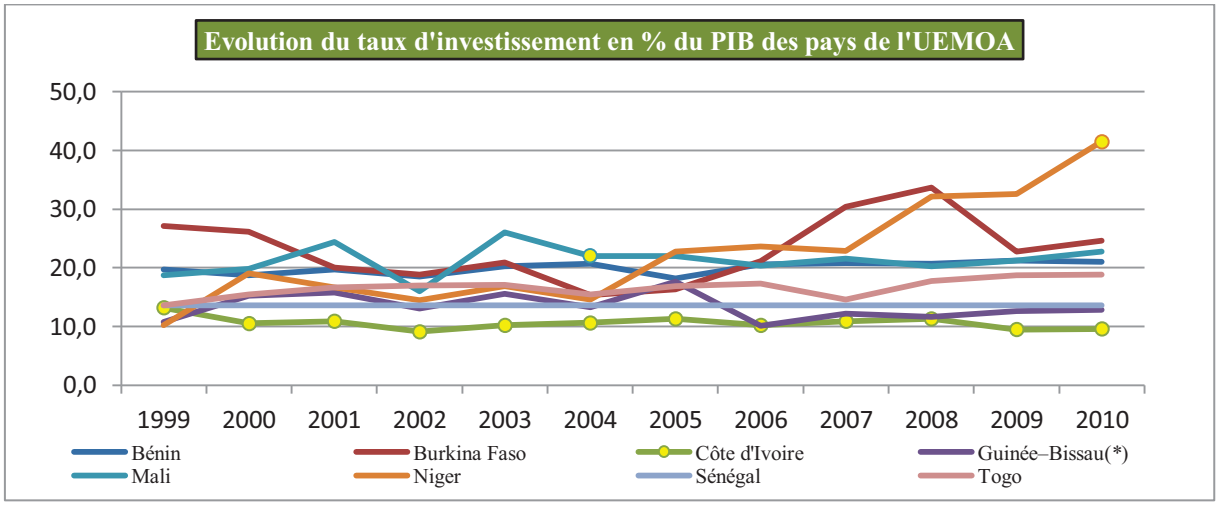

Source : BCEAO

Ces disparités persistent encore en matière d'investissement dans la période récente ne riment guerre avec la notion d'optimalité d'une zone monétaire. En effet, l'écart maximal en matière de taux d'investissement rapporté au PIB s'élève à près de 32% en 2009 (Niger 41,5% et Côte d'Ivoire 9,6%) contre seulement 11,4% en 2004 (Mali 22% et Côte d'Ivoire 10 ,6%) (cf. graphique n°18 ci-dessus).

Chapitre- 5 : ANALYSE DE LA CONVERGENCE DU PIB PAR TETE AU SEIN DE L'UEMOA

INTRODUCTION

Théoriquement, la mis en place d'une union monétaire devrait favoriser le développement des pays membres en rapprochant leur niveau de développement économique. Ainsi, l'union monétaire est vue au plan économique comme un moyen susceptible de favoriser la baisse des disparités des économies membres. En référence à la convergence absolue, une telle situation ne se réalisera que si les pays "moins développés" au moment de la formation de l'union connaissent des taux de croissance du revenu par tête plus élevés que les autres initialement plus "riches" indépendamment des paramètres structurels de chaque pays et des conditions de départ. L'objectif de ce chapitre est de visualiser l'évolution de la convergence économique au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) définie comme la réduction des écarts de développement entre les pays membres et de la comparer à la zone CEMAC. En plus de la même monnaie, le franc CFA qui circule dans les deux zones, la ressemblance des règles de fonctionnement constitue un argument solide d'une telle comparaison. L'analyse de l'évolution du revenu par habitant pourra ainsi nous permettre d'avoir une idée importante sur le niveau convergence, c'est-à-dire des disparités économiques.

Ainsi, en ignorant toutes les questions liées aux inégalités de revenus nous cherchons donc de savoir, en comparaison avec la zone CEMAC, comment se manifeste la convergence économique au sein de l'UEMOA suivant l'évolution du PIB par tête (section 1) ? Aussi, l'analyse en terme de sigma convergence (section 2) pourra nous offrir la possibilité de savoir s'il y'a ou non un phénomène de convergence. Si oui, à quelle vitesse cette convergence se réalise ?

Section 1 : Ecarts de revenu par habitant et Convergence

1) Convergence absolue au sein de l'UEMOA

L'objectif de cette section est d'analyser la convergence du PIB par tête des pays de l'UMEOA en comparaison avec les pays de la CEMAC en prenant en compte le principal changement institutionnel (la dévaluation de 1994). Le choix de l'année 1994 pour marquer la rupture entre les deux périodes d'analyse n'est pas hasardeux. En effet, la recherche sur la convergence et les régularités de croissance entre pays met en évidence à la fois l'existence et l'importance des différences technologiques et institutionnelles (Islam N. 2003). Et, en plus qu'elle permet de suivre l'évolution du niveau de développement des pays membres de l'UEMAO et de leurs performances macroéconomiques, offre la possibilité d'évaluer les dispersions des PIB par tête suite aux changements institutionnels résultant de la dévaluation.

La distinction entre convergence absolue et convergence conditionnelle est importante sur le plan conceptuel. La Convergence absolue nécessite que les pays initialement pauvres connaissent des taux de croissance du revenu par tête plus élevés que les pays initialement riches. L'analyse en termes de convergence absolue apparaît à priori logique puisque ces économies possèdent des structures économiques presque similaires

L'analyse des données montre une évolution du PIB par tête des pays de l'UEMOA tout comme ceux de la CEMAC globalement non favorable par comparaison à la croissance du PIB par habitant mondiale. En effet, dans chaque zone considérée, plus de la moitié des pays ont connu des taux de croissance annuel moyen négatif durant la période avant dévaluation (1980-1993). Ce qui veut dire qu'en moyenne, les habitants de ces pays sont plus pauvres en 1993 qu'en 1980. Selon les données de la banque mondiale et du FMI, la perte moyenne de revenu sur la période s'élève à 41 dollars pour un habitant de la zone UEMOA contre 64 dollars par personne dans la CEMAC.

Néanmoins, on voit durant cette période précédent l'ajustement monétaire (dévaluation de 1994), une moindre réduction des écarts de développement entre les économies dans chaque zone. Cependant, cette convergence est un peu négative (cf. graphique n°19 et n°20 ci-dessous) dans la mesure elle résulte de la baisse du revenu par tête de la Côte d'Ivoire et du Gabon, pays plus riches des deux zones et très peu grâce à une croissance positive plus rapides des pays les plus pauvres (sauf le Mali et le Burkina Faso). Cette convergence des revenus par tête vers la moyenne de l'union reste plus importante au sein de l'UEMOA par rapport à la zone CEMAC. En effet, si nous faisons exception du Niger et du Togo, les autres pays membres de l'UEMOA notamment le Sénégal et le Bénin convergent rapidement vers la

Côte d'Ivoire. Cependant, même si la réduction des disparités reste faible dans la zone CEMAC (cf. graphique n° 2), le niveau de développement des ces économies est de loin plus élevé que ceux de l'UEMOA. En effet le revenu par habitant des pays membres de la CEMAC croit plus rapidement que ceux de l'UEMOA (1,7% pour la République du Congo contre 0,7% pour le Mali) entre 1980 et 1993.

Graphique n° 19

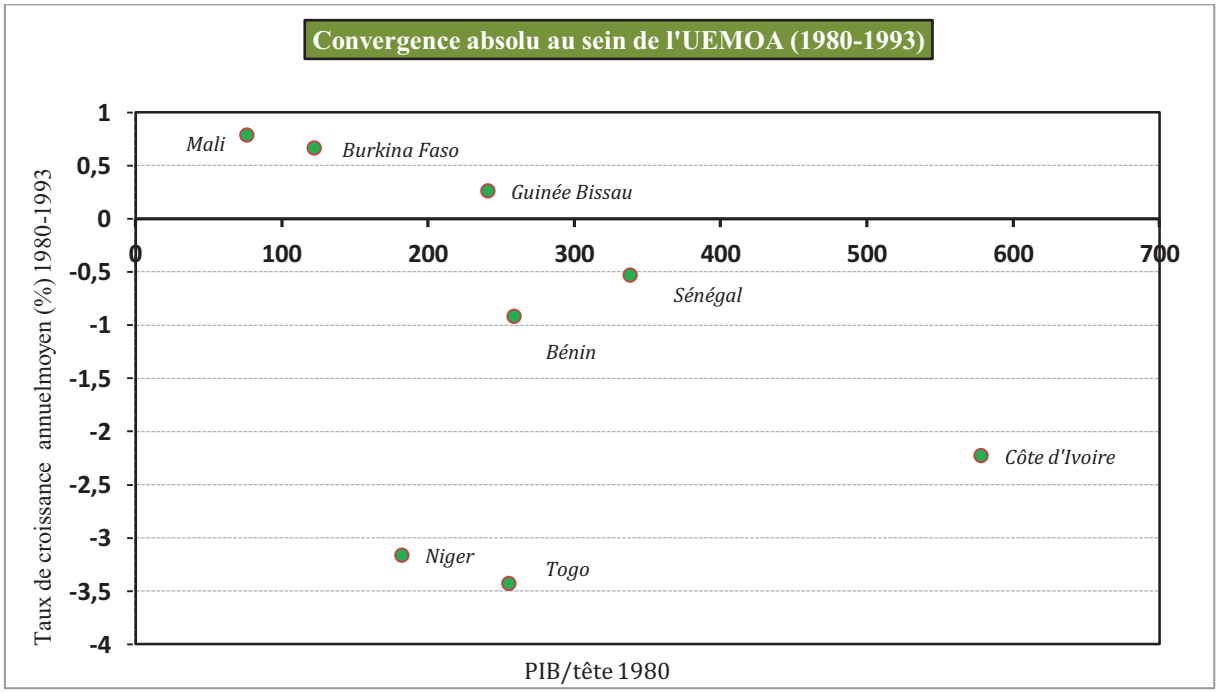

Source: IMF, World Economic Outlook Database- April 2012 ; Banque Mondiale; Calcul de l'auteur

Graphique n° 20

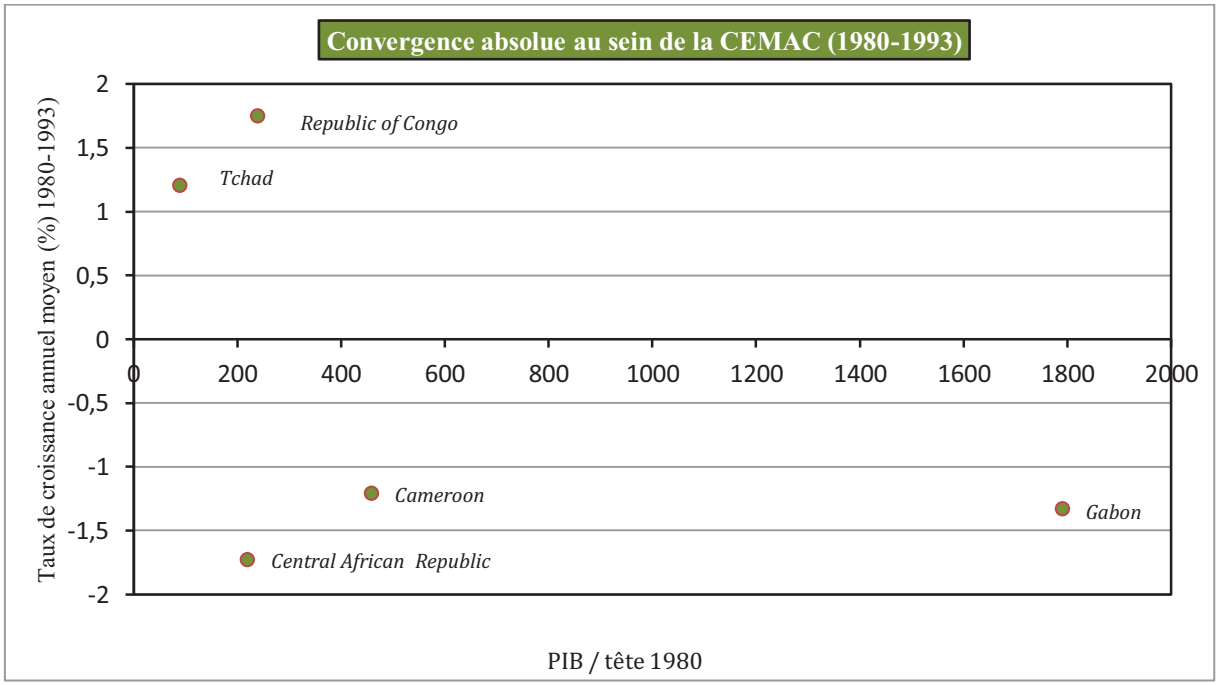

Source: IMF, World Economic Outlook Database- April 2012; Banque Mondiale; Calcul de l'auteur

Cependant, l'ajustement monétaire de 1994 est bénéfique pour les deux zones. Elle a permis pour la plus part des pays des deux zones de réduire les disparités et d'accélérer aussi le processus de convergence. En effet, exception faite de la Guinée Bissau où la pauvreté a augmenté, le taux de croissance du PIB par tête de toutes économies membres de l'UEMOA a connu une hausse. Le fait que des pays comme le Sénégal, le Bénin, le Niger, et le Togo convergent désormais à taux positifs, respectivement 1,4% ; 1,2% ; 0,4% et 0,1% vers la Côte d'Ivoire qui enregistre toujours un taux de croissance négatif (-1%) pourrait en partie être lié aux avantages tirés de la dévaluation. Le Mali et le Burkina Faso voient leur niveau de développement augmenté en enregistrant encore des taux de croissance annuel moyen du PIB par tête positifs plus élevés (2,9% pour chacun). Au sein de la CEMAC, cette période reste marquer par une forte dispersion des économies de la zone. On assiste à une évolution divergente des économies par rapport au Gabon (cf. graphique n°22).

Graphique n° 21

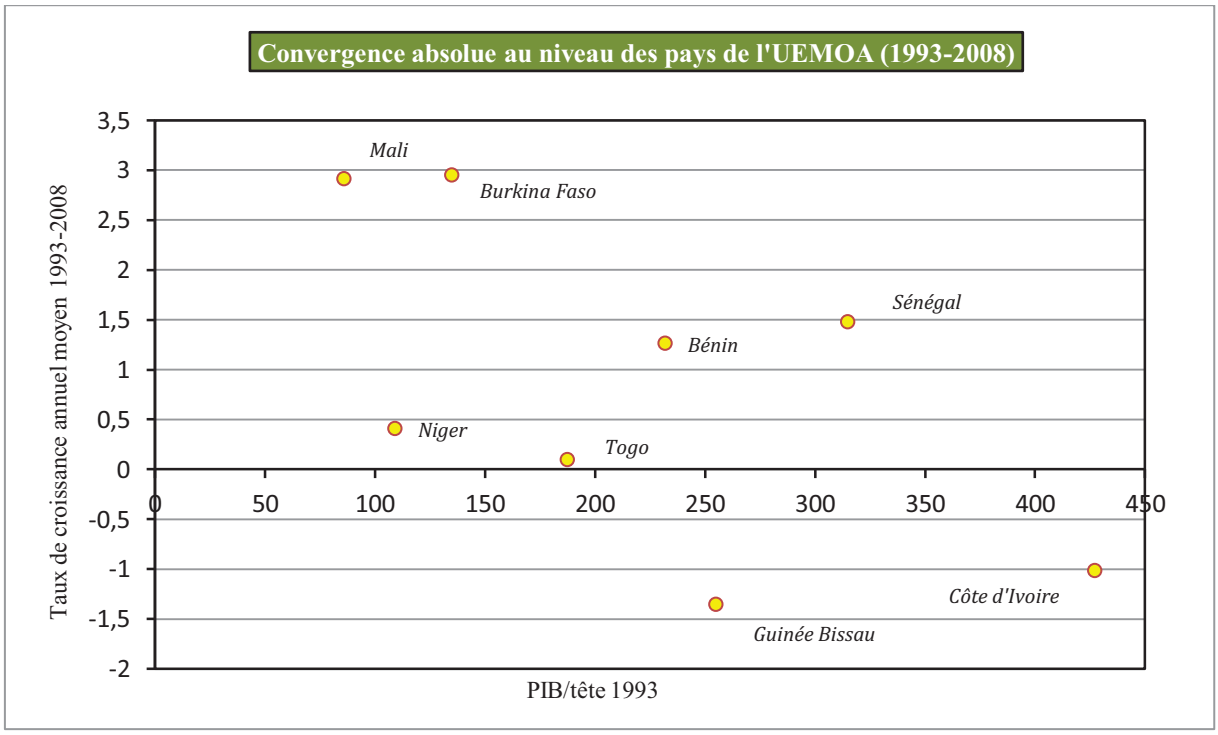

Source: IMF, World Economic Outlook Database- April 2012; Banque Mondiale; Calcul de l'auteur

Graphique n° 22

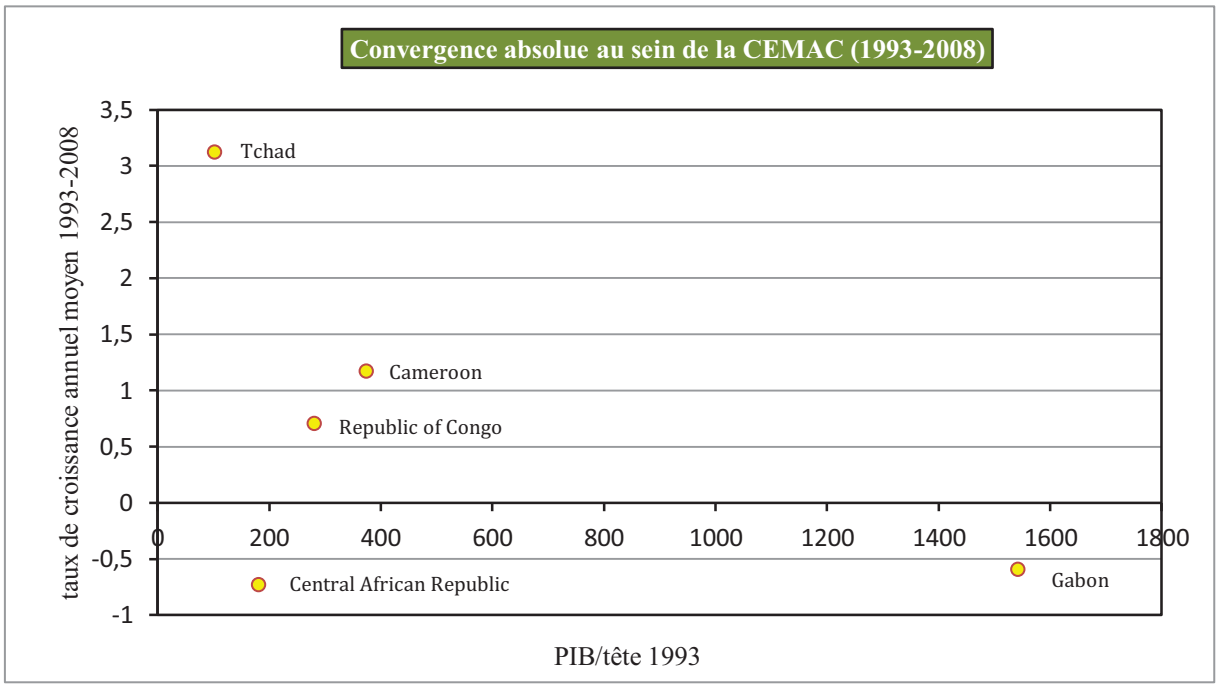

Source: IMF, World Economic Outlook Database- April 2012; Banque Mondiale; Calcul de l'auteur

Au total, la visualisation des résultats sur l'ensemble de la période en termes de convergence des revenus par habitant nous indique une certaine réduction des disparités au sein des deux zones. (cf. graphiques n°23 et n°24 ci-dessous). La dévaluation du franc CFA a certainement du perturbé le processus de convergence dans l'UEMOA. En effet, la réduction des dispersions des PIB par tête a été plus favorable durant la sous-période 1980-1993. Cependant, cette convergence durant la période avant ajustement au sein de l'UEMOA s'est faite en raison de la forte baisse du taux de croissance de la Côte d'Ivoire (-2%). Néanmoins, contrairement à la zone CEMAC où l'on observe une disparité persistante sur toute la période, on retrouve au sein de la zone monétaire Ouest Africaine le même processus de convergence que durant la période avant ajustement mais à vitesse moins importante.

Graphique n° 23

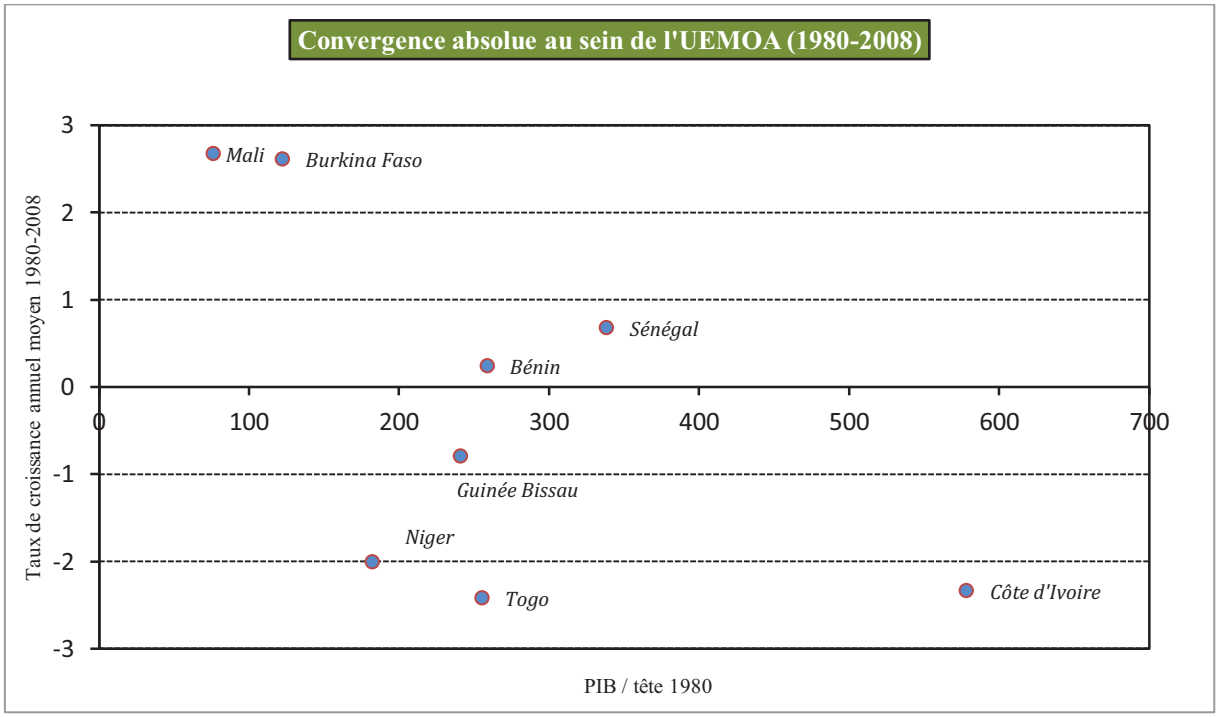

Source: IMF, World Economic Outlook Database- April 2012; Banque Mondiale; Calcul de l'auteur

Graphique n° 24

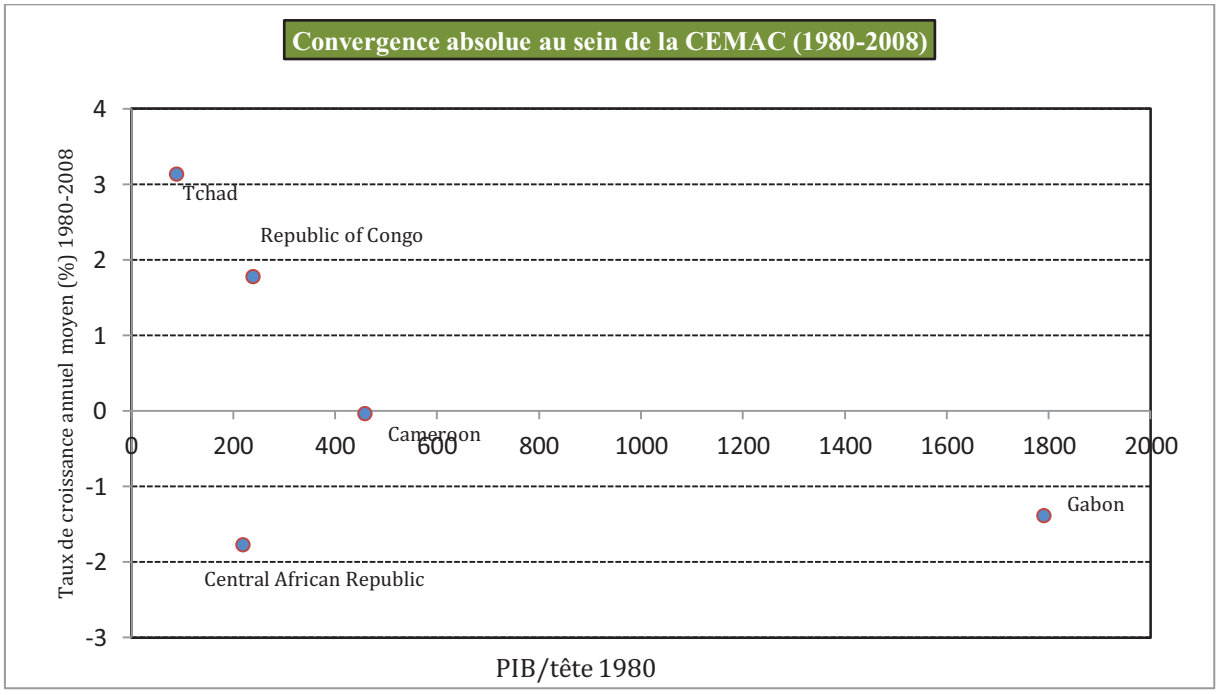

Source: IMF, World Economic Outlook Database- April 2012; Banque Mondiale; Calcul de l'auteur

2) Test de convergence économique

Partant du modèle de Solow et prenant en compte une fonction de production du type Cobb-Douglas, on peut estimer de manière simple la vitesse de convergence et montrer comment procéder au teste empirique.

Soit l'équation de la croissance du modèle de Solow avec progrès technique

$$Y = K^{\alpha}\,(AL)^{1-\alpha} \qquad (1)$$

(Où Y, K, L et A désignent respectivement la production, le capital, le travail et le progrès technique)

La dynamique du modèle est donné par :

$$\frac{\dot{k}}{k} = sk^{\alpha-1} - (g+n+\delta) \qquad (2)$$

Avec g, le taux de croissance du progrès technique, n celui de la population et δ celui du capital

Au tour de l'état stationnaire, noté k^*, on peut bien montrer que :

$$\frac{\dot{k}}{k} = \beta\,(\log k^* - \log k)\ avec\ \beta = \frac{\partial(\dot{k}/k)}{\partial log k} = (1-\alpha)(g+n+\delta) \qquad (3)$$

On peut écrire la même équation pour le revenu par tête :

$$\frac{\dot{y}}{y} = \beta\,(\log y^* - \log y)\ avec\ \beta = \frac{\partial(\dot{y}/y)}{\partial log y} = (1-\alpha)(g+n+\delta) \qquad (4)$$

Cette dernière équation est une équation différentielle en *log (y)* qui admet pur solution : y_t

$$\log y_t = \left(1-e^{-\beta t}\right)\log y^* + \log y_0 + g^t \ \text{ avec } \ y^* = \left(\frac{s}{g+n+\delta}\right)^{\frac{\alpha}{1-\alpha}} \qquad (5)$$

Pour estimer cette équation, il faut estimer la relation entre la situation de départ (y_0) et la distance parcourue entre ce point et la situation actuelle (y_t), soit l'écart entre ($y_t - y_0$). Ainsi pour obtenir l'effet rattrapage nous devons avoir la relation suivante : plus y_0 est faible, plus l'écart de revenu ($y_t - y_0$) doit être élevé. Ce qui en conséquence permet d'écrire (5) pour faire apparaître $y_t - y_0$.

$$\log y_t - \log y_0 = \left(1-e^{-\beta t}\right)\left(\frac{\alpha}{1-\alpha}\right)[\log s - \log(g+n+\delta)] + e^{-\beta t}\log y_0 + g^t - \log y_0 \qquad (6)$$

Dans l'équation (6), $\log y_t - \log y_0$ est une approximation de la croissance entre la date initiale et la date courante. En négligeant les détails usuels des régressions économétriques la constante, le terme d'erreur, l'équation à tester est alors sous la forme suivante :

$$\log y_t - \log y_0 = \gamma[\log s - \log(g + n + \delta)] + \theta \log y_0 + g^t \; avec \; \gamma = \left(1 - e^{-\beta t}\right)\left(\frac{\alpha}{1-\alpha}\right) \; et \; \theta = e^{-\beta t} - 1$$

La convergence se manifeste par le résultat suivant : $\hat{\theta} < 0$. La vitesse de convergence de l'économie donnée par le paramètre β que l'on tire de l'estimation du coefficient $\theta = \left(e^{-\beta t} - 1)\right)$. Ce qui permet de montrer que $\hat{\beta} = -\frac{\ln(1+\hat{\theta})}{t}$ avec t correspondant au nombre d'années entre $y_0 \; et \; y_t$. Notons aussi que $\hat{\theta}$ nous donne également une estimation du pourcentage de l'écart comblé d'années par l'économie sur la période. A titre illustratif, les résultats de Mankiw, Romer et Weil (1992) portant sur plusieurs pays du monde (période 1960- 1985) montrent une absence de convergence absolue sauf pour les pays de l'OCDE. En conséquence, les pays les plus pauvres n'ont pas connu un taux de croissance plus rapide que les pays riches. Cependant, la convergence conditionnelle est vérifiée pour l'ensemble de l'échantillon, et que l'effet reste plus fort pour les pays de l'OCDE. Les variables structurelles et l'éducation jouent un rôle dans le processus de rattrapage, mais le capital physique semble avoir un impact plus fort[85].

Empiriquement, plusieurs méthodes ont été utilisées pour étudier la convergence des revenus par habitant. En dehors des divergences portant sur les données (panel, séries chronologique, coupe transversale), les différences principales portent sur les informations qui en découlent notamment, la converge absolue, la convergence conditionnelle, le club de convergence.

Pour tester l'éventuelle convergence, nous partons de la β-convergence dans les travaux de Sala-i-Martin (1990 et 1992). En terme de formalisation la plus simple, l'équation de convergence absolue s'écrit comme suit :

$$\hat{\mathbf{y}} = \mathbf{c} + \boldsymbol{\beta}\mathbf{lny_0} + \boldsymbol{\varepsilon} \qquad \textbf{(7)}$$

Avec $\hat{y}$ le taux de croissance annuel moyen du PIB par tête et y_0 le PIB par habitant à l'état initial (1981). Il y' a convergence absolue si β < 0 et ce coefficient donne la vitesse de convergence.

[85] Pour plus de détails sur ces résultats et la méthode de calcul utilisé pour déterminer β, voir annexe

a) Source des données

Les données portent sur les 8 pays membres de l'UEMOA sur la période 1981 à 2008. Elles sont tirées des statistiques de la Banque Mondiale (BM), du Fond Monétaire International (FMI) et de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

b) Résultats

L'estimation de l'équation (7) par les moindres carrés ordinaire donne les résultats suivants :

	Coefficient	***Erreur Std***	***t de Student***	***p. critique***
constante	0,035	0,0241	1,4702	0,1429
$\log y_0$	-0,0023	0,0080	-0,2966	0,7670
R2	0,000396	R2 ajusté	-0,004107	

Les résultats du tableau ci-dessus laissent apparaitre une absence de convergence absolue pour les pays de l'UEMOA. Les pays, considérés comme les plus pauvres n'ont pas connu un taux de croissance du PIB par tête que ceux plus riches.

Partant toujours de l'équation (1) de départ,

$$Y_t = K_t^{\alpha}(A_t L_t)^{1-\alpha} \qquad (1)$$

Où Y, K, L et A désignent respectivement la production, le capital, le travail et le niveau de la technologie. A_t croît au taux g exogène : $A_t = A_0 e^{(gt)}$ et L_t croît au taux n exogène : $L_t = L_0 e^{(nt)}$

Ainsi, pour avoir le modèle en variable par unité de travail efficace, on définit alors l'intensité capitalistique, c'est dire le stock de capital par unité de travail efficace :

$$k_t = \frac{K_t}{(A_t L_t)} \quad (2').$$

Et, la production par unité de travail efficace :

$$y_t = \frac{Y_t}{(A_t L_t)} \qquad (3')$$

Ce qui permet de réécrire la fonction de production comme suit :

$$y_t = k_t^{\alpha} \qquad (4')$$

L'équation d'évolution du capital est donnée par :

$$\dot{k}_t = s y_t - (n + g + \delta) k_t$$

En prenant en compte l'équation (4), on aura :

$$\dot{k}_t = s k_t^{\alpha} - (n + g + \delta) k_t \; ;$$

$\dot{k}$ est la dérivée par rapport au temps. Toute la dynamique du modèle provient alors de l'équation d'évolution du capital du fait que nous supposions que les taux de croissance du progrès technique et du travail étaient supposés exogènes.

La dynamique du modèle est donné par : $\frac{\dot{k}}{k} = sk^{\alpha-1} - (g + n + \delta)$ (5')

Avec g, le taux de croissance du progrès technique, n celui de la population et δ celui du capital. A l'état stationnaire de l'économie : $\dot{k}_t = 0$. Ce qui permet de définir :

$$k^* = \left(\frac{s}{n+g+\delta}\right)^{\frac{1}{1-\alpha}} \qquad (6')$$

On voit qu'à l'état stationnaire, l'intensité capitalistique est une fonction positive du taux d'épargne s et négative du taux de croissance de la population active.

En reprenant l'équation (1) la production par tête à l'état stationnaire est donnée par :

$$y_t = \frac{Y_t}{L_t} = \frac{K_t^{\alpha}(A_t L_t)^{1-\alpha}}{L_t} = A_t k_t^{\alpha}$$

Si nous remplaçons A_t par son équation d'évolution et k_t par sa valeur stationnaire, on obtient alors :

$$y_t = \frac{Y_t}{L_t} = A_0 e^{(gt)} \left(\frac{s}{n+g+\delta}\right)^{\frac{\alpha}{(1-\alpha)}} \qquad (7')$$

En différentielle logarithmique, on aura :

$$\log(y_t) = \log(A_0) + gt + \frac{\alpha}{1-\alpha}\log(s) - \frac{\alpha}{1-\alpha}\log(n + g + \delta) \qquad (8)$$

La spécification de la distribution des erreurs permet de passer du modèle théorique au modèle empirique : $\log(A_0) + gt$ désigne la technologie et les dotations initiales. Ainsi :

$$\log(A_0) + gt = a + \varepsilon_i$$

Alors, nous pouvons réécrire l'équation (8) sous forme économétrique comme suit :

$$\log(y_i) = \beta_0 + \beta_1 \log(s_i) - \beta_2 \log(n + g + \delta) + \varepsilon_i \qquad (9)$$

Le modèle estimé de convergence conditionnelle estimé est alors:

$$\boldsymbol{\hat{y} = c_0 + \beta_0 \log y_0 + \beta_1 \log(n + \delta + g) + \beta_2 \log s + \varepsilon} \quad \textbf{(10), avec } \boldsymbol{\delta + g = 0,05}$$

Avec $\hat{y}$ le taux de croissance annuel moyen du PIB par tête et y_0 le PIB par habitant à l'état initial (1987) ; *n* est le taux de croissance de la population en âge de travailler ; $(g + \delta) = 0{,}5$ est une hypothèse additionnelle ; *s* désigne le taux de d'épargne en pourcentage du PIB.

c) Source des données

Les données portent sur les 8 pays membres de l'UEMOA sur la période 1987 à 2008. Elles sont tirées des statistiques de la Banque Mondiale (BM), du Fond Monétaire International (FMI) et de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

d) Résultats

	Coefficient	*Erreur Std*	*t de Student*	*p. critique*
constante	0,2837	0,1420	1,9980	0,0474 **
$\log y_0$	-0,0217	0,0100	-2,1692	0,0315 **
$\log(n+g+\delta)$	0,1717	0,1170	1,4672	0,1443
logS	0,0033	0,0033	1,0026	0,3176
R2	0,0321	R2 ajusté	0,0134	

Les résultats de l'estimation ne montrent non plus l'existence de convergence conditionnelle, hypothèse qui apparait plus robuste que celle absolue. Ces résultats ne confirment pas ceux de Bécart et Ondo-Ossa (1997) qui, sur la base des critères d'une zone monétaire optimale et des tests de convergence, utilisant le modèle de base de Solow et ses prolongements, ont montré que les économies des pays de la zone Franc d'Afrique tendent à converger avec une plus grande homogénéité dans l'UEMOA par rapport à l'UMAC[86]

[86] UMAC : Union Monétaire de l'Afrique Central

3) Analyse de l'évolution des écarts de revenu par habitant dans l'UEMOA par sigma-convergence

Avant d'analyser l'évolution des écarts de développement en termes de sigma-convergence, nous visualiserons d'abord de la distance qui sépare les économies par rapport au pays le plus riche (Côte d'Ivoire dans l'UEMOA).

a) Evolution du PIB par tête par rapport au pays leadeur

L'objectif de cette partie est d'analyser les écarts de développement entre les pays membres de l'UEMOA à partir d'un un graphique avec comme indice 100 le niveau du PIB par tête du pays le plus riche de la région (Côte d'ivoire pour l'UEMOA) et voir si les autres pays se rapprochent ou pas de cette ligne 100. La comparaison avec la zone CEMAC servira d'élément de conclusion sur la réduction des disparités au sein de la zone, c'est-à-dire de sa viabilité.

Concernant la zone CEMAC, nous avons enlevé la Guinée Equatorial dans l'étude. Son maintien dans l'échantillon fausse l'analyse de la convergence en ce que ce pays constitue un cas très particulier dans cette zone (cf. graphique 25 ci-dessous). Une telle omission a permis en conséquence de prendre facilement le Gabon comme pays de référence[87]. La Guinée Equatoriale a connu une croissance très rapide du revenu par habitant sur la période récente qui peut être expliqué par la conjugaison de deux facteurs. D'une part, la découverte et l'exploitation de pétrole par les américains depuis 1992 a généré d'importantes richesses dans le pays qui voit son PIB par tête augmenter de plus de 23 fois en s'établissant à 6154 dollars en 2008 contre seulement 256 dollars en 1995. D'autre part, selon les données de la banque mondiale, sa population n'a été multipliée que par moins de 1,5 fois entre 1995 et 2008.

[87] Exception faite de la Guinée Equatoriale depuis 1999, le Gabon est le pays leader de la zone, c'est-à-dire le pays le plus développé.

Graphique 25

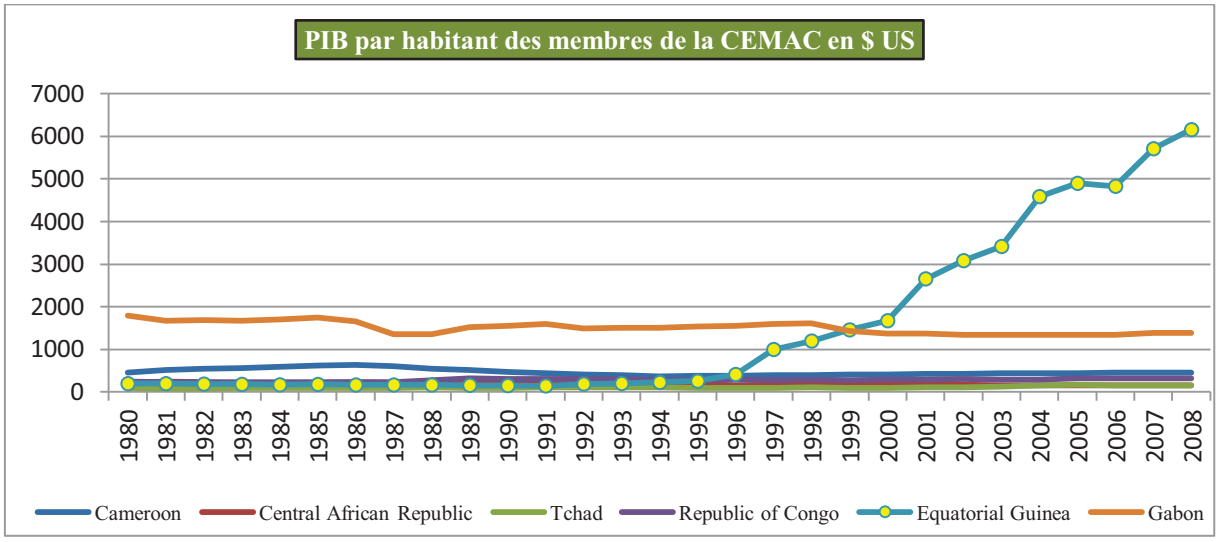

Source: IMF, World Economic Outlook Database- April 2012; Banque Mondiale; Calcul de l'auteur

En référence aux graphiques n°26 et n°27 ci-dessous, l'analyse des écarts de développement des pays membres de l'UEMOA révèle la présence de disparités même si la convergence des revenus par habitant reste sur toute la période étudiée plus marquée en comparaison à la zone CEMAC. En effet, les revenus par habitant de toutes les économies de la zone ont convergé vers celui de la côte d'Ivoire, pays leader alors qu'au sein de la zone CEMAC les disparités persistent encore.

En effet, exception faite de la Guinée Equatoriale depuis 1997, le Gabon reste de loin le pays le plus développé dans la CEMAC avec un revenu par habitant faisant plus du double des autres pays membres de la zone. Notons qu'au sein de l'UEMOA, même si les écarts de développement tend à se réduire au cours du temps, seule le Sénégal est arrivé à diminuer considérablement les disparités par rapport à la Côte d'Ivoire pour la rattraper en 2007et la dépasser une année après.

S'agissant de la zone CEMAC, si nous mettons de coté la Guinée Équatoriale qui voit son niveau de PIB par tête augmenté de manière considérable depuis 1995 et qui finit par rattraper le Gabon en terme de développement depuis l'année 2000, les disparités restent la même depuis 1980. Cette situation apparait favorable pour la zone UEMOA.

Graphique n° 26

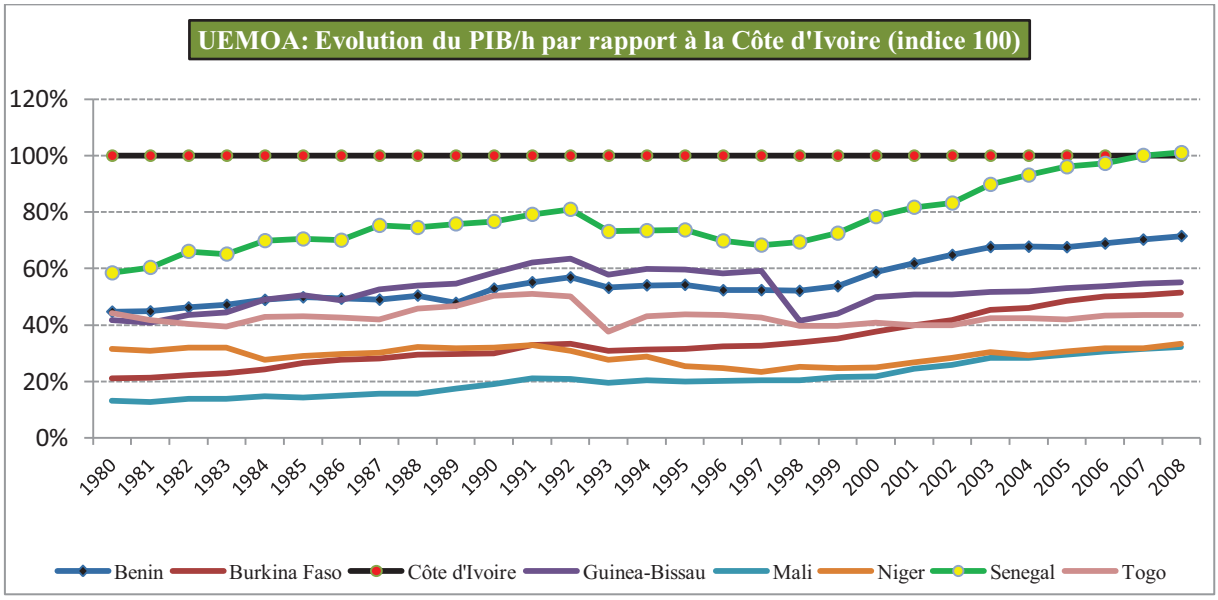

Source : IMF, World Economic Outlook Database- April 2012 ; Banque Mondiale ; Calcul de l'auteur

Graphique n° 27

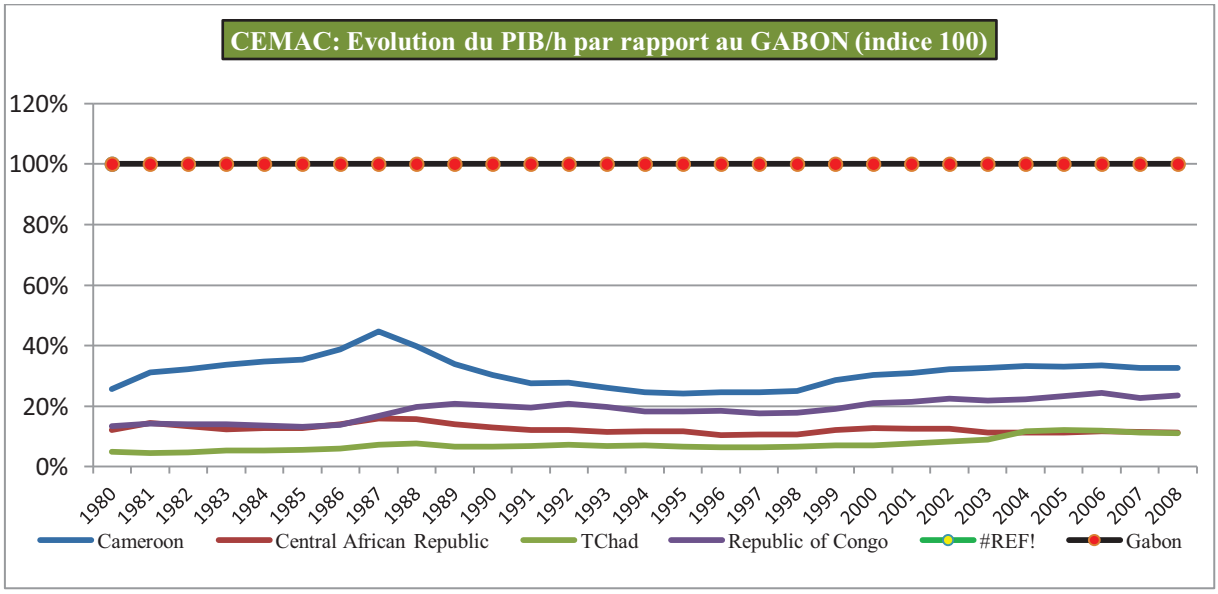

Source : IMF, World Economic Outlook Database- April 2012 ; Banque Mondiale ; Calcul de l'auteur

Néanmoins, par comparaison à la zone CEMAC la réduction des disparités par rapport au pays le plus développé reste plus importante au sein de l'UEMOA. En effet, la baisse des disparités reste marquée au cours de la période récente qui débute avec l'avènement de l'euro. Cependant, le fait que le Sénégal rattrape et dépasse la Côte d'Ivoire en terme de revenu par tête pourrait être lié en partie aux crises sociopolitiques[88] dans ce pays qui a fortement ralentit l'économie. Cependant, il existe un processus de rattrapage, c'est-à-dire de convergence vers

[88] Deux crises sociopolitiques ont frappé la Côte d'Ivoire dans la période récente ; celles de 2001 et de 2010

le bas depuis la dévaluation de 1994 renforcé par la mise en place de l'Euro en 1999, du essentiellement par les pertes de performance économique du pays leader (Côte d'Ivoire) depuis le début de la décennie 2000 (cf. graphique 28)

Graphique n° 28

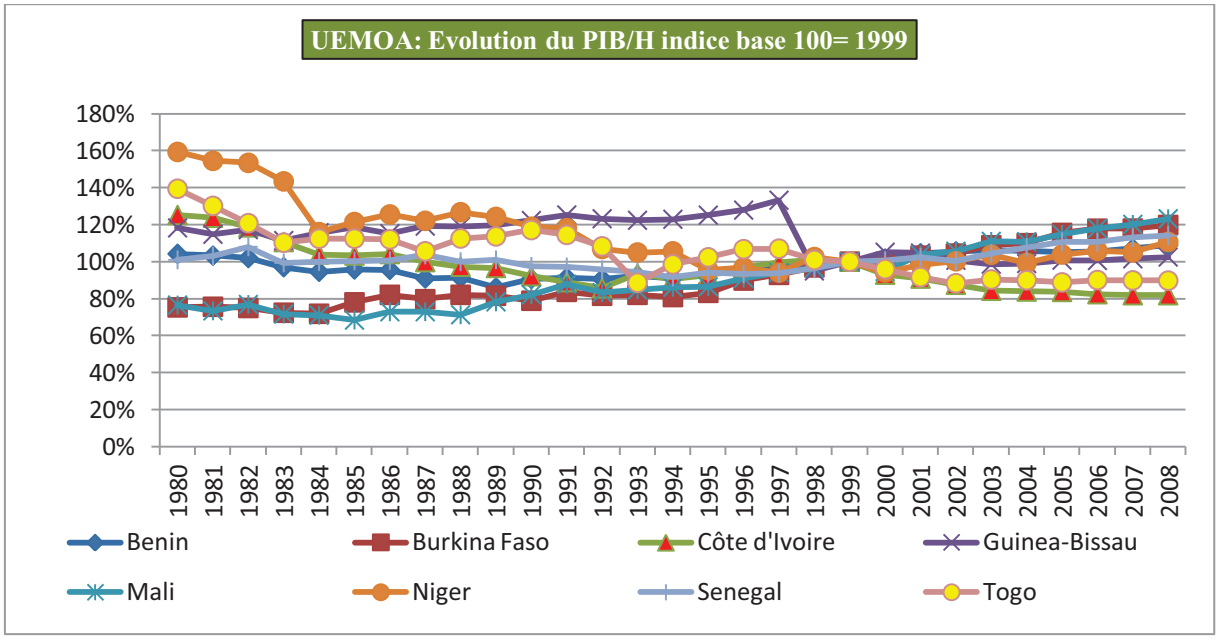

Source : IMF, World Economic Outlook Database- April 2012 ; Banque Mondiale ; Calcul de l'auteur

b) L'évolution du sigma Convergence dans l'UEMOA

Le sigma (σ) convergence[89] constitue l'approche comparative de la distribution des revenus par tête entre deux dates pour mesurer l'évolution des écarts de développement. Elle désigne ainsi la réduction des disparités des revenus par habitant mesuré par l'écart type dans un échantillon de pays (zone monétaire par exemple). La baisse de l'indicateur signifie que les PIB par tête convergent vers la valeur moyenne du groupe de pays considérés.

En termes de formalisation, nous utiliserons une mesure simple de la σ-convergence qui est :

$$\sigma - convergence_{it} = \frac{Ecart\ type_{it}}{Moyenne_{it}}; it\ étant\ l'annéeconsidérée$$

Une baisse de l'indicateur (sigma) dans temps traduit une réduction de la dispersion de revenu par habitant. Ce qui est en conséquence, synonyme d'un rapprochement d'un phénomène de convergence des PIB par tête vers la valeur moyenne des pays considérés.

L'analyse de l'évolution du PIB par habitant en termes de sigma convergence laisse apparaître des résultats positifs au sein des deux zones. La convergence reste pratiquement la

[89] Sigma convergence (notion introduite par Robert Barro et Xavier Sala-i-Marin (1991), « Convergence acrross states and régions », *Brookings Papers on Economic Activiy,* 1, PP. 107-158)

même dans les deux zones (cf. graphique n° 29 ci-dessous). En effet, l'écart n'est pas très significatif du fait notamment de la simplicité de l'indicateur utilisé. La réduction de la dispersion des revenus par habitant s'est faite à hauteur de 26% au sein de l'UEMOA sur l'ensemble de la période considérée avec la stabilisation de sigma à 0,74 en 2008 contre une baisse seulement de 20%) des disparité au sein de la CEMAC (sigma égale 0,8 en 2008)

L'illustration faite de la sigma-convergence, réduction de la dispersion autour de la moyenne sur la période totale observée montre que la dispersion des revenus par tête des pays de l'UEMOA présente une tendance à la baisse jusqu'au début des années 1990, période avant la dévaluation. Cette méthode appliquée dans la zone CEMAC montre aussi une "une sigma-convergence" des pays sur la même période.

Juste après la dévaluation, on assiste à un arrêt du processus de convergence au niveau des deux zones. En conséquence, l'ajustement de 1994 semble être plus bénéfique pour la CEMAC, du moins à court terme, sur les écarts de PIB par tête. En effet, le sigma convergence passe de 0,85 à 0,90 entre 1994 et 1998 dans la zone UEMOA et augment de 0,02 au sein de la CEMAC passant de 0,94 à 0,96 au cours de la même période

Cependant, durant la sous-période 2000-2008, la situation inverse se produit. On voit donc que, depuis l'avènement de l'euro et au regard de l'évolution de la "sigma-convergence" dans les deux zones, la politique d'intégration régionale semble être réussie dans les deux zones mais reste légèrement plus marquer dans l'UEMOA par rapport à la zone CEMAC. En effet, depuis le début des années 2000, la situation apparaît de plus en plus favorable dans l'UEMOA avec une réduction drastique des disparités (voire graphique n°28 ci-dessous). Ce qui, en absence d'optimalité certes mais rend plus viable la zone.

Graphique 29

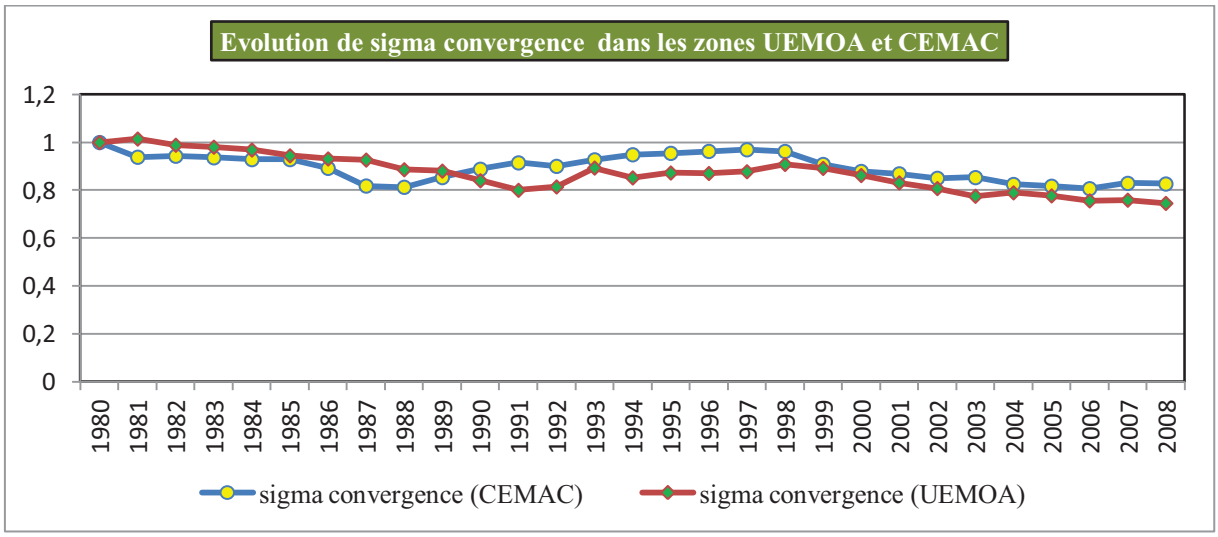

Source: IMF, World Economic Outlook Database- April 2012; Banque Mondiale; Calcul de l'auteur

Les graphiques 29 et 30 ci-dessous laissent apparaitre une évolution en dent de scie du taux de croissance du PIB par tête des pays de l'UEMOA sur l'ensemble de la période contrairement à la zone CEMAC où, exception faite de la Guinée Équatoriale, la dispersion semble être importante. Cette évolution non linéaire, parfois négative du taux de croissance du PIB par tête des pays membre l'UEMOA pourrait en partie être expliquée par l'excès de volatilité des prix des matières premières notamment agricoles qui « pose problème pour n'importe quel marché, qu'il s'agisse des taux de change, de la bourse, du pétrole, des matières premières industrielles[90] ». La plus part des pays de l'UEMOA sont des exportateurs de produits agricoles (Cacao pour la Côte d'Ivoire). Ce qui fait que la volatilité des prix de matières première agricoles conditionne le développement et le bien être des populations des pays de la zone. La visualisation de l'évolution des taux de croissance sur deux périodes avant et après la dévaluation montre la même tendance et presque le même niveau pour les pays dans chaque considérée. Cependant, la croissance reste de loin plus élevée pour les pays de la CEMAC que ceux de l'UEMOA traduisant un niveau de développent plus importante des pays membres de la CEMAC. Cette situation peut être expliquée par le fait que la presque totalité des pays de la CEMAC exporte du pétrole brut, ce qui fait augmenter considérablement leur PIB. Alors que les économies de l'UEMOA exportent plus de produits agricoles. En effet, la croissance est en moyenne nulle pour les pays de l'UEMOA et varie entre 1% et 2% pour ceux de la CEMAC entre 1981 et 2008. Néanmoins, on assiste à une convergence avec des taux positifs (en 2007 et en 2008), pour tous les pays de l'UEMOA) des pays membres de l'UEMOA dans la période récente (cf. graphiques 30).

Graphique 30

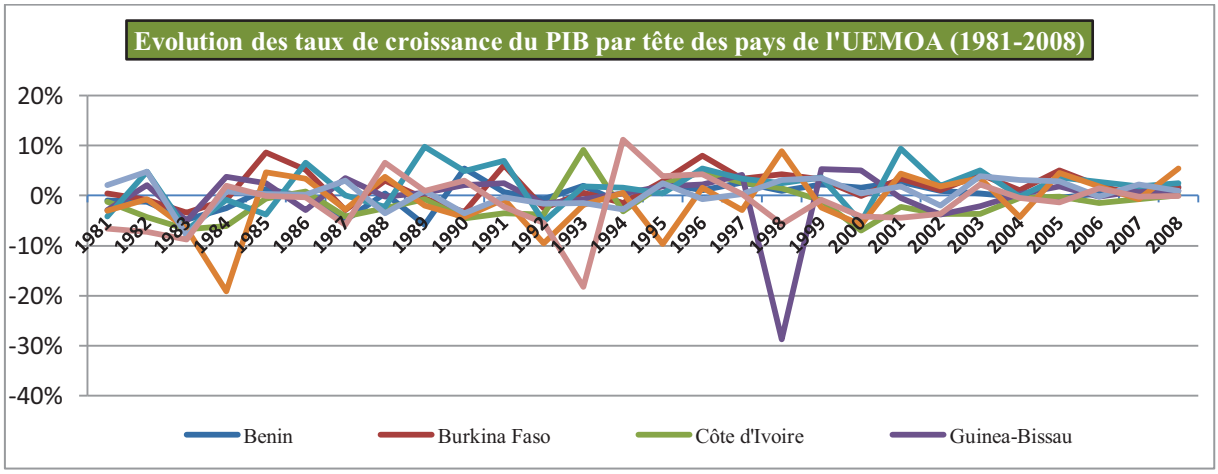

Source : IMF, World Economic Outlook Database- April 2012 ; Banque Mondiale ; Calcul de l'auteur

[90] Christian de Boissieu (2011) « Réduire la volatilité des prix agricoles » dans le G20 et la Nouvelle Gouvernance Economique Mondiale, Les cahier du cercle des économistes, 1ère éd, Paris : Presse Universitaire de France

Graphique 31

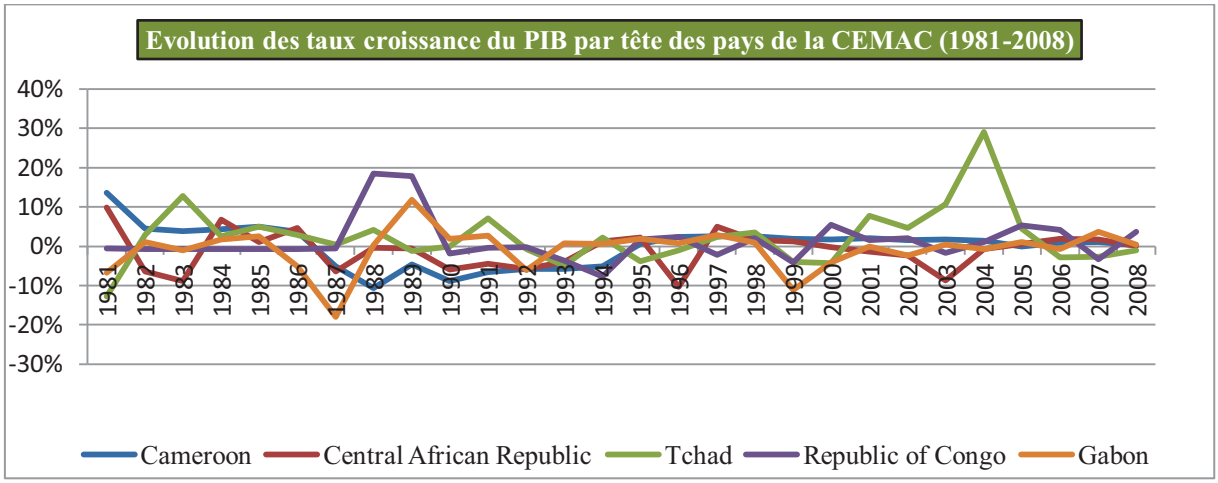

Source : IMF, World Economic Outlook Database- April 2012 ; Banque Mondiale ; Calcul de l'auteur

La dispersion des taux de croissance mesurée par l'écart type accuse une baisse au sein de l'UEMOA tout comme dans la zone CEMAC sur l'ensemble de la période. Exception faite de l'année 1994, l'écart type reste presque stable, variant au tour de 0,003 sur la période avant dévaluation pour les pays de l'UEMOA. Alors qu'au sein de la zone CEMAC la réduction de la dispersion des taux de croissance du PIB est très marquée sur la même période avec un écart type qui se stabilise à 0,03 en 1993 contre 0,12 en 1981. Cependant, on note une baisse de 50% l'écart type durant les trois premières années après la dévaluation au sein de l'UEMOA contre une dispersion des taux de croissance dans la zone CEMAC sur la même période. La mise en place d'une monnaie unique reste plus favorable pour la CEMAC dans la période récente par comparaison à la zone UEMOA. En effet, le graphique ci-dessous laisse apparaitre une réduction des disparités des taux de croissance de 46% depuis l'année 2000 au sein de l'UEMOA contre 50% dans la zone CEMAC.

Graphique 32

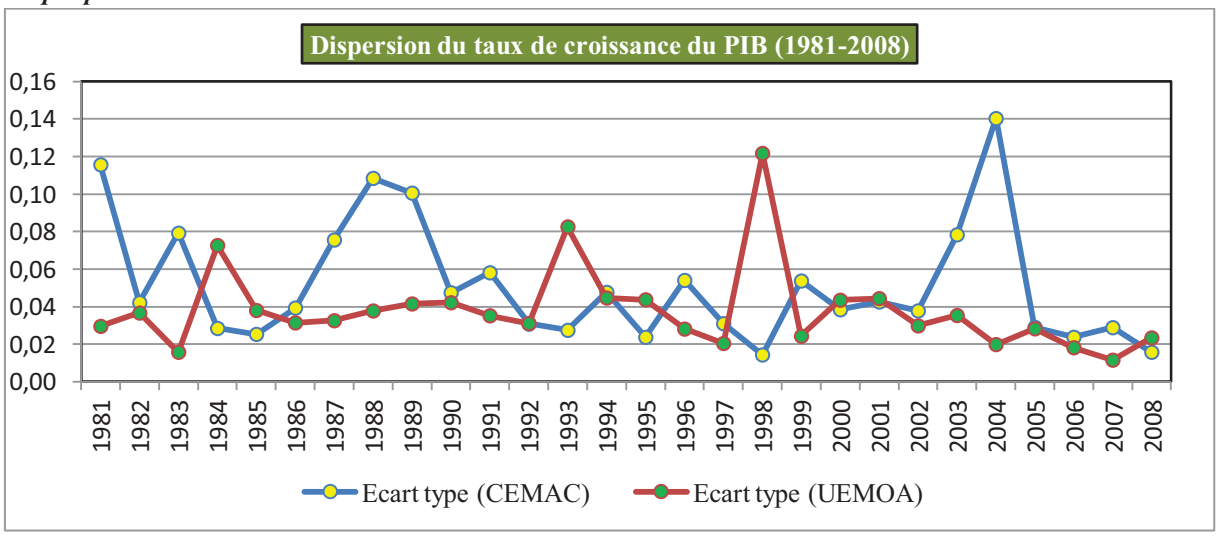

Source : IMF, World Economic Outlook Database- April 2012 ; Banque Mondiale ; Calcul de l'auteur

Section 2 : Évolution du commerce et spécialisation

1) UEMOA : Intensité commerciale et Corrélation des cycles

En référence aux travaux de Frankel et Rose (1997, 1998), il est possible de mesurer la corrélation des cycles d'affaires entre deux pays par le coefficient de corrélation de l'activité économique. En approximant l'activité économique par le PIB, on peut mesurer l'intégration commerciale par des ratios du commerce bilatéral entre deux pays sur leurs commerces totaux ou de leurs PIB. Dans le cas de notre étude, nous prenons le reste de l'UEMOA comme pays partenaire afin de mieux visualiser.

En termes de formalisation, l'intensité commerciale (IC) peut être mesurée comme suit:

$$IC1_{ijt} = \frac{M_{ijt} + X_{ijt}}{(X_{it} + M_{it}) + (X_{jt} + M_{jt})}$$

Ou bien

$$IC2_{ijt} = \frac{M_{ijt} + X_{ijt}}{(PIB_{it} + PIB_{jt})}$$

Avec : X_{ijt} exportation du pays i vers le pays j à l'année t, M_{ijt} importation du pays i en provenance du pays j à l'année t. X_{it} : Exportations totales du pays i vers le reste du monde à l'année t, M_{it} : importations totales du pays i en provenance du reste du monde à l'année t.

Nous retenons l'intensité commerciale $IC2$ calculée comme le ratio du commerce bilatéral (pays et reste de l'Union) sur la somme des PIB des pays de la paire (PIB de l'Union).

L'analyse de l'évolution de l'intensité commerciale au sein de l'UEMOA montre en moyenne une hausse plus de 28% de l'intensité commerciale et une baisse de la dispersion (14%) sur l'ensemble de la période étudiée (cf. graphique n°32 ci-dessous). Ce qui traduit une certaine faveur à la mise en place d'une monnaie unique et donc de la viabilité de la zone. En effet, même si au cours de la période avant dévaluation la dispersion a diminué de 5%, l'intensité des échanges évoluant en dent de scie accuse une baisse de 12% passant en moyenne de 0,0063 en 1985 pour se stabiliser à 0,0055 en 1993. Cependant, l'ajustement monétaire semble être favorable pour la zone au moins pour les échanges commerciaux. En effet, contrairement à la période avant ajustement, la hausse des échanges commerciaux de 14% depuis 1995 s'est accompagnée d'une très forte baisse de l'écart type (34,8%). Cette hausse de l'intensité commerciale traduit l'impacte positif d'une corrélation des cycles d'affaires.

« Un doublement du niveau moyen de l'intensité commerciale impliquerait approximativement un triplement de la synchronisation moyenne au niveau de l'UEMOA[91]».

Graphique 33

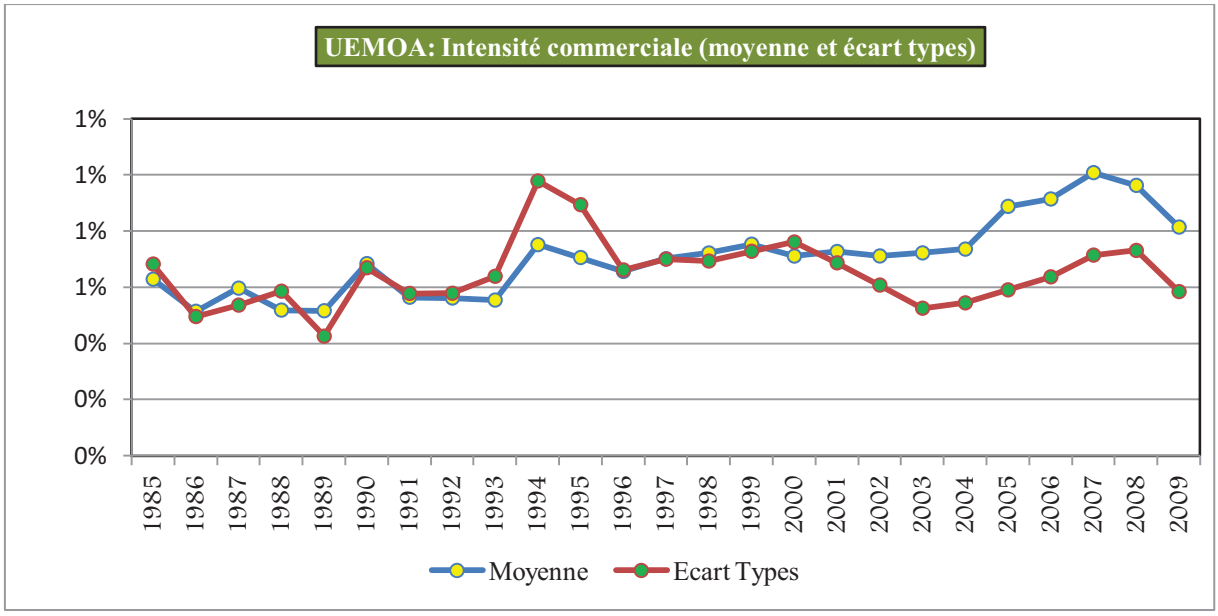

Sources : BCEAO, Calcul de l'auteur $\left(IC2_{ijt} = \frac{M_{ijt}+X_{ijt}}{(PIB_{it}+PIB_{jt})}\right)$

2) UEMOA : commerce extérieur et spécialisation

Théoriquement, la diversification de la production constitue un critère important dans la formation d'une zone monétaire optimale en ce qu'elle permet de faire face à un choc asymétrique sur un produit ou un secteur donné. Partant, la spécialisation des pays formant l'Union monétaire est un élément essentiel pour juger de son optimalité. La mondialisation des échanges commerciaux ont entraîné une rupture au commerce traditionnel parcellaire et autarcique. Avec la montée du libéralisme et par conséquent l'absence de protectionnisme étatique, l'ouverture des marchés devient la mode. Les économies se sont désormais exposées à la concurrence internationale. Cependant, en dépit des avantages d'une monnaie unique le franc CFA, les échanges entre pays membres de l'UEMOA demeurent faibles comparés aux zones telles que l'Union Européenne ou l'ALENA. L'analyse de la structure des échanges des pays de la zone UEMOA révèle une forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur des pays membres. En effet, cette dépendance s'explique par le fait que dans son ensemble, ces pays exportent principalement des produits primaires, subissant la variation des prix mondiaux et

[91] Sampawende Jules-Armand TAPSOBA « Union Monétaire en Afrique de l'Ouest : Quelles réponses à l'hétérogénéité des chocs ? », document de travail, CERDI, Etude et Document, E 2009.12

importent des biens manufacturés à forte valeur ajoutée provenant principalement de l'extérieur de la zone. (cf. graphiques 33 et 34 ci-dessous)

Graphique 34

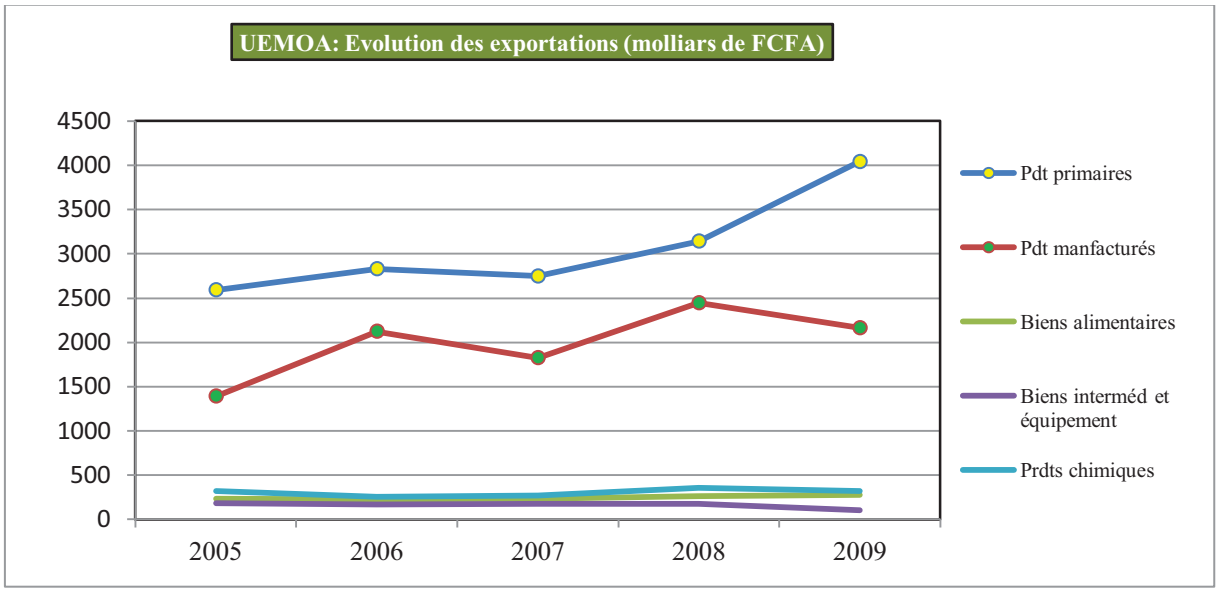

Source BCEAO, calcul de l'auteur

Graphique 35

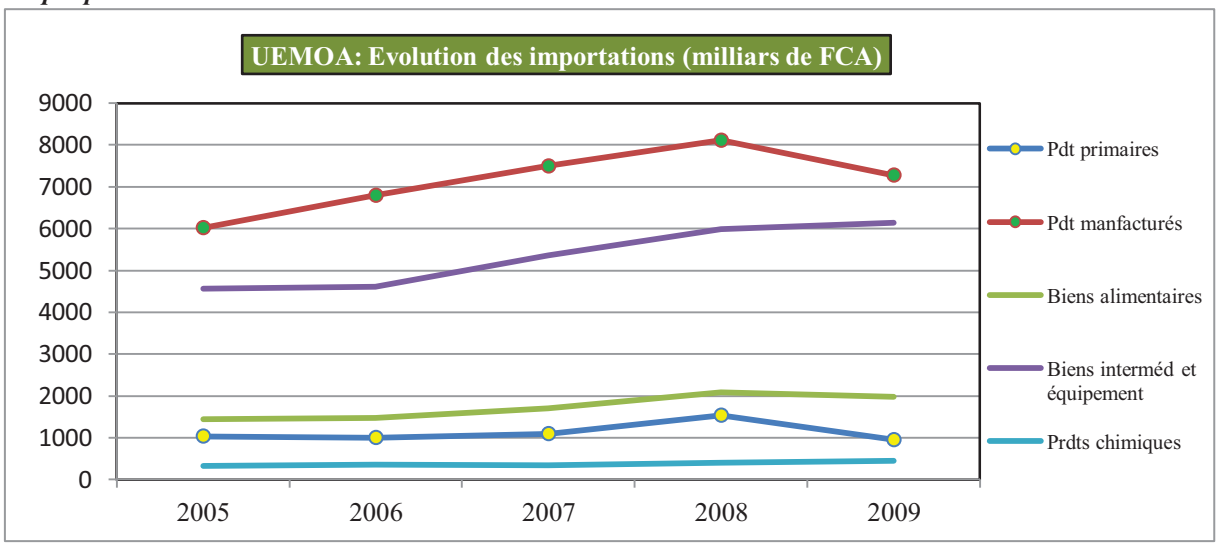

Source BCEAO, calcul de l'auteur

Partant, ces économies subissent les chocs et contre chocs de l'économie mondiale. A titre illustratif, la baisse de la demande mondiale et le recul des échanges commerciaux n'ont pas réduit les importations pour tous les produits en comparaison au niveau de 2005. (cf. graphique 34 ci-dessus). En effet, La baisse des importations de produits manufacturés de

833 milliards de FCFA en 2009 n'a pas permis de rééquilibré le compte courant[92] extérieur de la zone même si au même moment les exportations de biens primaires ont augmenté de 28% . Le poids des importations de produits manufacturés dans les importations totales baisse de 2% entre 2005 et 2009 et augmente de la même ampleur pour les exportations. Cependant, l'inverse se produit au niveau des produits primaires ou l'on note une hausse de la part des exportations de 3% contre une baisse de son poids dans les importations totales de 2% au cours de la même période (cf. graphiques 35 et 36 ci-dessous). Cependant, le souci majeur est que les exportations de l'UEMOA restent concentrer essentiellement sur des produits primaires[93] de base, traduisant une spécialisation de ces pays sur des recettes primaires et l'existence d'Etas rentiers. Ce qui révèle divers obstacles structurels et freine les exportations de produits industriels.

Graphique 36

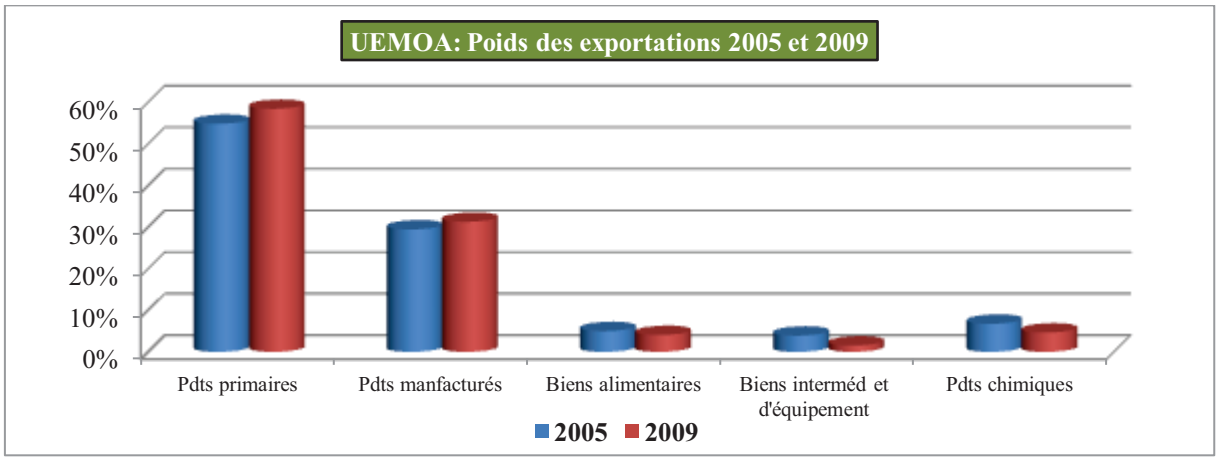

Source BCEAO, calcul de l'auteur

Graphique 37

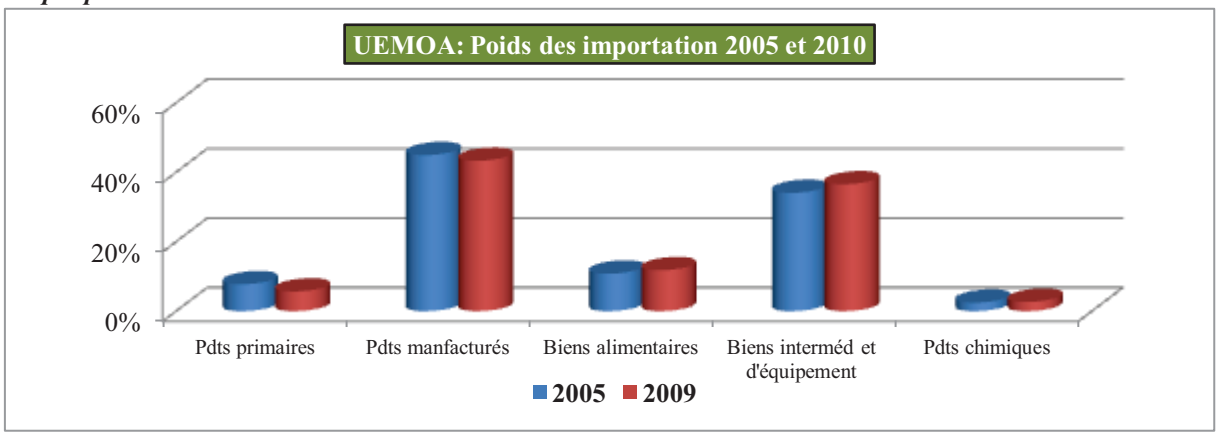

Source BCEAO, calcul de l'auteur

[92] cf. chapitre 3
[93] Cf. annexe ; tableau n°22: liste des principaux produits exportés et importés

3) Analyse de la spécialisation au sein de l'UEMOA

Il existe plusieurs indicateurs permettant de mesurer le degré d'ouverture d'un pays et son niveau d'internationalisation. Cependant, nous soulignons qu'il n'existe pas d'indicateur magique capable de mesurer avec exactitude l'effet recherché. En ignorant les choix arbitraires et les biais, on peut retenir en autres indicateurs de spécialisation, le taux de couverture et le coefficient de Balassa (1966). Cependant, le ratio de Balassa pose deux problèmes. En plus du problème issu des distorsions protectionnistes, si un pays dispose d'une capacité d'exportation supérieure à la moyenne et importe plus qu'il n'exporte, il devient difficile d'affirmer qu'il possède un avantage comparatif.

a) Le taux de couverture

Le taux de couverture permet de mesurer la spécialisation dans un produit donné. Il est obtenu selon la formule suivante :

$$C_i = \frac{X_i}{M_i}$$ *avec i le produit ou catégorie de produit*

En fait, lorsque l'indicateur dépasse l'unité, les exportations se trouvent être supérieurs aux importations. Ce qui se traduit par une spécialisation dans les produits considérés. A l'inverse, il y' aura désavantage comparatif c'est-à-dire une absence de spécialisation dans cette catégorie de produits. Dans l'ensemble, les pays de l'UEMOA se spécialisent fortement dans les produits primaires et accusent un désavantage dans les autres produits notamment manufacturés, alimentaires et d'équipement (cf. tableau 1 ci-dessous). Ce qui explique en partie sa forte dépendance à l'extérieur et le déficit structurel de son compte courant. En effet, les importations restent supérieures aux exportations dans l'ensemble. Ce qui traduit un désavantage total du commerce extérieur de la zone. En moyenne le taux de couverture reste au-dessous de zéro et s'lève à 37% entre 2005 et 2009.

Tableau 14 : UEMOA : Taux de couvertures

	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne
Produits primaires	250%	282%	251%	205%	425%	282%
Produits manufacturés	23%	31%	24%	30%	30%	28%
Biens alimentaires	16%	15%	14%	13%	14%	14%
Biens intermédiaires et d'équipement	4%	4%	3%	3%	2%	3%
Total UEMOA	**35%**	**39%**	**33%**	**35%**	**41%**	**37%**

Source BCEAO, calcul de l'auteur

b) Le coefficient de Balassa (1966)

Le coefficient de Balassa noté B_i permet de mesurer la spécialisation d'un pays ou d'un groupe de pays en calculant la part du solde externe d'un produit donné dans les échanges totaux de ce même produit.

En termes de formalisation, on a :

$$B_i = \frac{X_i - M_i}{X_i + M_i}$$

Avec, X_i les exportations du produit i et M_i les importations du produit i

Si $B_i \gg 0$, on a un avantage comparatif dans le produit i. Si $B_i \ll 0$, on a un désavantage dans le produit i. En pratique, les seuils fixés sont 0,333 et – 0,333. En effet, si $B_i > 0{,}333$; les exportations font le double des importations et il y'a avantage comparatif.

Si $B_i < -0{,}333$; l'inverse se produit et il y'a désavantage.

Tableau 15: UEMOA : Coefficient de Balassa

	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne
Produits primaires	43%	48%	43%	34%	62%	46%
Produits manufacturés	-62%	-52%	-61%	-54%	-54%	-57%
Biens alimentaires	-72%	-73%	-76%	-78%	-75%	-75%
Biens intermédiaires et d'équipement	-92%	-93%	-94%	-94%	-97%	-94%
Total UEMOA	**-48%**	**-44%**	**-51%**	**-48%**	**-42%**	**-46%**

Source BCEAO, calcul de l'auteur

Malgré le coté arbitraire quant au choix des seuils, on voit que la zone affiche des avantages comparatifs que sur les produits primaires. Exception faite des produits manufacturés ou le désavantage baisse de 8% entre 2005 et 2009, ce dernier s'accentue sur les biens alimentaires et d'équipement. D'après les coefficients de Balassa trouvés, l'UEMOA fait du commerce interbranche dans la totalité. Ce désavantage permanant, qui entraîne des pertes énormes de gains de compétitivité, pourrait en partie être expliqué par le fait que les pays soient victimes des prix mondiaux de matières premières qui fluctuent perpétuellement. Cette spécialisation sur une seule catégorie de produits rend visible le caractère non optimal de la zone. En effet, le non diversification de la production favorise la fréquence des chocs asymétriques face à un choc erratique, une perturbation non prévisible dans l'économie portant sur l'offre et la demande globale. Par exemple, la hausse des prix de l'énergie, le plus fréquent, qui touche les pays de la zone, peut conduire à modifier les structures productives et le niveau de la production et provoque à la fois un effet inflationniste et récessif sur les économies des pays principalement importateurs.

CONCLUSION GENERALE

L'objectif de notre étude est de voir le niveau d'optimalité de la zone UEMOA s'interrogeant sur la pertinence économique de l'Union. Cette question a été traitée au regard des critères traditionnel et classique (récente) de la théorie des zones monétaires optimales (ZMO). Les multiples tentatives de coopération et d'intégration économique régionale ne sont pas nouvelles en Afrique et particulièrement dans la zone franc. Le traité portant création de l'UEMOA s'inscrit dans ce processus entamé depuis les indépendances. Cependant, même si l'UEMOA constitue aujourd'hui en Afrique, le bloc régional le plus intégré avec, en plus de l'intégration monétaire, celle économique et l'entrée en vigueur d'un tarif extérieur commun depuis 2000 ; les résultats économiques restent mitigés. Cette intégration monétaire, des plus exemplaires en Afrique, n'a pas produit tous les effets attendus notamment en termes de réduction des coûts des transactions pour stimuler le commerce intra-régional sous forme d'accroissement important du niveau des échanges des biens et services. L'analyse du processus d'intégration révèle que la mise en place de la zone monétaire a favorisé les échanges au sein de l'union, même si le commerce intra-UEMOA restent relativement faibles (10% du commerce total) comparés aux autres zones intégrées. Cette situation a naturellement suscitée des réflexions sur l'optimalité de la zone monétaire UEMOA qui, depuis son existence, ne parvient toujours pas à apporter des solutions adéquates aux chocs exogènes qui affectent fréquemment les économies de la zone.

Au regard des critères traditionnels, la mobilité des facteurs reste moindres de même que le degré d'ouverture des économies membres de la zone. Le niveau d'ouverture de ces économies traduit l'extraversion de la zone à travers lequel on peut appréhender les fragilités de son commerce extérieur. Ces pays sont majoritairement exportateurs de produits agricoles et d'autres matières premières dont les prix sont volatiles. Ce qui, fragilise leur capacité exportatrice. L'étude révèle aussi une faible diversification de la production des pays membres de la zone qui se spécialisent généralement dans deux ou trois matières premières. Ce non diversification de la production favorise la fréquence des chocs asymétriques face à un choc erratique, une perturbation non prévisible dans l'économie portant sur l'offre et la demande globale. Ce qui impacte également les besoins d'importation car, ils sont obligés de faire appel à l'extérieur pour satisfaire leur demande intérieure. Ce qui exprime l'importance de leur dépendance vis-à-vis de leurs fournisseurs extérieurs. Après une analyse de la

convergence, l'hypothèse de convergence conditionnelle, plus probable est rejetée sur la période de l'étude. De plus, les résultats de l'estimation révèlent une absence de convergence absolue. Ainsi, des efforts en matière d'investissement et d'épargne devront être faits pour réduire les écarts de développement.

Ainsi, se basant sur la littérature de la théorie des ZMO, l'évidence actuelle révèle que ces pays forment une zone monétaire qui ne satisfait pas totalement les critères d'optimalité. Ils souffrent, en plus de la faiblesse du commerce intra-régional, des chocs asymétriques spécifiques de grandes ampleurs, des structures économiques hétérogènes, d'une forte dépendance à l'extérieur. Partant, les coûts de la perte de l'instrument du taux de change deviennent plus importants qu'aux bénéfices attendus.

Il apparaît donc que, la zone monétaire de l'UEAMOA n'est pas optimal au regard des critères d'optimalité même si cette dernière reste viable. Cependant, cette viabilité nécessite un développement des échanges commerciaux intra-régionaux et l'existence des marchés financiers régionaux plus élargis. Ce qui permettra de surmonter les effets néfastes des chocs asymétriques, obstacles à une intégration régionale plus poussée.

Une intégration monétaire nécessite, entre autres les critères déjà retenus dans la littérature économique de la théorie des ZMO, la crédibilité du processus, un engagement politique fort ainsi qu'un fédéralisme budgétaire (discipline fiscale) et une bonne coordination des politiques budgétaires.

La nécessité de renforcer la coordination des politiques économiques et d'améliorer la situation budgétaire et financières des pays s'impose pour gagner plus de crédibilité afin d'attirer les investisseurs potentiels. Il s'agira aussi de développer le système bancaire en offrant à la BCEAO la possibilité de garantir un fonctionnement identique des banques nationales. Ces pays devront aussi mettre en place de grandes infrastructures comme la construction d'auto route de dimension régionale pour faciliter la mobilité des facteurs.

Au total, des efforts restent à fournir dans beaucoup de domaines, d'une part, pour garder les acquis de l'intégration, développer le commerce intra-régional, rendre moins dépendantes les économies membres vis-à-vis de l'extérieur, faciliter la mobilité les facteurs de production, assurer les transferts budgétaires, diversifier plus la production et, d'autre part, réduire les écarts de développement en accélérant le processus de convergence économique pour une zone monétaire tendant vers l'optimalité.

Annexe

Encadre 3 : Triangle d'incompatibilité de Mundell[94]

La trinité impossible

La trinité économique, plus connu sous le nom de triangle d'incompatibilité présenté par Mundell en 1961, montre qu'une politique de stabilité du taux de change ou des prix n'est pas réalisable face à une parfaite mobilité des capitaux et un objectif interne de politique monétaire. En effet, la réalisation à la fois des trois objectifs est impossible.

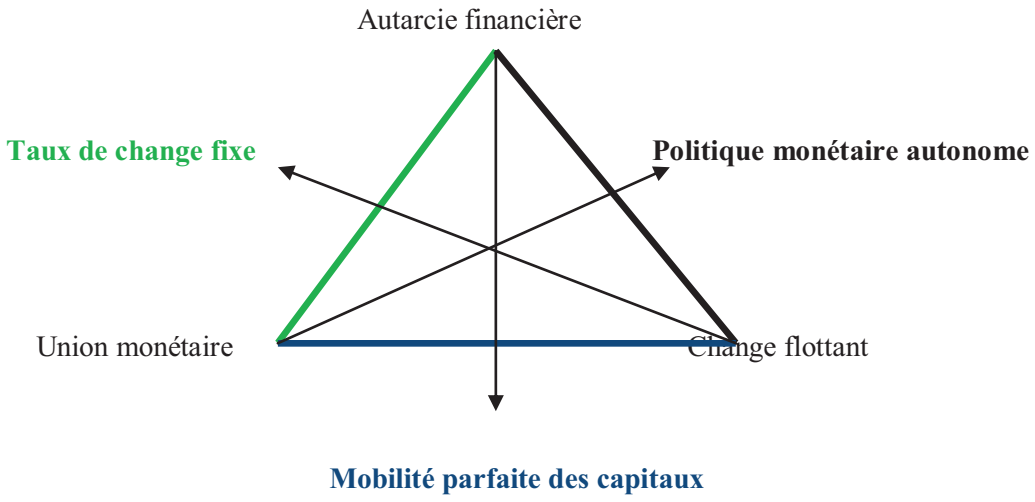

D'abord l'autonomie de la politique monétaire et parfaite mobilité des capitaux nécessite forcément un flottement du taux de change contraire à une fixité du taux de change. Ensuite face à une parfaite mobilité des capitaux, le regroupement en union monétaire (fixité du taux de change) s'oppose à une autonomie de la politique monétaire. En fin la fixité du taux de change associé à l'autonomie de la politique monétaire est contradictoire à une parfaite mobilité des capitaux.

[94] Pour plus de compréhension voire Bibliographie : Sfia, M. DALY (2007), p. 26 et Amina Lahrèche-Revil, (1999), p. VI

Le modèle Mundell-Fleming (1961 – 1962)

I – 1- Les équations du modèle

- ***Marché des biens et services***

Identité comptable $y = C + I + G + X - M$

Consommation $C = C_0\, y^d - c_1$ $avec$ $y^d = y - T$

Les impôts $T = t_0 y - T_1$

L'investissement $I = F(r);\ \ I = I_0 - ar$

Les exportations $X = F(y_+^*; _er);\ \ X = x_1 y^* + x_2 er$

Les importations $M = F(y_+; _er); M = m_1 y - m_2 er$

Les dépenses publiques $G = G_0$ exogènes

La résolution de ces équations permet de déterminer l'équilibre sur le marché des biens et services.

Courbe IS

Elle détermine l'ensemble des couples (taux d'intérêt et revenu) qui correspondent à l'équilibre sur le marché des biens et services. A l'équilibre, la courbe IS est obtenue par les équations ci-dessous

$$y_e = \frac{A_0 - ar + er\,(m_1 + x_2) + x_2 y^*}{1 - c_0 + c_0 t_0 + m}; \qquad r_e = \frac{A_0 + er\,(m_1 + x_2) + x_1 y^*}{a} - \frac{y_e}{ak}$$

Avec $A_0 = c_1 - c_0 t_0 + I_0 + T_1 + G_0$ et $k = \frac{1}{1 - c_0 + c_0 t_0 + m}$

Pente de la courbe IS : $\frac{\partial re}{\partial ye} = -\frac{1}{ak} < 0$; la courbe IS est décroissante

- ***Le marché de la monnaie***

La demande : $\left(\frac{M}{P}\right)^d = F(y_+\,; _r) = by - gr$

L'offre de monnaie : $\left(\frac{M}{P}\right)^O = \frac{ḿ + \Delta RC}{P}$

A l'équilibre l'offre de monnaie est égale à la demande : $\left(\frac{M}{P}\right)^d = \left(\frac{M}{P}\right)^o$

Courbe LM

La courbe LM correspond à l'ensemble des couples (taux d'intérêt et revenu) qui équilibre le marché de la monnaie.

$$y_e = \frac{gr -= \left(\frac{M}{P}\right)^o}{b}; \qquad r_e = \frac{by - \left(\frac{M}{P}\right)^o}{g}$$

Pente de courbe LM $\frac{\partial r_e}{\partial y_e} = \frac{b}{g} > 0$; la courbe LM est croissante

- **L'équilibre extérieur**

L'équilibre extérieur permet de prendre en compte la balance des paiements dans le modèle. La droite BP donne l'équilibre avec le reste du monde. On prendra en compte la balance des transactions courantes (BTC) et la balance des capitaux.

Balance des capitaux $BCA = j(r - r^*)$

Balance des transactions courantes : $BTC = X(y_+^* ;\ er_+) - M(y_+;\ _er)$

A l'équilibre : $BTC + BCA = 0\ \ d'ou\ \ j(r - r^*) + X(y_+^*;\ er_+) - M(y_+;\ _er) = 0$

Courbe BP

La courbe BP donne l'équilibre avec le reste du monde.

$$y_e = \frac{j(r\ - r^*) + x_1 y^* + er(x_2 + m_2)}{m_1};\ r_e = \frac{m_1 y}{j} - \frac{x_1 y^* + er(x_2 + m_2)}{j} -\ r^*$$

Pente de la courbe de BP : $\frac{\partial r_e}{\partial y_e} = \frac{m_1}{j} > 0$; la courbe BP est croissante

L'équilibre Général

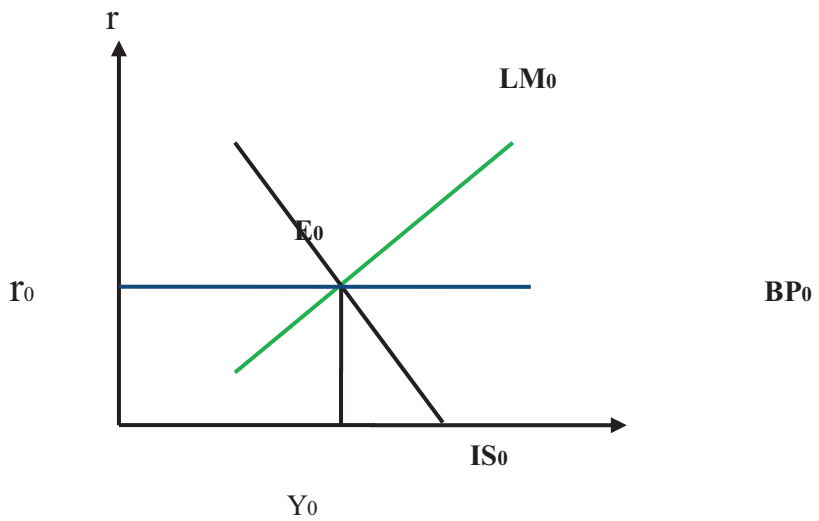

- **Déplacements des courbes IS-LM-BP**

Hausse des Variables et déplacement des courbes								
Déplacement des courbes	hausse ↗	G0	T_1	$(M/P)^0$	ΔRC	Er	r*	y*
	Courbe IS	Droite	Gauche	-	-	Droite	-	Droite
	Courbe LM	-	-	Droite	droite	-	-	-
	Courbe BP	-	-	-	-	Droite	Gauche	Droite

Le modèle AS-AD en économie ouverte

Le modèle AS-AD en économie ouverte introduit dans le modèle IS-LM-BP les prix et les salaires (flexibles). Sur le marché du travail l'équilibre se réalise en fonction du salaire et du travail.

- **La demande globale (AD)**

La courbe AD indique pour un niveau de prix donné, le niveau de la demande adressée aux entreprises étant donné les ajustements sur le marché de la monnaie et la compétitivité internationale des biens domestiques.

- $\frac{\partial AD}{\partial P} < 0$: La pente de la courbe AD est négative : une hausse des prix entraine toutes choses égales par ailleurs, une baisse de la demande.

- **L'offre globale (AS)**

La courbe AS détermine pour un niveau de prix donné, le niveau de la production des entreprises étant donné l'équilibre sur le marché du travail et la technologie de la production de l'entreprise.

$\frac{\partial AS}{\partial P} > 0$: La pente de la courbe AS est positive : si les prix augmentent, les entreprises seront prêtes à offrir plus. Cependant, à long terme la courbe AS est verticale. La production est indépendante du niveau des prix.

Equilibre de court terme

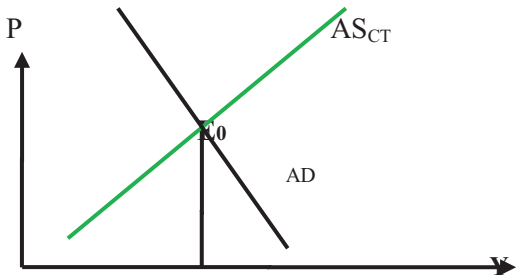

Equilibre de long terme

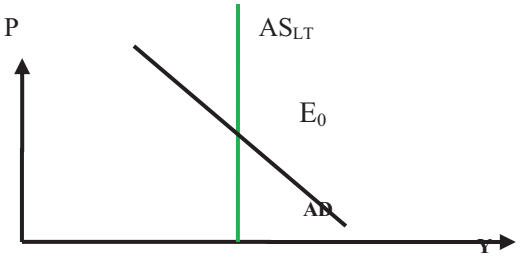

- **Déplacements des courbes AS-AD**

Hausse des Variables et déplacement des courbes								
Déplacement des courbes	hausse →	G0	p*	(M/P)O	a	e	r*	y*
	Courbe AS	-	gauche	-	droite	gauche	-	-
	Courbe AD	droite	droite	Droite	-	Droite	???	droite

FAITS STYLISES

- ***Evolution de la population***

Graphique 38

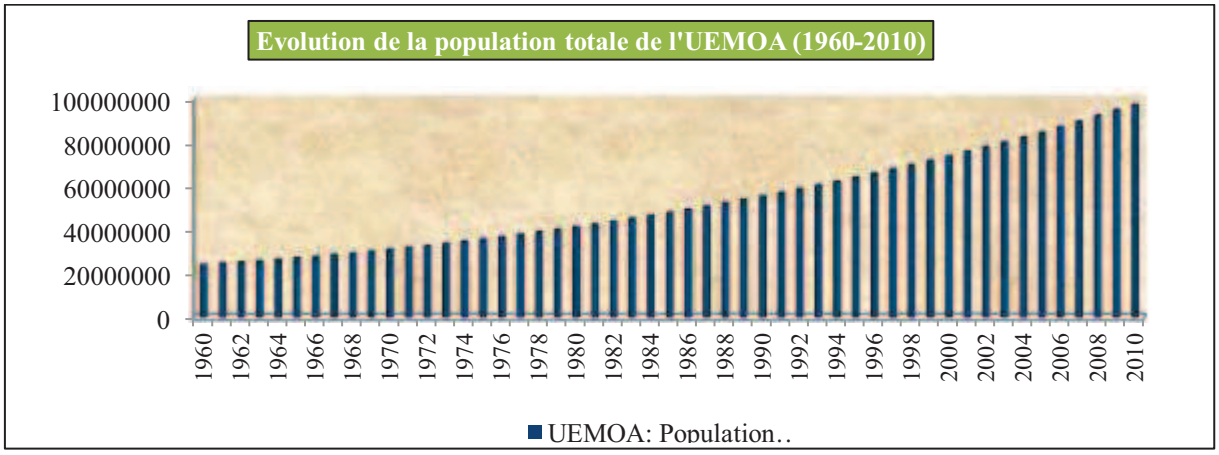

Source : BCEAO 2011

Graphique 39

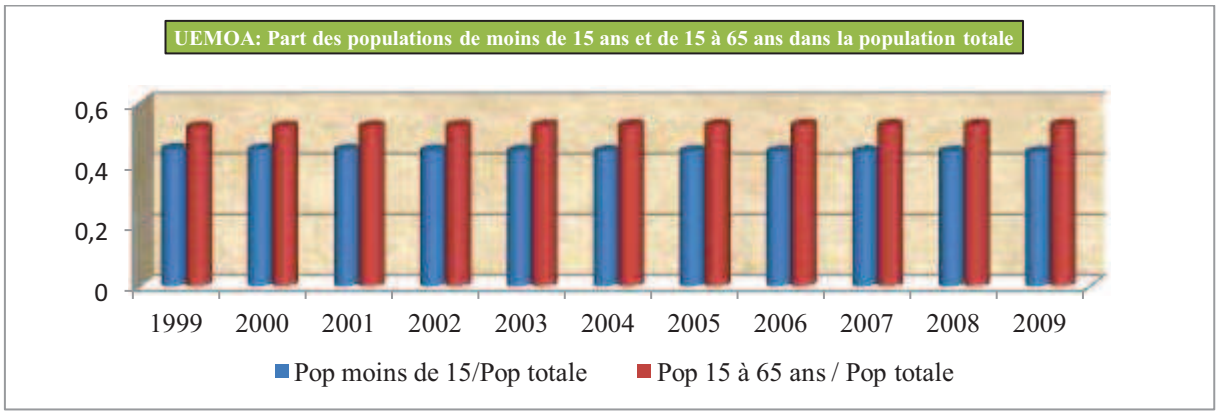

Source : BCEAO 2011

- **Evolution du PIB**

Graphique 40

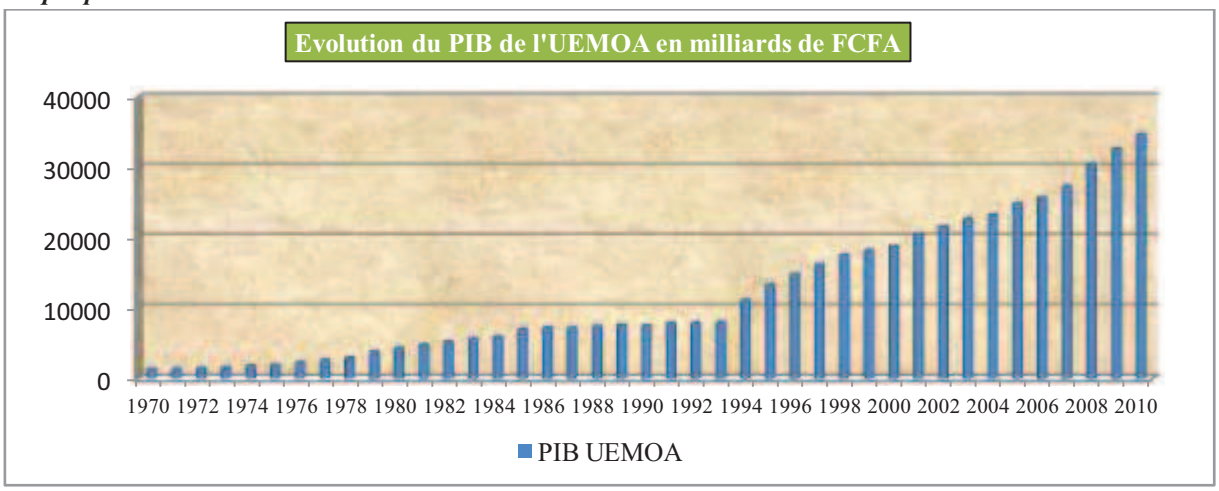

Source: FMI, World Economic Outlook Database, April 2012

Graphique 41

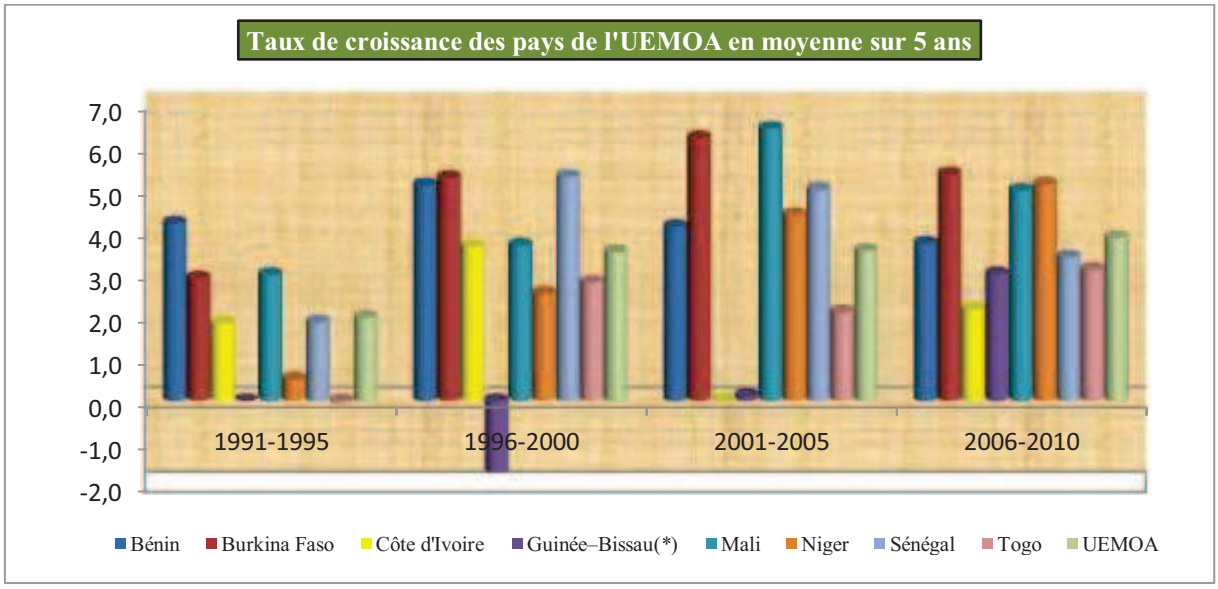

Source : *BCEAO*

- **Evolution des taux de croissance**

Graphique 42

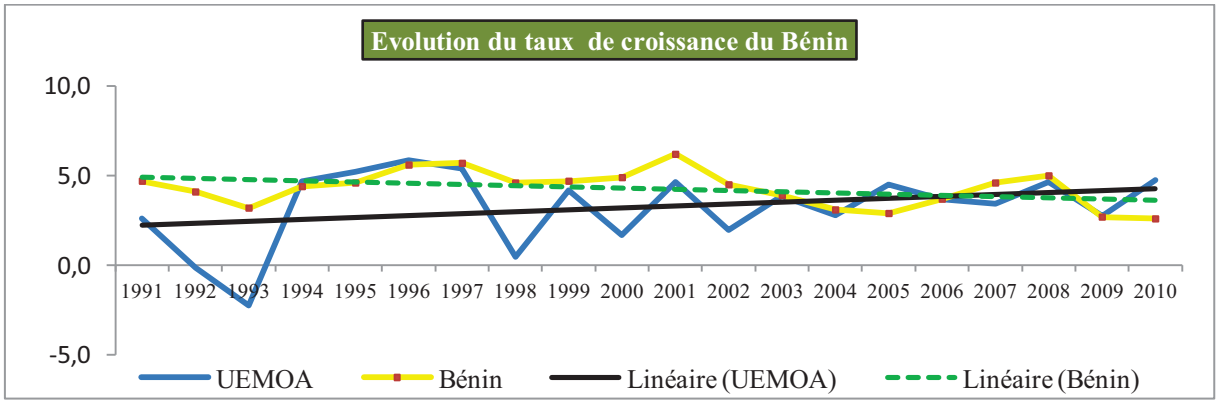

Source : *BCEAO*

Graphique 43

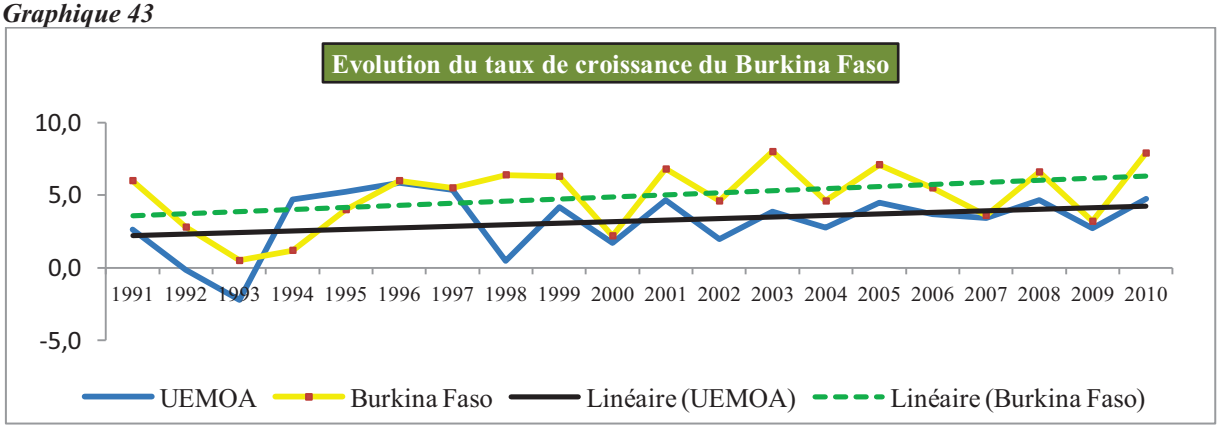

Source : *BCEAO*

Graphique 44

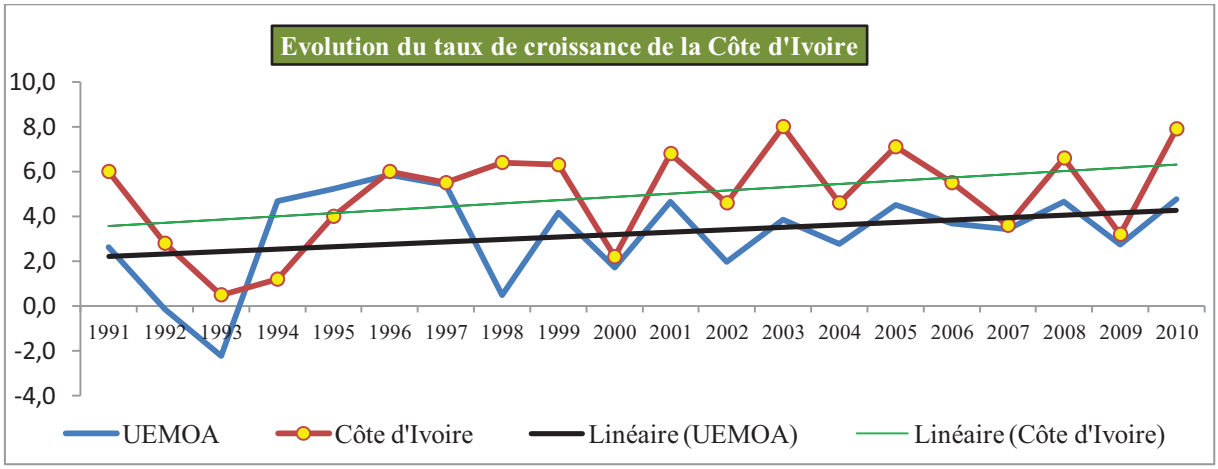

Source : BCEAO

Graphique 45

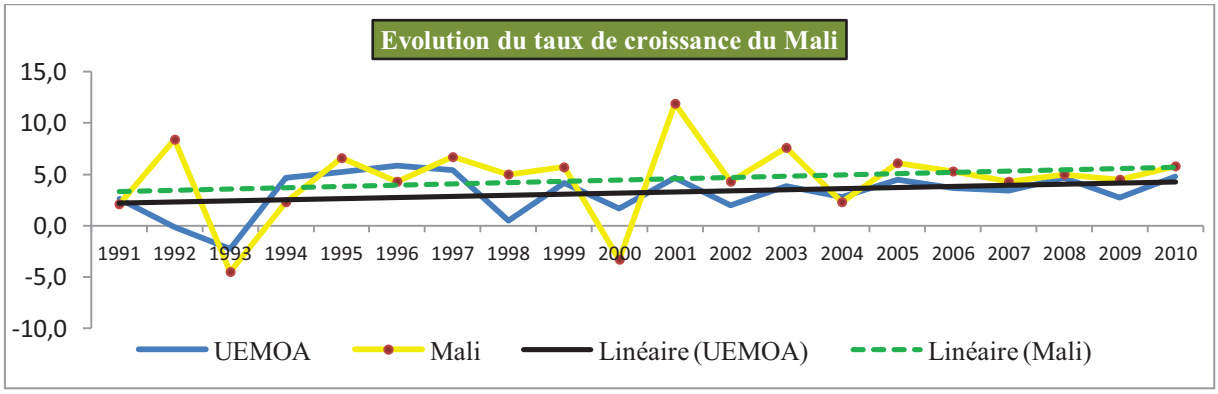

Source : BCEAO

Graphique 46

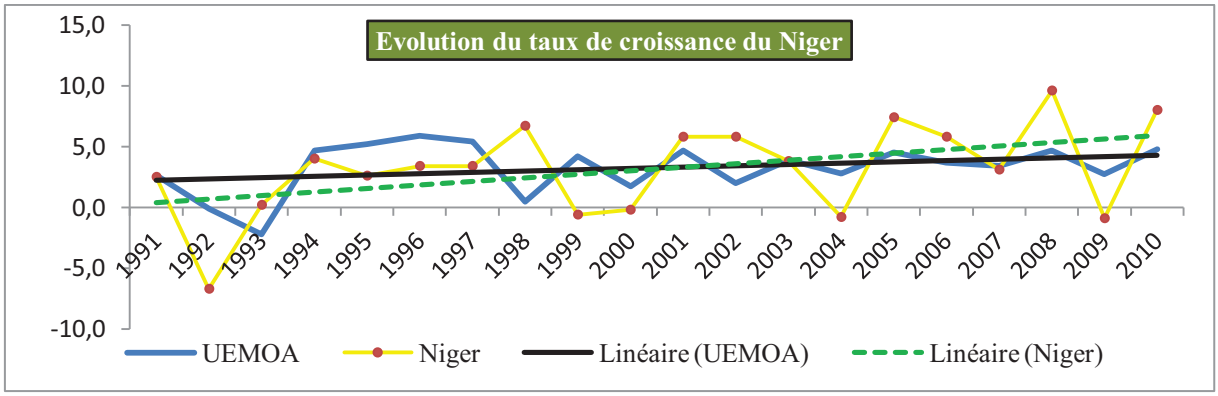

Source : BCEAO

Graphique 47

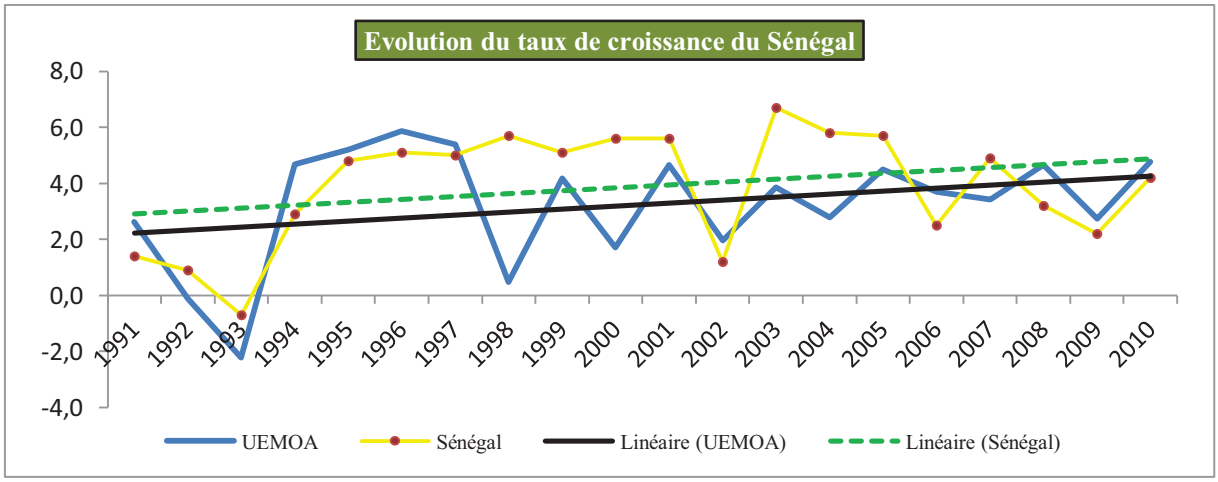

Source : BCEAO

Graphique 48

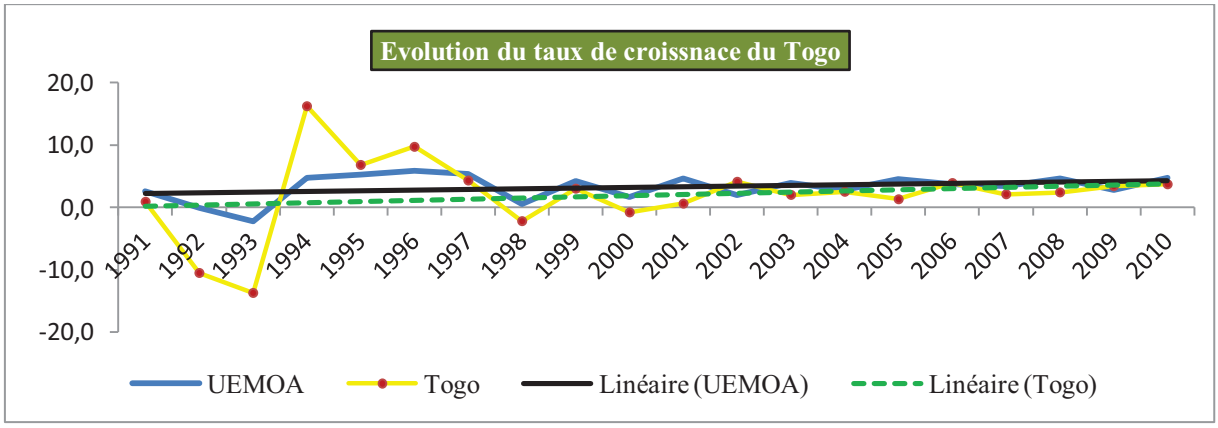

Source : BCEAO

Graphique 49

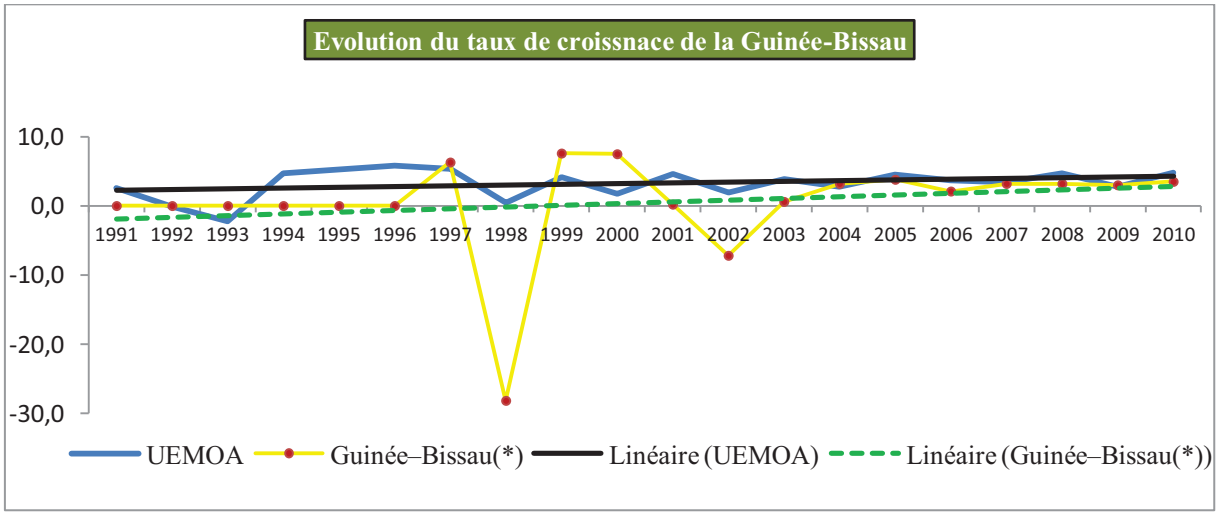

Source : BCEAO

Graphique 50

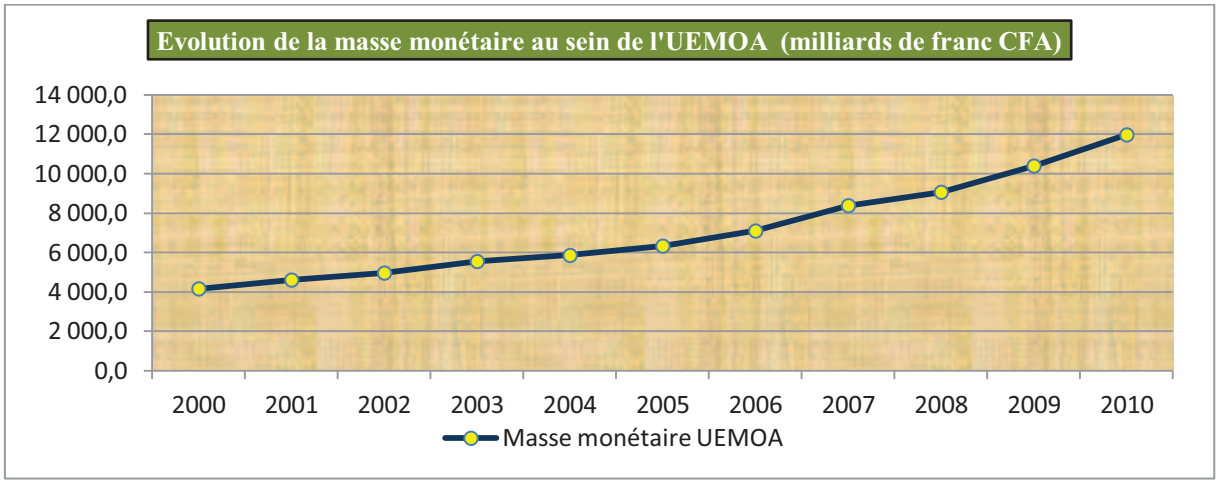

Source : BCEAO

Graphique 51

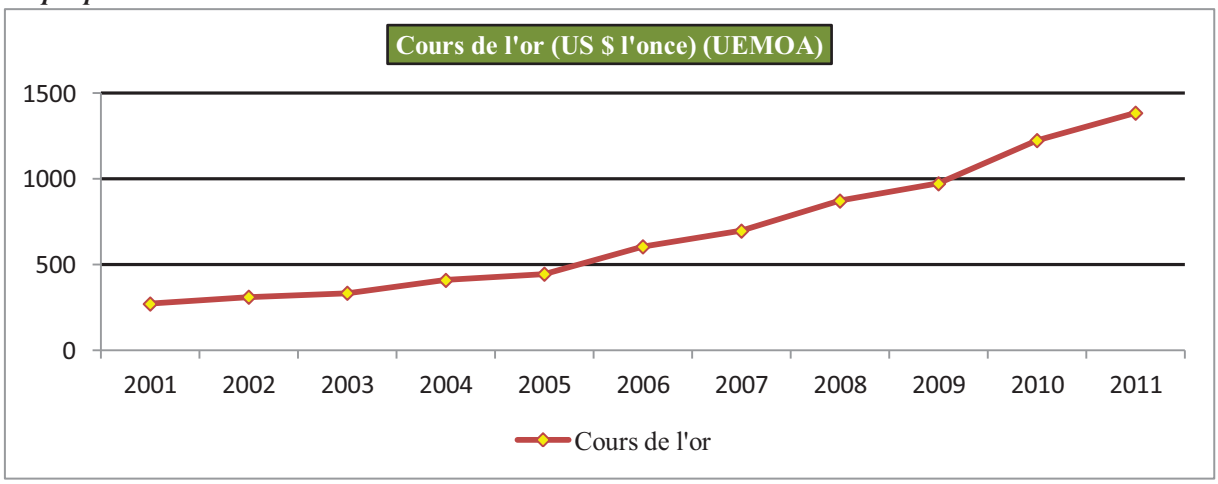

Source : BCEAO

Graphique 52

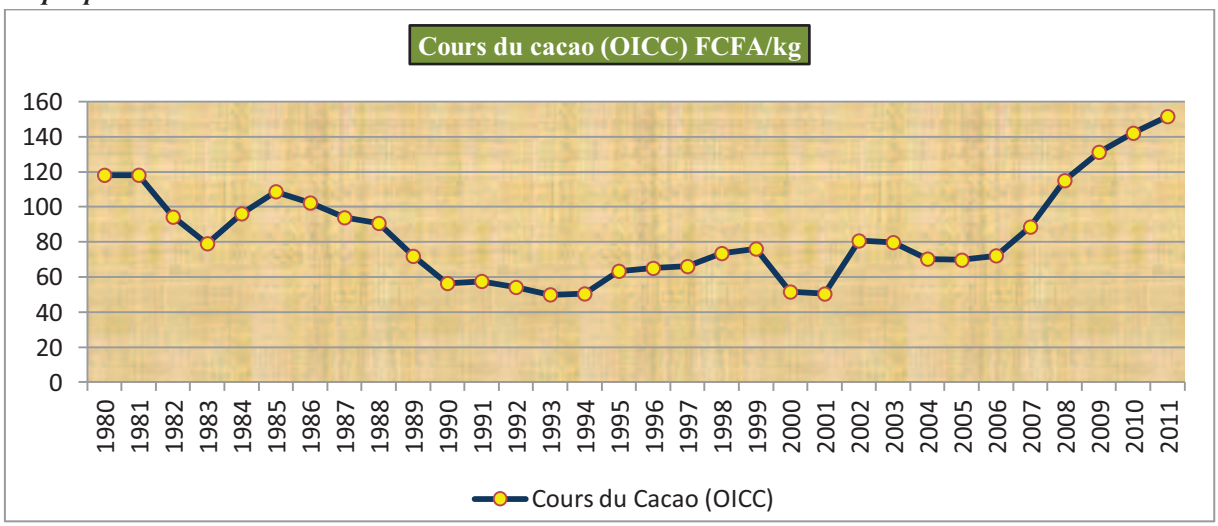

Source : BCEAO

Graphique 53

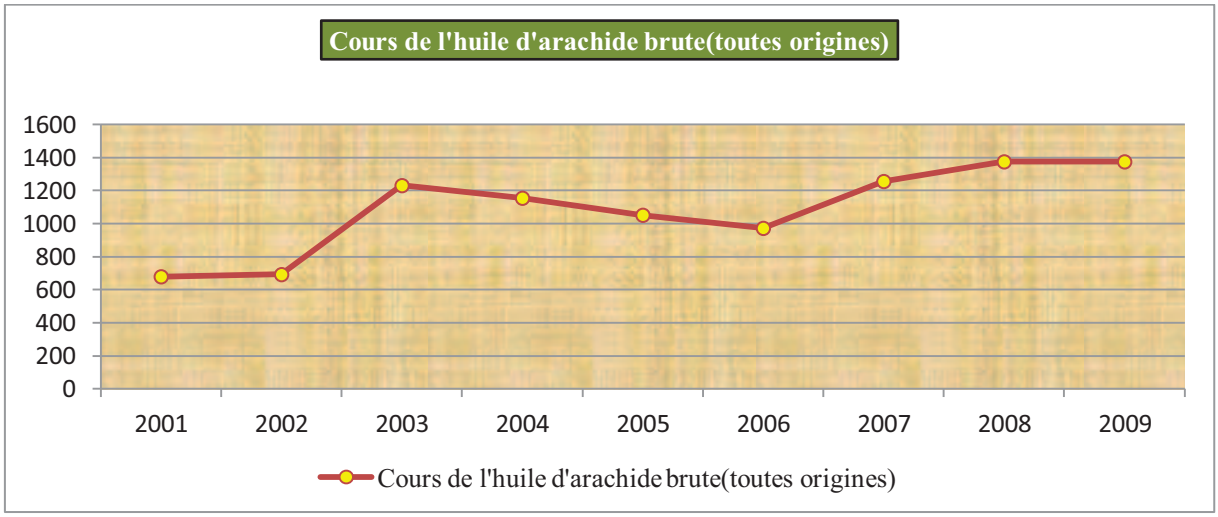

Source : BCEAO

Tableau 14(16): Part des importations dans le taux d'ouverture (en %) des pays de l'UEMOA

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Bénin	28	22	24	25	24	20	20	21	28	32	32
Burkina	19	19	19	17	18	17	22	28	28	32	26
Côte d'Ivoire	23	23	22	21	23	28	37	36	39	36	33
G-Bissau	09	11	15	14	14	20	24	24	16	18	20
Mali	28	30	32	28	29	27	28	29	30	38	27
Niger	15	16	21	21	22	24	21	23	22	23	30
Sénégal	33	32	33	33	33	35	40	39	43	48	35
Togo	22	25	26	27	34	44	70	75	74	44	60

Source : *World Development Indicators & Global Development Finance, BCEAO, calculs de l'auteur*

Tableau 15(16): Part des exportations dans le taux d'ouverture (en %) des pays de l'UEMOA

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Bénin	8	8	7	9	8	8	7	5	7	12	8
Burkina	7	7	6	5	7	7	7	9	9	8	11
Côte d'Ivoire	36	33	33	40	35	42	42	47	41	42	46
G-Bissau	12	15	17	14	14	14	16	13	15	16	11
Mali	19	20	24	28	22	20	19	25	22	22	20
Niger	10	14	11	9	8	10	15	13	11	14	11
Sénégal	21	20	20	20	19	18	16	15	14	16	15
Togo	15	14	20	24	31	31	21	29	28	27	27

Source : *World Development Indicators & Global Development Finance, BCEAO, calculs de l'auteur*

Tableau 16(18): Part du commerce des pays de la région avec la France (en %)

	Part des Importations		Part des Exportation	
	2001	2009	2001	2009
Bénin	23,0	12,9	2,5	0,65
Burkina	20,9	11,8	20,9	10,5
Côte d'Ivoire	21,1	14,0	13,9	10,2
Guinée Bissau	3,2	5,6	1,6	1,1
Mali	18,6	11,3	35,8	4,8
Niger	16,0	13,4	27,8	47,7
Sénégal	29,5	19,9	13,0	5,8
Togo	19,0	8,1	1,6	2,1
UEMOA	**22,3**	**14,0**	**15,9**	**9,7**

Source : BCEAO, calcul de l'auteur

Tableau 17(19): Part des exportations des pays de la région vers la Chine (en %)

	Bénin	Burkina	C-d'Ivoire	G-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
2001	**0,2**	**0,3**	**0,1**	**0,0**	**0,0**	**0,1**	**0,7**	**0,0**	**0,2**
2009	**14,1**	**4,2**	**0,5**	**0,2**	**1,7**	**0,5**	**1,2**	**6,9**	**1,6**

Source : BCEAO, calcul de l'auteur

Tableau (20°)18: Taux de croissance de la masse monétaire de l'UEMOA

Période	1962-1967	1967-1973	1973-78	1978-83	1984	1984-88	1988-1993	1994	95-1999
Taux de croissance	**5,9**	**14,4**	**29,2**	**7,5**	**15,7**	**4,3**	**0,0**	**39,3**	**7,5**

Source : BCEAO, calcul de l'auteur

Tableau 19(21): Masse monétaire (milliards de Franc CFA) et son taux de croissance (%) de l'UEMOA

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Bénin	**480**	**539**	**503**	**554,0**	**502**	**615**	**726**	**869**	**1 106**	**1 188**	**1 276**
Burkina	415	424	43	673,0	624	601	661	813	910	1 107	1 319
C-Ivoire	**1 650**	**1 844**	**2 409**	**1 768,0**	**1 937**	**2 081**	**2 294**	**2 836**	**2 997**	**3 511**	**4 136**
G-Bisau	63	70	86	30,0	43	52	55	68	89	95	118
Mali	**408**	**447**	**575**	**786,0**	**767**	**856**	**932**	**1 018**	**1 024**	**1 172**	**1 294**
Niger	103	136	136	194,0	233	248	289	356	399	473	576
Sénégal	**790**	**905**	**974**	**1 280,0**	**1 445**	**1 564**	**1 751**	**1 972**	**2 006**	**2 234**	**2 540**
Togo	246	240	233	260,0	305	313	385	449	531	616	717
UEMOA	**4 155**	**4 605**	**4 959**	**5 545**	**5 856**	**6 330**	**7 093**	**8 381**	**9 06**	**10 396**	**11 976**
Taux(%)	**7,1**	**10,8**	**7,6**	**11,8**	**5,6**	**8,0**	**12,0**	**18,1**	**8,12**	**14,7**	**15,1**

Source : BCEAO, calcul de l'auteur

Tableau 22:Liste des principaux produits importés et exportés par les pays de l'UEMOA :

UEMOA	
Principaux produits exportés	*Principaux produits importés*
Cacao	*Produits alimentaires*
Café	*Céréales*
Coton	*Riz*
Arachide	*Blé, Froment*
Produits alimentaires	*Lait et Produits de laiterie*
Caoutchouc	*Sucres et Sucreries*
Bois et ouvrages en bois	*Boissons*
Produits de la pêche	*Tabacs*
Or	*Produits pharmaceutiques*
Phosphate	*Produits énergétiques*
Uranium	*Pétrole brut*
Produits pétroliers	*Huiles de pétrole, gasoil Et essences*
Produits chimiques	*Gaz (de pétrole, butane, propane..)*
Pétrole brut	*Biens intermédiaires*
Pétrole raffiné	*Produits Chimiques*
Ciments et clinker	*Ciments*
Sel	*Biens d'équipement*
Tabacs et cigarettes	*Machines et appareils mécaniques*
Animaux vivants	*Machines et appareils électriques*
Huile de palme	*Matériel de transport*

Source BCEAO

BIBLIOGRAPHIE

ANGORA A. et TARAZI A. ( ), « Crises bancaires dans les pays de l'UEMOA : un système d'alerte avancée fondé sur une approche multinomiale », *Classification JEL* : G21, Université de Limoge

ARTUS J. H. (1997), *Economie des taux de change*, Economica

BAMBA N. L. (2004), « Analyse du processus de convergence dans la zone UEMOA ». *Research paper 2004/18*, *World Institute for Development Economics Research.*

BAMBA N. L. et DIOMANDE K. (1998) : « Convergence nominale vs convergence réelle et/ou convergence des politiques économiques vs convergence des structures économiques dans les pays de l'UEMOA », *Symposium International sur l'avenir de la Zone Franc avec l'avènement de l'eur , CODESRIA, Dakar 4-6 Novembre*.

BANQUE DE FRANCE. (2008), « l'évolution économique et financière dans les pays africains de la zone franc l'évolution de la situation économique et financière dans la zone UEMOA, » Rapport annuel de la zone franc

BANQUE DE FRANCE. (2009), l'évolution économique et financière dans les pays africains de la zone franc l'évolution de la situation économique et financière dans la zone UEMOA, Rapport annuel de la zone franc

BANQUE DE FRANCE. (2010), l'évolution économique et financière dans les pays africains de la zone franc l'évolution de la situation économique et financière dans la zone UEMOA, Rapport annuel de la zone franc

BCEAO (2009), La balance des paiements régionale de l'UEMOA au titre de l'année 2009, Département des Etudes économiques et de la monnaie : Direction de la recherche et de la statistique

BARRO R ; et SALA-I-MARIN X. (1991), « Convergence acrross states and régions », *Brookings Papers on Economic Activiy,* 1, PP. 107-158

BAYOUMI T. (1995), « La solidarité dans le système de Coopération monétaire de la zone franc : mythe ou réalité », Revue Ivoirienne de Sciences Economiques et de Gestion, n°1

BECART A. & ONDO OSSA A. (1997), "Zone monétaire optimale et convergence dans les unions monétaires en Afrique",Congrès de Porto et Evora, 28-31 Mai

BEINE M. (1998) « L'union économique et européenne à la lumière des zones monétaires optimales : une revue de la littérature », *article*, Service des études et de la statistique, université Lille II

BEINE M, DOCQUIER F. (1997), « Fédéralisme fiscal dans un modèle de zone monétaire optimale », *Revue Economiques*

BELHADJ A. JEDLANE N. et BANGAKE L. (2007), « Théorie st histoire des unions monétaires : leçons et perspectives pour le Maghreb », *article*, Troisième colloque internationale « Nouvelle politique de voisinage NPV », HAMMAMET TINUSIE

BENASSI-QUERE A. – COEURE B. – JACQUET P. et PISANI-FERRY J. (2004), *Politique économique*, Bruxelles : 1ère éd, De Boeck

BLANCHARD O. et COHEN D. (2009), *Macroéconomie,* 5ème éd. Pearson Education, Paris

BLANCHARD O. et QUAH D. (1989), « The Dynamics Effects of Agrgreate Demande and Supply Disturbances », *American Economic Review,* vol. 79, N° 4

BOCQUIER P. et TRAORE S. (1998*), Urbanisation et Dynamique migratoire en Afrique de l'Ouest*, Harmattan.

BOGDAN G. (2004), « The failure of OCA analysis », *The quarterly journal of Austrians Economics, vol 7, n°2*

BOISSIEU C. (2011) « Réduire le volatilité des prix agricoles » dans *le G20 et la Nouvelle Gouvernance Economique Mondiale, Les cahier du cercle des économistes*, 1ère éd, Paris : Presse Universitaire de France

BOURGUINAT. H (1992), *Finance internationale,* 1ère éd, Paris : Presse universitaire de France

BOURGUINAT. H. (1973), *Des moyens de l'intégration monétaire européenne*, L'actualité économique, Montréal, octobre-décembre

BURDA M. et WYPLOSZ C. (1998), *Macroéconomie une perspective européenne,* 2ème éd. De Boeck, Bruxelles

BURDA M. et WYPLOSZ C. (2009), *Macroéconomie une perspective européenne,* 5ème éd. De Boeck, Bruxelles

COOPER R. (1977), « Worlwide versus Regional Integration. The optimum Size of the Integrated Area», *in Economic Integration, Worlwide, Regional, Sectoral, Machlup*, éd. Londre

CREEL J. (2001), « Faut-il contraindre la politique budgétaire en Union monétaire ? Les enseignements d'une maquette stimulée », *Rvue de l'OFCE 77,*

SFIA M. D. (2007), « Le choix du régime de change pour les économies émergentes », Munich Personal RePEc Archive (MPRA), Paper N°. 4074

DE GRAUWE P. ET LUCAS P. (1990), « The European Monetary Systeme in 1990's », Grande-Bretagne, Longman, 1990 350 pages

DE GRAW P. (1992), « German Monetary Unification », *European Economic Review*, n°36, pp. 445- 453

DE LUCIA C. (2011), « L'UEM, zone monétaire optimale ? », *article*, Conjonture

DEVOLU M. (1996), « L'Europe Monétaire », Hachette Supérieur

DIAGNE A. (2006) « Politiques commerciales, intégration et distribution des revenus au Sénégal », *Revue*, Monde en développement vol.34-2006/3-n°135

DUMONT. J.C, MESDLE.S et ROBICHAUD.V (2001) : « Union économique et mobilité des facteurs : Cas de l'UEMOA »

FAM P. G (2011) : « Politique de change et compétitivité économique internationale du Sénégal », mémoire de mater 1, UFR des sciences économiques et de gestion, Université du Sud Toulon-Var

FOND MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI*), (2010) FMI,* Rapport n° 10/165, Juin

FOND MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI*), (2011) FMI,* Rapport n° 10/165, Juin

FOUDA OWOUNDI J. P. (2009), « La surliquidité des banques en zone franc : Comment expliquer le paradoxe de la CEMAC ? », *Revue africaine de l'intégration*, Vol 3, N°2

FRANKEL J. et ROSE A. (1997) « The endogenity of the Optimum Currency Area Criteria », *The Economic Journal*, n°108, pp. 1009-1025

GHARBI F. (2011), *Poids économique de la Côte d'ivoire dans L'espace UEMOA,* Rapport de la représentation commerciale tunisienne à Abidjan, Février 2011

GILLES C. B. BRASSEUL J. et GILLES P. (2010), *Histoire de la globalisation financière,* éd Armand Colin, Paris

GUILLAUMONT S. (2006), « The west-African central bank's independency: an expected reform », *Revue d'économie du développement,* 2006/1, vol. 20

HALLWOOD P. et MAC DONALD R. (1984), International Money, Théorie, Evidence and Institution, Basil Blacwell

HUGON P (1997), « Les avatars de la Zone franc face à l'Euro », Professeur Paris X, ouvrage en cours avec J. Coussin

HUGON P. (2001), *Economie de l'Afrique,* 3ème éd, Paris : la découverte.

INGRAM J (1969), Comment: The Optimum Currency Problem, in R. Mundell et A. Swoboda, Monetary Problems in International Economy, Chicago University Press.

ISLAM N. (2003), « What have we learnt from the convergence debat? », *Revue Journal of economic surveys,* Vol.17, n°3

JOHNSON H. G (1970) « Further Essays in Monetary Theory », Harvard University Press

KAMGA KAM C. B (2009), « L'intégration Financière en Zone Franc Africaine : Une réponse à la crise financière internationale », Université de Yaoundé II-SOA (Cameroun)

KENNEN P. B. (1969), « The theory of Optimum Currency Area : an Eclectic View », in Monetary Problems of International Economy, Mundell Robert et Swoboda A.K. (ed), Chicago, University of Chicago Press, pp. 41-60

KINDLEBERGER CH (1986), « International Public Goods without International Government », *American Economic Review*, 76

LAHRECHE-REVIL A (1999), *Les régimes de change*, dans *L'économie mondiale (2000),* édition la découverte, collection Repères, p. 93-103, Paris

MCKINNON, RONALD I. (1963), « Optimum Currency Area », *The American Economic Review*, vol. 53 (septembre 1963), pp.717-725

MANIX W. HEDREVILLE, « la théorie des zones monétaires optimales et la thèse de l'endogénéité des critères d'optimalité : les enseignements de l'union monétaire scandinave (1873-1914) », Université Paris X Nanterre

MATEI I, (2006), « Co mouvement des prix et des productions : une investigation empirique », Centre d'économie de la Sorbonne

MUNDELL R. A. (1960), « Optimum Currency Area », *The American Economic Review*, vol. 60, n° 4 (septembre 1960), pp. 657-665

MUET P. A. (1995), «Union monétaire optimale et Fédéralisme», *Revue de l'OFCE,* n°55, pp.151-171

NDIAYE B. O. (2007), « Respect des critères de convergence vs harmonisation des critères de convergence : étude comparative des performances des indicateurs de convergence économique dans la zone franc en Afrique (UEMOA et CEMAC) », Revue *Africaine de l'intégration*, Vol 1, N° 2

NDIAYE B. O. (2005), « Optimalité et dynamique de convergence économique dans les unions monétaires de la Zone franc en Afrique (UEMOA et CEMAC) », *Thèse de doctorat d'Etat, UCAD, FASEG*

NUBUKPO K. (2010), « Instauration d'une monnaie unique dans l'espace CDEAO et Développement d'un marché régional intégré en Afrique de l'Ouest : quelles liaisons ? », Revue enda tiers-monde, Passerelles entre le commerce et le développement durable, International Center for Trade Sustainable Developpement (ICTSD)

OSSA A. O. (2000), « Zone monétaire et crise de change : le cas de la zone franc africaine », *Revue Economie et Gestion* du Laboratoire d'Economie Appliquée (LEA) de Libreville (Gabon).

PATERSON B. et AMATI S. (1998), « Ajustement aux chocs asymétriques », *Parlement européen,* document de travail L-2929, direction générale des études, Série Affaires Economiques ECON 104 FR

PLANE P. et TANIMOUNE N. A. (2005), « Performances et convergence des politiques économiques : La zone franc en Afrique de l'Ouest », *Document de travail, E 2005.03, CERDI*

ROSE A. (2000), « One money, One Market: The Effects of Common Currencies on International Trade », *NBER Working Paper,* N°10373

SAINT-ETIENNE C. (2011), *La fin de l'Eeuro,* 2ème éd. Paris : François Bourin éditeur

SENEGAS M-A (2010), « La théorie des zones monétaires optimales au regard de l'euro : Quels enseignements après dix ans d'union économique et monétaire en Europe ? », *Revue d'économie politique*, n° 2 Mars-Avril, pp. 237-420

SCHOR A-D. (2000), « La théorie des zones monétaires optimales : l'optimum, le praticable, le crédible et le réel », *l'actualité économique*, vol. 76, n° 4, 2000, p. 545-576 (http//id.erudit.org/iderudit/602337ar)

SCITOVSKI J. (1967), « The Theory of Balance of Payment », *Journal of Political economy*, vol. 95

SIROËN J-M (2000), « Globalisation et Taille Optimale des Nations », Texte d'une conférence à l'Université de Tunis 3, CERESA, le 23 novembre 2000

SIROËN J-M ( ), « L'Intégration entre pays inégalement développés dans la régionalisation de l'économie mondiale. Une analyse comparative », Rapport de synthèse final de différents travaux, Coordonnés par l'Institut Orléanais de Finance

STEVEN ENGLANDER A. et RGEBO T. (1993), « L'Ajustement en Régime de Taux de Change Fixes : Application à l'Union monétaire européenne », *Revus économique de l'OCDE,* n°20, printemps 1993

SWOBODA A. (1999), « Robert Mundell, le nobel d'économie qui a fondé théoriquement l'Euro », Robert Mundell et les fondements théoriques de l'Union Monétaire Européenne, *article*, Paru dans le journal Le temps du 13 décembre 1999

TAPSOBA S. (2009), « Union monétaire en Afrique de l'Ouest : Quelles réponses à l'hétérogénéité des chocs ? », Etudes et Documents, E 2009.12, CERDI

TRAN Quynh-Van (2001), « La théorie des zones monétaires optimales et les composantes dans stabilisation du taux de change : une application de l'Union européenne », *Université de Montréal*, Mars 2001

TRICHET J-C (2003), « Zones monétaires optimales et mise en œuvre des politiques économiques », 40ème anniversaire de la société universitaire européenne de recherches financières (SUERF) ? 24 octobre, Paris

Etude de l'impact de l'introduction de la réciprocité dans les relations commerciales entre l'UE et l'UEMOA

COURS

GILLES PHILIPPE. (2012), Macroéconomie financières et développement, cours, USTV/ France

KOCOGLU Y. (2011), Macroéconomie internationale, cours, USTV/France

KOCOGLU Y. (2011), Croissance économique, cours, USTV/France

PERIDI N. (2011), Commerce international 2, cours, USTV/France

INTERNET

http://edenpub.bceao.int/
http://edenpub.bceao.int/
http://unctadstat.unctad.org/ReportFolders/reportFolders.aspx
© 2011, Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest - www.bceao.int

Table des illustrations et encadrés

1) Liste des Figures

Figure 1 *: Chocs exogènes spécifiques*

Figure 2 *: Déplacement de main d'œuvre d'un pays à un autre (A vers B)*

Figure 3 *: La zone monétaire comme un bloc de facteurs*

Figure 4 *: Droite des coûts et bénéfice en fonction du degré d'ouverture*

Figure 5 *: Droites des coûts et des bénéfices en fonction du degré de diversification*

Figure 6 *: Intégration commerciale et cycle des affaires*

Figure 7 *: Choc exogène de demande*

Figure 8 *: Choc exogène d'offre*

Figure 9 et 10 *: Effets externes de politique budgétaire dans une union monétaire : modèle IS-LM*

Figure 11 *: Contribution fiscale et activité économique dans une union monétaire avec gouvernement fédéral*

Figure 12 *: Prélèvement fiscale par le gouvernement fédéral selon l'activité économique d'un pays de l'union*

2) Liste des encadrés

Encadré 1 : *Analyse de la convergence (illustration niveau nominal)*

Encadré 2 : *Analyse de la convergence (illustration niveau réel et structurel)*

Encadre 3 *: Triangle d'incompatibilité de Mundell*

3) Liste des graphiques

Graphique 1 : UEMOA : Part des populations de moins e 15 ans et de 15 à 65 ans sur la population totale

Graphique 1 : Évolution de la répartition du PIB (%) au sein des pays de l'UEMOA en moyenne sur 5 ans

Graphique 3 : Diagramme circulaire de la répartition du PIB au sein de l'UEMOA (2010)

Graphique 4 : Évolution du PIB par habitant des pays de l'UEMOA (1980-2012)

Graphique 5 : Évolution de croissance annuel moyen de l'UEMOA (1991-2010)

Graphique 6 : Taux d'inflation moyen annuel (%) de l'UEMOA

Graphique 7 : Dette publique des pays de l'UEMOA en millions de dollars US (2008-2009)

Graphique 8 : Part de la dette publique sur le PIB des pays de l'UEMOA

Graphique 9 : Déficit du compte courant extérieur de l'UEMOA (1991-2010)

Graphique 10 : Solde du compte courant extérieur des pays de l'UEMOA

Graphique 11 : Flux nets d'investissement direct étrangers en millions de dollars US

Graphique 12 : Investissement direct étranger net en millions de dollars US

Graphique 13 : Évolution du taux d'ouverture (%) des pays de l'UEMOA (1990-1998 et 1999-2000)

Graphique 14 : Évolution comparée des taux d'ouverture (1980-2009)

Graphique 15 : Part des exportations et des importations dans l'ouverture en moyenne (1999-2010)

Graphique 16 : Cours du baril de pétrole brut en dollars US $/baril (UEMOA)

Graphique 17 : Cours du Coton (indice 100) UEMOA

Graphique 18 : Évolution du taux d'investissement en % du PIB des pays de l'UEMOA

Graphique 19 : Convergence absolue au sein de l'UEMOA (1980-1993)

Graphique 20 : Convergence absolue au sein de la CEMAC (1980-1993

Graphique 21 : Convergence absolue au sein de l'UEMOA (1993-2008)

Graphique 22 : Convergence absolue au sein de la CEMAC (1993-2008)

Graphique 23 : Convergence absolue au sein de l'UEMOA (1980-2008)

Graphique 24 : Convergence absolue au sein de la CEMAC (1980-2008)

Graphique 25 : UEMOA : PIB par habitant des pays membres de la CEMAC en $ US

Graphique 26 : UEMOA : Évolution du PIB/h par rapport à la Côte d'Ivoire (indice 100)

Graphique 27 : CEMAC : Évolution du PIB/h par rapport au Gabon (indice 100)

Graphique 28 : UEMOA : Évolution du PIB/h indice base 100 = 1999

Graphique 29 : Évolution de sigma-convergence dans les Zones UEMOA et CEMAC (1980-2008)

Graphique 30 : Évolution des taux de croissance du PIB par tête des pays de l'UEMOA (1981-2008)

Graphique 31 : Évolution des taux de croissance du PIB par tête des pays de l'UEMOA (1981-2008)

Graphique 32 : Dispersion des taux de croissance du PIB (1981-2008)

Graphique 33 : UEMOA : Intensité commerciale (moyenne et écart types)

Graphique 34 : UAMOA : Évolution des exportations (millions de FCFA)

Graphique 35 : UAMOA : Évolution des importations (millions de FCFA)

Graphique 36 : UAMOA : Poids des exportations 2005 et 2009

Graphique 37 : UAMOA : Poids des importations 2005 et 2009

Graphique 38 : Évolution de la population totale de l'UEMOA (1960-2010)

Graphique 39 : UEMOA : part des populations de moins de 15ans er de 15 à 65 ans dans la population totale

Graphique 40 : Évolution du PIB de l'UEMOA en milliards de FCFA

Graphique 41 : Taux de croissance des pays de l'UEMOA en moyenne sur 5ans

Graphique 42 : Évolution du taux de croissance du Bénin

Graphique 43 : Évolution du taux de croissance du Burkina Faso

Graphique 44 : Évolution du taux de croissance de la Côte d'Ivoire

Graphique 45 : Évolution du taux de croissance du Mali

Graphique 46 : Évolution du taux de croissance du Niger

Graphique 47 : Évolution du taux de croissance du Sénégal

Graphique 48 : Évolution du taux de croissance du Togo

Graphique 49 : Évolution du taux de croissance de la Guinée Bissau

Graphique 50 : Évolution de la masse monétaire au seine de l'UEMOA (milliards de CFCFA)

Graphique 51 : Cours de l'ors (US $ l'once) : UEMOA

Graphique 52 : Cours du cacao (OICC) FCFA/kg

Graphique 53 : Cours de l'huile d'arachide brute (toutes origines)

4) Liste des tableaux

Tableau 1 : *Taux de croissance du PIB réel des pays de l'UEMOA (moyenne sur 5 ans)*

Tableau 2 : *Évolution des taux d'inflation dans les pays de l'UEMOA*

Tableau 3 : *Dette extérieure de la zone UEMOA (encours en millions de dollars)*

Tableau 4 : *Principaux soldes de la balance des paiements de l'UEMOA*

Tableau 5 : *Critères du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les États membres de l'UEMOA*

Tableau 6 : *Position indicative des États par rapport aux indicateurs de premier rang (décembre 2010)*

Tableau 7 : *Taux d'ouverture des pays de l'UEMOA en pourcentage (1999-2009)*

Tableau 8 : *Commerce intra-régional en 2009 (valeur en millions de franc CFA)*

Tableau 9 : *Part des exportations et des importations sur Commerce intra-régional en 2009*

Tableau 10 : *Part des exportations des pays de la région selon les destinataires (2001et 2009)*

Tableau 11 : *Part des importations des pays de la région selon les destinataires (2001et 2009)*

Tableau 12 : *Masse monétaire (milliards de Franc CFA) et taux de croissance (en %) dans l'UEMOA*

Tableau 13 : *Fourchette des taux d'inflation annuel dans les pays de l'UEMOA (%)*

Tableau 14 : *UEMOA : Taux de couvertures*

Tableau 15 : *UEMOA : Coefficient de Balassa*

Tableau 16 : *Part des importations dans le taux d'ouverture (en %) des pays de l'UEMOA*

Tableau 17 : *Part des exportations dans le taux d'ouverture (en %) des pays de l'UEMOA*

Tableau 18 : *Part du commerce des pays de la région avec la France (en %)*

Tableau 19 : *Part des exportations des pays de la région selon vers la Chine (en %)*

Tableau 20 : *Taux de croissance de la masse monétaire de l'UEMOA*

Tableau 21 : *Masse monétaire (milliards de Franc CFA) et son taux de croissance (%) de l'UEMOA*

Tableau 22 : *Liste des principaux produits importés et exportés par les pays de l'UEMOA*

Table des matières

THEME

L'UEMOA : INTERROGATION SUR LA PERTINENCE ECONOMIQUE EN TERMES DE ZONE MONETAIRE OPTIMALE (ZMO)

Dédicace 2

Remerciements 3

Sommaire 4

Introduction Générale 5

PREMIERE PARTIE

Revue de la littérature sur la théorie des zones monétaires optimales (ZMO)

Chapitre 1 **Critères traditionnels de la théorie des zones monétaires optimales (ZMO)** **8**

Section 1- ***La mobilité des facteurs de R. Mundell (1961)*** ***9***

Section 2- L'ouverture des économies de Mc Kinnon (1963) ***13***

Section 3- La diversification de la production de Kennen (1969) ***16***

Chapitre 2 **Critères classiques de la théorie des zones monétaires optimales (ZMO)** **18**

Section 1- Les prolongements théoriques ***19***

L'endogénéité des critères d'optimalité 19

L'intégration financière 21

Critère des préférences homogènes 21

Section 2- Chocs asymétriques dans l'union monétaire ***22***

Effets des Chocs exogènes dans une union monétaire 23

Choc asymétrique de demande *23*

Choc asymétrique d'offre *24*

Effets d'un choc spécifique dans une union monétaire 26

Externalité de politique budgétaire dans une union monétaire *26*

Le fédéralisme fiscal : Intégration fiscale de Johnson (1970) *29*

Section 3- Les critères récents d'une zone monétaire optimale ***31***

Zones monétaires crédibles 31

Les critères de convergence *31*

Zone monétaire solidaire et soutenable 34

La solidarité : un nouveau critère d'optimalité *34*

Partage du bien être et zone monétaire soutenable *35*

DEUXIEME PARTIE

La zone monétaires UEMOA est- elle optimales ?

Chapitre 3 **Situation macroéconomique des pays de l'UEMOA** **38**

Section 1- ***Présentation de l'UEMOA*** ***39***

L'intégration régionale et la Construction de l'UEMOA 39

L'évolution historique de l'Union *40*

La Création de L'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) *40*

Contexte économique et la création de l'UEMOA *41*

Fonctionnement et objectifs de l'UEMOA 42
Le fonctionnement du nouveau cadre institutionnel *42*
Les objectifs *42*
Section 2- Cadre socioéconomique et Evolution de la situation macroéconomique 43
Cadre socioéconomique : Evolution de la population 44
Situation macroéconomique des pays de l'UEMOA 45
Evolution et Répartition du produit intérieur Brut de L'UEMOA *45*
Evolution des taux de croissance dans l'UEMOA *47*
Evolution de l'inflation *49*
Situation des Finances publiques *51*
Situation de la Balance des paiements de l'UEMOA *52*
Les critères de convergence 54

Chapitre 4 **L'UEMOA : Une zone monétaire non optimale** **56**
Section 1- L'UEMOA : Une zone monétaire non optimale ***58***
La mobilité des facteurs au sein de l'UEMOA 58
Mobilité du facteur travail *58*
Mobilité du facteur capital
L'UEMOA : des économies relativement ouvertes au commerce mondial 61
Relations commerciales et caractéristiques des échanges de l'UEMOA 64
Des échanges intra régionaux faibles *64*
UEMOA : Evolution des échanges avec l'extérieur *66*
Des économies non diversifiées fortement exposées aux chocs exogènes 68
Section 2- L'analyse de la convergence au sein de l'UEMOA ***69***
Convergence des politiques économiques ou convergence nominale 70
Convergence nominal et préférences homogènes dans l'UEMOA *70*
UEMOA : l'évolution de la masse monétaire et les écarts d'inflation *70*
Convergence des structures économiques ou convergence réelle 73
L'évolution de la croissance du PIB au sein de l'UEMOA *73*
L'évolution du niveau des arriérés de paiement *75*
L'évolution de l'investissement et des taux de pression fiscale *75*

Chapitre 5 **Analyse de la convergence du PIB par tête au sein de l'UEMOA** **77**
Section 1- Ecarts de revenu par habitant et Convergence 78
Convergence absolue au sein de l'UEMOA 78
Test de convergence économique 83
Analyse de l'évolution des écarts de revenu par habitant dans l'UEMOA par sigma-convergence 88
Evolution du PIB/h par rapport au pays leadeur *88*
L'évolution du sigma Convergence dans l'UEMOA *91*
Section 2- Evolution du commerce et spécialisation ***95***
UEMOA : Intensité commerciale et Corrélation des cycles 95
UEMOA : commerce extérieur et spécialisation 96
Analyse de la spécialisation au sein de l'UEMOA 99
Le taux de couverture *99*

Le coefficient de Balassa (1966) *100*

Conclusion Générale **101**
Annexe 103
Bibliographie 115
Table des illustrations et encadrés 121
Liste des Figures *121*
Liste des encadrés *121*
Liste des graphiques *121*
Liste des tableaux *123*
Table des Matières 125